

Avant-propos

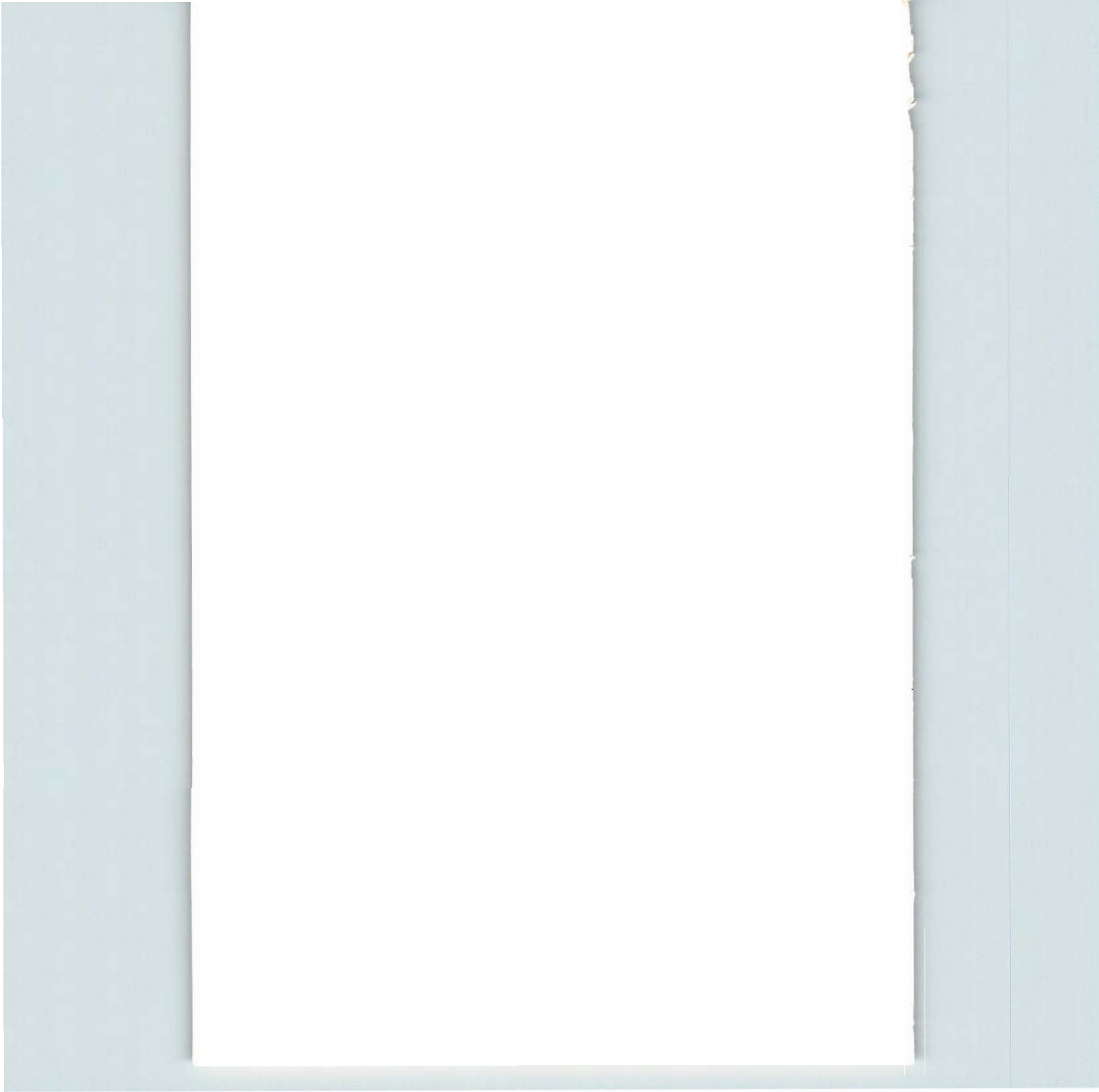
À l'occasion des fêtes 1534-1984, le Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit (SAGMAI) a produit cette publication sur les nations autochtones du Québec afin de souligner de façon particulière leur présence et leur appartenance au pays.

Les origines, le mode de vie ancestral, le costume traditionnel, les mythes et traditions des Autochtones d'autrefois y sont mis en relief, tandis que l'on présente certains aspects de leur vie d'aujourd'hui : les villages, les productions artisanales, les initiatives au plan socio-économique et culturel. Les Amérindiens, qui forment neuf nations, sont répartis dans les régions de Montréal, de Sorel, de l'Abitibi-Témiscamingue, de Québec, de la Baie-James, de Schefferville, de la Côte-Nord, de la Haute-Mauricie et de la Gaspésie. Les Inuit, pour leur part, habitent au nord, le Nouveau-Québec.

Cette brochure livre aussi des images, toutes plus belles les unes que les autres. C'est la première fois qu'un ouvrage de ce genre est produit au Québec et nous espérons qu'il saura rendre hommage aux quelque 60 000 Autochtones qui vivent près de nous.

Le secrétaire général associé du Conseil exécutif,

Éric Gourdeau,
responsable du SAGMAI



Sommaire

Les Amérindiens	5	L'activité traditionnelle au coeur de la vie économique crie	70
Chapitre 1 Les Abénaquis	7	La solidarité: gage de l'unité culturelle	72
Origines, moeurs et coutumes	9	Chapitre 5 Les Hurons	73
Héritage culturel: une continuité assurée...	15	Les aspects linguistiques, géographiques et historiques	75
Le développement économique	21	La mythologie	79
L'aménagement des villages	22	La transmission des traditions	81
Chapitre 2 Les Algonquins	23	Le village	84
Le mode de vie traditionnel	25	Chapitre 6 Les Micmacs	89
Les structures socio-politiques	29	La vie traditionnelle	91
Les villages	30	Les Micmacs à l'ère moderne	97
Chapitre 3 Les Attikameks	39	Chapitre 7 Les Mohawks	101
Le mode de vie traditionnel	42	Les Hotinonsonnis	103
La mythologie	44	Les établissements mohawks au Québec	105
La vie communautaire	45	La vie socio-économique	109
Les villages attikameks	49	Les arts et les jeux	111
Les effets du commerce des fourrures et de l'industrialisation	53	Chapitre 8 Les Montagnais	115
Chapitre 4 Les Cris	55	Un peu d'histoire...	117
Une histoire vieille de 4 000 ans	57	La mythologie	121
La Convention de la Baie-James et du Nord québécois: une nouvelle étape	60	La communauté du XX ^e siècle	123
Les villages cris	65	Les villages montagnais	127

Chapitre 9 Les Naskapis	133
Une nation au pays du caribou	135
L'organisation sociale : une garantie d'avenir	139
Une tradition perpétuée par la chasse	142
Les Inuit	145
Chapitre 10 Les Inuit	147
L'histoire ancienne et récente	149
De la taïga à la toundra : le pays des Inuit	151
Une activité économique et sociale dynamique	153
L'organisation administrative du territoire	153
Le vêtement	157
Les activités traditionnelles de subsistance	157
Le patrimoine culturel Inuit	158
Nunaliit (les villages)	159
Un peuple à l'ère de la motoneige, de l'avion et de la télévision	163
Population des communautés autochtones du Québec	165
Bibliographie	169

Les Amérindiens

L'état actuel de la recherche laisse supposer que les Amérindiens sont d'origine asiatique. Ces chasseurs nomades venus d'Asie du Nord auraient suivi, il y a plusieurs milliers d'années, les migrations de caribous jusque dans les régions nordiques du continent américain. Partis de Sibérie orientale, ils auraient atteint l'Alaska et le Grand Nord canadien en passant par le Déroit de Béring. Attirés par des contrées moins hostiles, ces rudes chasseurs auraient parcouru l'ensemble du continent américain.

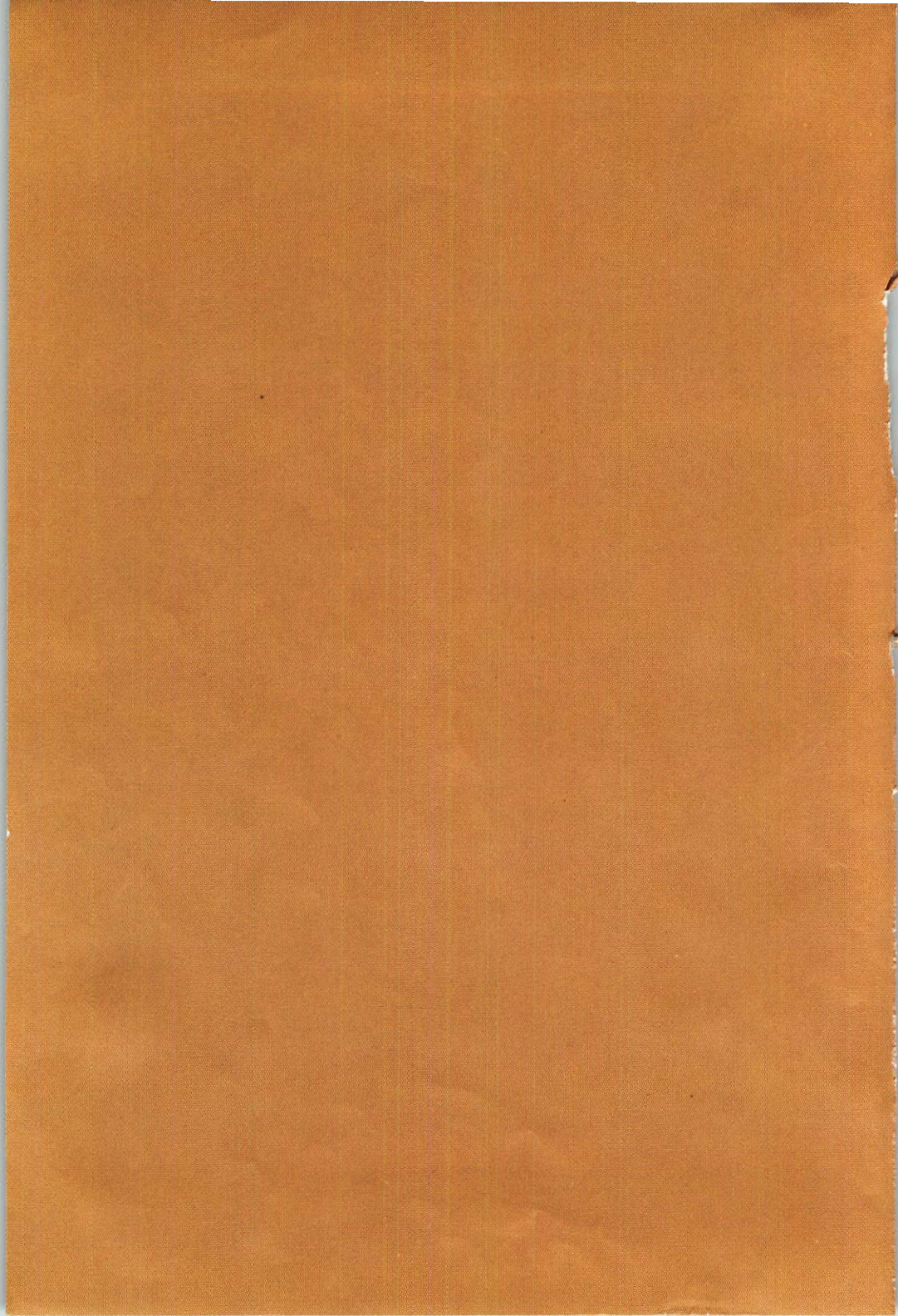
Les Amérindiens vécurent trois importantes vagues d'émigration au cours des temps. La première remonte à plus de 40 000 ans, la seconde à environ 25 000 ans et enfin la dernière à près de 10 000 ans. Chaque fois, l'adaptation au nouveau territoire s'effectua graduellement et non sans difficultés.

Au XVII^e siècle, on comptait environ 200 000 Amérindiens au Canada répartis

en dix grandes familles linguistiques : algonquienne, iroquoise, sioux, athapascan, kootenay, salish, waskashan, tsinshian, haida et tlingit. Toutefois, les migrations successives, l'isolement et les différentes conditions de vie entraînèrent la subdivision de ces familles en nombreux sous-groupes.

Au Québec, on relève deux aires culturelles, soit l'aire algonquienne et l'aire iroquoise. Les Algonquiens regroupent les Abénaquis, les Algonquins, les Attikameks, les Cris, les Micmacs, les Montagnais et les Naskapis tandis que les Iroquoiens comprennent entre autres les Mohawks et les Hurons.

Ces derniers, peuples sédentaires et agricoles, étaient installés sur les terres fertiles comprises entre la ville de Québec et le lac Ontario. Quant aux Algonquiens, ils vivaient plutôt en nomades, tirant leur subsistance de la chasse, de la pêche et de la cueillette des fruits sauvages.

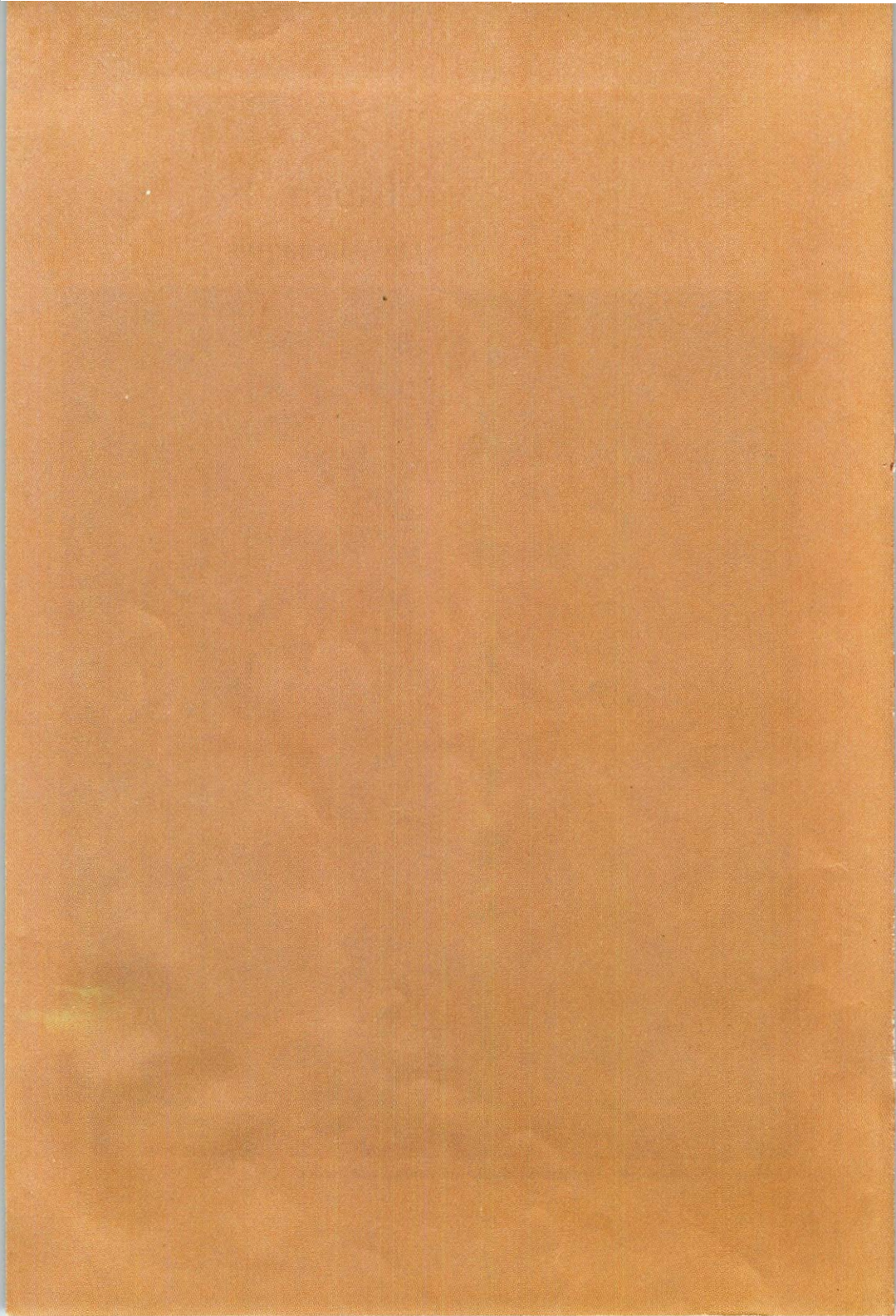


Chapitre 1

Les Abénaquis



Totem se dressant devant le centre d'artisanat de Wôlinak (Bécancour).
Photo: Paul-Émile Rioux





La maison-atelier du sculpteur Fred Watso à Odanak.
Photo: Paul-Émile Rioux

Origines, moeurs et coutumes

La mention des Abénaquis d'Odanak et de Wôlinak (Bécancour) rappellera probablement au lecteur l'existence de ces petits villages près de Sorel et de Trois-Rivières dont la fondation remonte au tout début de la Nouvelle-France. Les Abénaquis avaient alors noué des liens étroits avec les Français avec qui ils défendaient la colonie contre les visées expansionnistes des Anglais de la Nouvelle-Angleterre.

La migration des Abénaquis dans les territoires du Québec commença vers 1676. À cette époque, ils habitaient une mission à Sillery près de Québec. En 1684, sous la conduite des pères Bigot et Cassot, ils quittèrent pour la plupart Sillery pour aller s'installer près des chutes de la rivière Chaudière où ils constituèrent un village important de près de mille âmes.

D'autres groupes établirent résidence dans le haut de la rivière Chaudière et sur les bords du Lac Mégantic que les Abénaquis nommaient « Namesokantsik », ce qui signifie « endroit où il y a beaucoup de poissons ». Vers 1700 commença une autre migration importante sur le plan stratégique; on incita les Abénaquis à s'établir à Odanak et à Wôlinak (Bécancour).

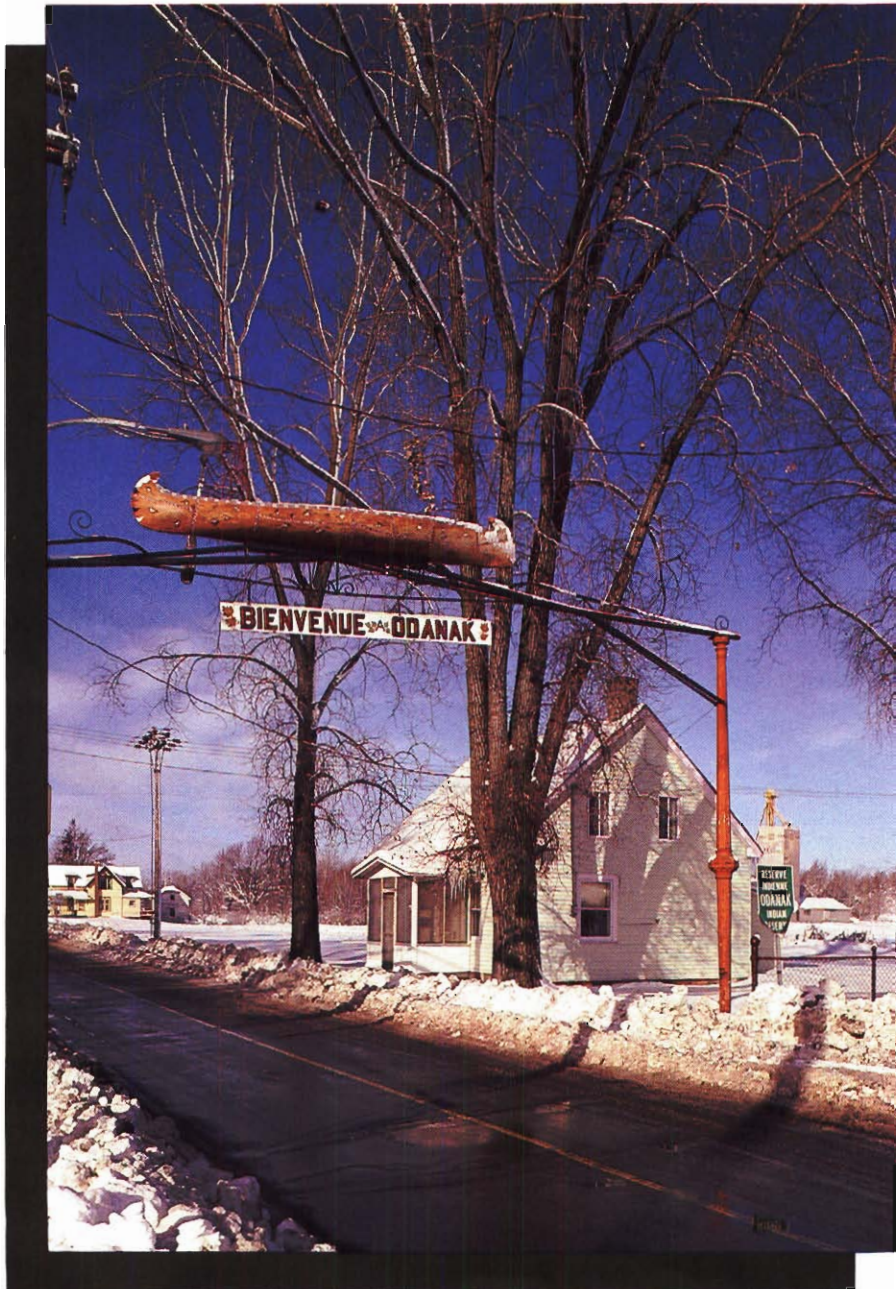
À ce dernier endroit, le peuplement s'effectua surtout en 1704 lorsque Monsieur de Beauharnois, intendant de la Nouvelle-France, invita les Abénaquis résidant à Anmesokkanti, sur la rivière Sandy (Maine), à émigrer vers les rives du Saint-Laurent.

Ces migrations qui jalonnèrent l'histoire de la Nouvelle-France ne doivent pas faire oublier le passé précolombien de ces Amérindiens.

À l'époque précolombienne

Le nom « abénaquis » découle de l'expression « wabanaki » qui signifie « terre de l'aurore » ou « pays qui est à l'est ». Les Abénaquis font partie de la famille linguistique algique ou algonquienne. À l'époque précolombienne, ils occupaient un territoire très vaste allant des états actuels de la Nouvelle-Angleterre jusqu'aux provinces maritimes.

Les Abénaquis d'Odanak habitaient autrefois un territoire délimité par la rivière Merrimack, qui traversait le New Hampshire et le Massachusetts pour se déverser dans l'océan Atlantique, et le lac Champlain. Les historiens distinguent souvent les Abénaquis de l'Ouest, qui s'installèrent dans le village actuel d'Odanak, des Abénaquis de l'Est, qui peuplaient la région du Maine à proximité des rivières



L'entrée du village d'Odanak sur la route 132, non loin de Sorel.
Photo. Paul-Émile Roux

Kennebec et Androscoggin. Cette distinction géographique recouvrait une différenciation linguistique, ces Amérindiens ne parlant pas les mêmes dialectes.

Les Abénaquis de Wólinak, mieux connus sous le nom des Abénaquis de Bécancour, sont pour la plupart les descendants des Malécites, tribu vivant le long de la rivière Saint-Jean au Nouveau-Brunswick appelé, sous le régime français, Acadie.

Le territoire des Abénaquis de l'Ouest était délimité d'est en ouest par la vallée du lac Champlain, les Montagnes Vertes, la vallée de la rivière Connecticut et les Montagnes Blanches. Au sud, les terres abénaquises étaient bordées par le lac Winnepesaukee et la vallée de la rivière Merrimack. Les hivers étaient froids, rudes, avec une période d'enneigement de quatre à cinq mois. Toutefois, les chaleurs de l'été permettaient une période de culture d'environ 140 jours.

On retrouvait dans les forêts de cette région le pin blanc, les épinettes rouge et noire et le cèdre (thuya). Pour assurer leur subsistance, les Abénaquis de l'Ouest chassaient surtout le cerf, l'orignal et l'ours noir. Le castor, le rat musqué, le vison, la loutre, la martre ainsi que le renard étaient fort recherchés pour leur fourrure. Les lapins, les lièvres, les écureuils et plusieurs variétés d'oiseaux étaient également abondants sur le territoire de chasse des Abénaquis.

Il est difficile d'évaluer la population des Abénaquis de l'Ouest à l'époque précolombienne. Les épidémies, les guerres avec les Iroquois entre 1650 et 1680, ainsi que les nombreuses escarmouches entre les Abénaquis de l'Ouest et la colonie du Massachusetts décimèrent de façon dramatique les tribus abénaquises. On peut évaluer d'une manière raisonnable la population abénaquise avant ces

événements à environ cinq mille individus.

Le mode de vie ancestral

Les activités de subsistance des Abénaquis variaient au cours des saisons. Au printemps, on recueillait tout d'abord la sève des érables dans des récipients d'écorce afin d'en faire du sucre ou du sirop. Cette saison, propice à la pêche, permettait aux Abénaquis de faire ample provision de poissons qu'ils consommaient immédiatement ou qu'ils fumaient afin de constituer une réserve de nourriture. On utilisait pour la pêche des instruments fort variés : lances projetées du rivage ou d'un canot, torches allumées dans la nuit afin d'attirer les poissons, filets et hameçons.

Les Abénaquis s'adonnaient aussi à l'agriculture. Ils récoltaient, entre autres, des légumes verts et des patates sauvages. Dès le mois de mai, ils plantaient dans leurs champs du maïs, des haricots, des courges et du tabac. Durant l'été, ils s'occupaient à sarcler et à entretenir les champs, à pêcher et surtout à cueillir une grande variété de baies sauvages.

Vers la fin de la saison estivale, les Abénaquis cueillaient des plantes médicinales et se ravitaillaient en noix et en châtaignes.

Au cours de l'automne, ils chassaient, outre les pigeons, les oiseaux migrateurs aquatiques en utilisant des arcs ou en les piégeant à l'aide de filets. C'est à ce moment de l'année que les Abénaquis commençaient à chasser le cerf, l'ours et l'orignal.

Le costume abénaquis

Le port du haut-de-chausses caractérisait le costume masculin abénaquis. Il était en cuir tanné comme la ceinture que l'on

serrait autour de la taille. Les femmes, elles, se vêtaient de robes en peau de castor. On portait des mocassins faits de peau d'orignal. Pendant les grands froids d'hiver, on enfilaient des mocassins doublés de cuir tanné ou de peau de lapin sur lesquels on chaussait une autre paire de mocassins qui montaient jusqu'aux genoux.

Les Abénaquis utilisaient aussi des jambières montant jusqu'aux cuisses et retenues par une courroie. Pour se protéger des rigueurs de l'hiver, les hommes et les femmes s'enveloppaient d'un manteau composé de deux pans de peau d'orignal. Ce manteau était, la plupart du temps, orné de motifs peints, et accompagné de manches détachables.

Les jeunes hommes portaient les cheveux longs tandis que les hommes mariés se tressaient un chignon sur le dessus de la tête qu'ils fixaient à l'aide d'une lanière. Quant aux femmes, elles laissaient leurs cheveux libres ou les nattaient en deux tresses complétées par un chignon torsa-

dé sur le sommet de la tête et retenu par un cordon orné de pendentifs aux extrémités.

Hommes et femmes portaient des chapeaux de fourrure.

Aux vêtements venait s'ajouter une panoplie d'objets que l'Abénaquis transportait avec lui. On retrouvait tout d'abord le couteau protégé par un fourreau retenu à la hauteur de la poitrine. Il apportait aussi un gobelet de bois attaché à la ceinture par une lanière de cuir et un petit sac de peau à l'intérieur duquel se trouvaient les instruments nécessaires pour allumer un feu. Parmi les autres objets, il faut mentionner la pipe et les amulettes représentant les esprits animaux bénéfiques.

Les mythes et les traditions

Les Abénaquis accordent une grande importance aux récits de la genèse du monde. Leurs mythes fourmillent de personnages, mais le plus prestigieux est certainement celui qui créa les êtres vivants :



Réplique miniature du Fort abénaquis de 1700, pièce de la collection du musée d'Odanak.
Photo. Jean Fiset

Tabaldak. Outre les êtres créés par Tabaldak, un seul, aux pouvoirs exceptionnels, a pu s'engendrer grâce à la poussière que Tabaldak avait touchée : Odziozo.

La plupart des événements des récits mythiques se situent dans la région du lac Champlain que les Abénaquis nomment Bitawbak. Ce lac est l'achèvement de l'oeuvre d'Odziozo. Les Abénaquis d'Odanak racontent qu'Odziozo fut si satisfait du résultat qu'il se transforma en rocher afin de pouvoir mieux contempler le paysage. Jusqu'en 1940, ceux-ci allaient fréquemment porter des offrandes sur ce rocher nommé Dundas Rock.

Plusieurs autres mythes relatent les actions spectaculaires d'Odziozo. Signalons simplement le combat contre des créatures marines (Manôge masak) sur la rivière Missisquoi, la conquête des divinités du tonnerre survenue sur une île du lac Champlain et la création de divers accidents géographiques à proximité du lac Champlain, tel Split Rock ou encore les chutes d'Otter Creek.

Selon les récits cosmogoniques abénaquis, l'homme fut créé par Tabaldak. Il modela tout d'abord les formes d'un homme et d'une femme en sculptant une pierre mais, insatisfait du résultat, il détruisit son oeuvre. Il recommença alors en sculptant le tronc d'un arbre. Ces premiers humains seraient les ancêtres des Amérindiens.

La cosmogonie abénaquise ne fait pas de distinction nette entre les objets animés et inanimés. Ainsi, ce qui peut paraître « inanimé » pour un Blanc, une roche par exemple, possèdera aux yeux d'un Abénaquis un pouvoir et une vie interne. De cette conception particulière de l'environnement naturel émane la fonction précise du chaman ou sorcier. Le chaman possède un pouvoir divinatoire. Il peut déterminer les territoires de chasse où les Abénaquis trouveront du gibier. Ses pouvoirs lui permettent également de prédire les événements et de guérir les malades.

Les Abénaquis se soucient grandement de l'environnement naturel. Les animaux



Dans la confection de leurs paniers, les artisans d'Odanak privilégient la technique du tressage; Emilia Msadaku utilise ici pour fabriquer un petit panier d'éclisses de trène et de loin d'odeur
Photo. Paul-Émile Rioux



Une des étapes du battage du frêne consiste à frapper la bûche avec l'endos d'une hache afin d'en détacher des rubans qui seront polis et serviront à la fabrication de paniers.
Photo : Paul-Émile Rioux

chassés possèdent des « esprits » ou des « gardiens » que les Amérindiens doivent honorer s'ils veulent capturer du gibier. Ainsi, on a établi un ensemble de préceptes à observer avant la chasse ou la consommation du gibier. Les ossements de l'animal sont conservés et doivent faire l'objet d'un traitement particulier. Avant les repas, on fait brûler de l'encens tiré de la graisse de l'animal tué. De même, il est strictement interdit de gaspiller de la nourriture. D'autres règles concernant le traitement des cultures de maïs, de courges, ou la cueillette de plantes médicinales sont appliquées. Par exemple, on a coutume de brûler du tabac lors de la plantation des semis et au moment de la récolte. Des prières sont régulièrement chantées lors d'événements marquants.

Ainsi, diverses cérémonies accompagnaient les événements publics réunissant toute la communauté. Danses et rituels étaient de mise lors des mariages, des visites des chefs d'autres tribus, de la première récolte de maïs, des déclarations de guerre et des funérailles. On exécutait aussi plusieurs danses profanes dont quelques-unes sont en usage encore aujourd'hui : les danses du Couteau, de la Pipe et de l'Aigle.

Héritage culturel : une continuité assurée...

Par l'artisanat

La production artisanale des Abénaquis est diversifiée. Parmi cette production on retrouve la laine molletonnée, la broderie, le travail sur cuir, le perlage, la vannerie de frêne, les masques de maïs, les fourrures et les pipes sculptées.

Depuis longtemps, la vannerie est reconnue comme l'une des activités artisanales caractéristiques d'Odanak. Les pièces de vannerie avaient autrefois des fonctions

très précises. Les paniers tressés, entre autres, servaient à la cueillette des fruits et des légumes ainsi qu'à la conservation des aliments. Les Abénaquis utilisaient à cet effet une grande variété de matériaux : écorces de bouleau ou d'orme, racines de cèdre, éclisses de frêne...

Les artisans d'Odanak adoptent volontiers la technique du tressage pour confectionner leurs paniers. Ils utilisent pour ce faire des éclisses de frêne qui, après avoir été détachées du tronc de l'arbre, sont polies, séchées, teintées et tressées.

La préparation de cette matière première comporte de nombreuses étapes. Les hommes choisissent l'arbre, enlèvent l'écorce puis battent le frêne pour en détacher des rubans qui seront polis. Les femmes s'occupent de teindre ceux-ci et de tresser les paniers.

Elles utilisent la plupart du temps des moules de bois correspondant à la forme du panier. Elles choisissent ensuite la technique de tressage appropriée. La dernière étape consiste à intégrer des éléments décoratifs afin de conférer au produit artisanal son originalité propre. On peut tout d'abord faire passer une bande horizontale de frêne par-dessus les éclisses verticales et la replier en forme de boucles à intervalles réguliers. On obtient ainsi des pointes décoratives en relief. Quelquefois, on utilise une technique décorative appelée « l'oeil de Dieu ». Il s'agit d'un tressage de fines éclisses en forme de pointes de diamant appliquées à la bordure du panier ainsi qu'aux anses lors de l'assemblage final. Enfin, l'emploi du foin d'odeur permet une variation subtile de formes et de couleurs. La vannerie de frêne est la forme d'artisanat la plus populaire. Elle constitue pour les Abénaquis d'Odanak une source de revenus appréciable.

Autrefois, à la venue de l'automne et de l'hiver, les hommes quittaient Odanak

pour chasser et tendre des pièges tandis que les femmes et les enfants demeuraient à la maison à confectionner des paniers. La belle saison revenue, toute la famille se rendait aux États-Unis, près d'un emplacement touristique, et y montait un kiosque offrant aux acheteurs la production artisanale de l'hiver.

L'apparition des marchands, au tout début du XX^e siècle, modifia profondément le commerce de la vannerie. Ces derniers, avides de profits, eurent tôt fait d'évaluer le potentiel économique de l'artisanat abénaquis. Ces marchands, venus de Montréal, de New-York, de Toronto ou même de Pierreville, fournissaient aux Abénaquis la matière première qui, une fois transformée en produit artisanal, se retrouvait sur les marchés du Canada et des États-Unis.

Cet état de fait fournissait aux Abénaquis un revenu stable en les incitant à fabriquer des paniers durant toute l'année. D'autres pièces d'artisanat intéressaient les marchands : modèles réduits de canots de bois, raquettes, répliques mi-

niatures de toboggans. Ce monopole économique eut comme conséquence l'interruption des voyages qu'effectuaient les Abénaquis aux États-Unis.

Au début des années cinquante, la demande de paniers diminua. Toutefois, d'autres objets d'artisanat connurent une certaine popularité. Ce système de mise en marché persista jusqu'au milieu des années soixante.

Par les artistes

Depuis longtemps déjà, Marie-Jeanne Gill, résidente d'Odanak, est reconnue pour ses connaissances très détaillées des techniques de confection des masques. À maintes reprises, elle a enseigné, à Odanak comme à Wôlinak, les procédés de cet art.

Madame Gill s'est spécialisée dans la confection de deux types de masques. Le premier, le « masque du soleil », est un symbole d'abondance dans la tradition abénaquise. Sur une structure de fines lanières de frêne sont tressées des feuilles



Masque réalisé par Marie-Jeanne Gill.

Photo Paul-Émile Rioux

d'épis de maïs séchées. Le second, le « masque du maïs », utilise également une structure de frêne sur laquelle des tresses de foin d'odeur sont tissées. Les cheveux du masque sont formés par des bouclettes de feuilles de maïs où se dissimule du tabac. Les sourcils sont confectionnés à partir des racines fibreuses du maïs.

Adrien Panadis, un autre artiste abénaquis, taille des sculptures et des totems cérémoniels. Ses œuvres s'inspirent des totems de la côte Ouest de l'Amérique du Nord. Ces totems représentaient l'animal protecteur du clan et possédaient pour les Amérindiens des pouvoirs magiques de guérison ou divinatoires.

Quelques-unes de ses sculptures sont exposées sur le parterre du musée d'Odanak: « L'offrande » exécutée en 1968; « La vierge » (1963); « L'ours grizzly » (1965). Sur le terrain de l'église catholique, on retrouve une sculpture représentant « l'événement de Fatima » (1969) ainsi qu'une sculpture évoquant « Adam

et Ève et le serpent ». Enfin, trois sculptures d'Adrien Panadis ornent la petite chapelle bâtie en 1945.

Odanak a malheureusement perdu, en 1983, un de ses grands artistes: Guy Sioui. Il sculptait des pipes en stéatite et ciselaient des bijoux en argent. Il s'inspirait principalement des objets d'art traditionnels des cultures abénaquise, huronne et iroquoise. On peut admirer ses pièces dans des centres d'exposition prestigieux, comme le Musée national de l'Homme à Ottawa et le Royal Ontario Museum à Toronto. Le grand public peut également se procurer de ses œuvres.

Avec treize autres collègues amérindiens, il a sculpté un bas-relief inséré dans un mur de la Chambre des communes à Ottawa. Cette pièce en stéatite représente les Amérindiens de l'Est du Canada.

Les œuvres du Guy Sioui se distinguent par leur originalité et leur qualité esthétique. Étroitement inspirés des mythologies amérindiennes, ses fourneaux de pipe



Danse traditionnelle exécutée par des danseurs abénaquis.
Photo Jacques Nadeau



Costume traditionnel des Abénaquis, pièce de la collection du musée d'Odanak.
Photo: Paul-Émile Rioux

sculptés représentent souvent des têtes d'oiseaux ou des motifs traditionnels, alors que les tuyaux sont ornés de plumes. Quant à ses bijoux en or ou en argent, ils sont souvent en forme de pointe de flèche, d'aigle ou de tortue.

Par le musée

Au début des années soixante, la Société historique d'Odanak, en collaboration avec le missionnaire J. Rémi Dolan, fonda le musée des Abénaquis d'Odanak.

Logé dans l'ancienne école primaire du village, le musée regroupe des pièces importantes qui témoignent de l'histoire, des traditions culturelles et des coutumes des Abénaquis. Si, à l'origine, ce musée n'était qu'un lieu où les habitants du village venaient offrir des objets ayant appartenu à leurs ancêtres, aujourd'hui, il s'est considérablement agrandi et sa collection s'est enrichie.

Quatorze salles sont ouvertes au public. Au rez-de-chaussée, sont exposés des sculptures abénaquises, des masques amérindiens faits de cosses de maïs et de foin d'odeur, ainsi que de superbes costumes traditionnels. Dans une des salles, le visiteur peut contempler une reconstitution fidèle du mode de vie ancestral des Abénaquis, l'environnement quotidien de ces chasseurs-cueilleurs y étant représenté. Qu'il s'agisse de chasse, de fabrication de canot ou des particularités des tapis d'écorce, il se dégage de l'ensemble une originalité thématique et un caractère éducatif riches en informations sur la culture abénaquise. Ainsi, les pièces placées sous vitrine sont intégrées à l'environnement végétal ou animal auprès duquel elles acquièrent une valeur plus concrète.

La vannerie tient une place de choix dans la collection du musée d'Odanak. Au sous-sol, on retrouve des moules à panier, des billes de frêne servant à préparer les éclisses de bois, ainsi que divers objets utilisés lors de la confection des pa-

niers et des récipients de frêne et de foin d'odeur.

Signalons enfin qu'une salle est entièrement consacrée à la reproduction du fort abénaquis construit au début du XVIII^e siècle pour défendre la colonie française. D'autres salles présentent des témoignages (photographies, objets...) sur les événements importants de la vie de cette communauté. Le musée d'Odanak se préoccupe aussi de l'histoire de la langue abénaquise. Le musée détient des documents uniques, dont des grammaires et des répertoires de chant.

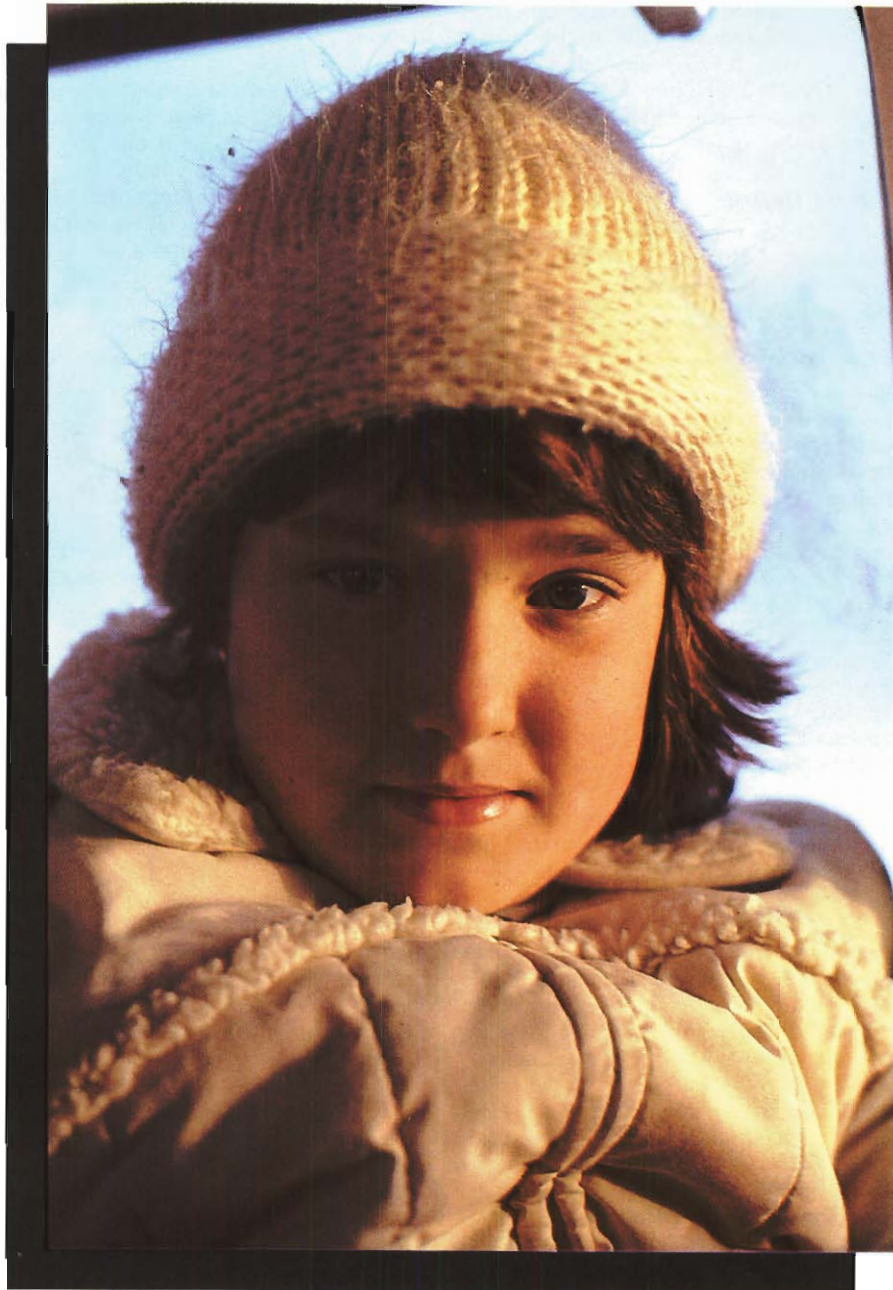
Par la Société historique

La Société historique d'Odanak fut fondée en 1965 dans le but de créer et de gérer le musée abénaquis d'Odanak. La gestion du musée et la conservation de la culture abénaquise demeurent les objectifs de cette institution.

La Société historique d'Odanak s'est dotée d'une bibliothèque affiliée à la Bibliothèque centrale de prêts de la Mauricie. Elle possède, entre autres sujets, des ouvrages sur la culture amérindienne.

Par l'Association culturelle « Mikwôbait »

Cette association existe depuis 1982. Elle s'intéresse à tous les aspects de la culture abénaquise et participe activement à la vie communautaire du village. Pour ne donner qu'un exemple, elle a, au cours des dernières années, effectué des recherches sur la langue abénaquise en colligeant des données linguistiques auprès de locuteurs du village. Ce travail a permis la constitution de documents préliminaires qui ont rendu possible l'élaboration d'un manuel de base utilisé dans les cours offerts aux jeunes Amérindiens. Ce programme est aussi offert à Wôlinak. De plus, grâce à l'initiative du conseil des parents d'Odanak, des cours d'initiation à la culture abénaquise sont proposés aux



Jeune abénaquise d'Ojibwa.
Photo. Paul-Émile Rioux

écoliers non-Autochtones de l'école primaire de Pierreville afin de les sensibiliser à la spécificité culturelle de leurs voisins.

Par l'église des Abénaquis

Les Abénaquis habitèrent la région de Saint-François dès la seconde moitié du XVII^e siècle. Ils fréquentaient alors l'église paroissiale située sur la Pointe du Moulin. Il eurent leur propre église lors de la fondation d'une mission officielle pour les Abénaquis à même le territoire de la seigneurie de Jean Crevier.

En 1759, la troupe du major Rogers incendia l'église du village et la résidence des Jésuites. L'armée anglaise, exacerbée contre les Abénaquis en raison de leur alliance avec les Français, saccagea le village en entier.

Après l'incendie de 1759, les Abénaquis construisirent une petite église de bois et y installèrent une vieille cloche provenant de la paroisse Saint-François. Bien que très pauvres, ils se cotisèrent pour en achever l'édification. Le 24 mai 1819, cette église était, elle aussi, la proie des flammes. On entreprit des travaux de reconstruction en 1828. La nouvelle église de pierre mesurait 21 mètres de long sur 10 mètres de large. Sa sacristie faisait 1,5 mètre sur 6 mètres. Elle fut achevée en 1931.

Au cours du XIX^e siècle, le protestantisme connut un certain essor à Odanak. On édifia une église anglicane en 1866 et un presbytère en 1867. En 1884, l'Abénaquis Peter Emmett, membre de l'Advent Christian Conference, bâtit une petite chapelle afin d'y prêcher l'évangile.

En 1899, on construisit un nouveau presbytère à proximité de l'église catholique. Le 17 juillet 1900, un incendie provoqué par la foudre rasa de nouveau l'église catholique d'Odanak. Les murs de pierre furent toutefois épargnés et dès l'année

suivante, on entreprit la construction d'une nouvelle église. L'abbé Gonzague en acheva la restauration en 1909 grâce à l'aide financière d'un sénateur américain d'ascendance abénaquise, Matthew Stanley Quay.

Le développement économique

L'artisanat occupe aujourd'hui une place importante parmi les activités des habitants d'Odanak. Une corporation à but lucratif fut créée en 1983 dans le but d'assurer des emplois permanents à des artisans. La corporation qui produit différents objets : vestes, pendentifs de cuir, paniers de frêne etc, connaît un revenu annuel d'environ 200 000 \$. Plusieurs points de vente ont été établis à Montréal, à Québec, dans les Laurentides ainsi qu'aux États-Unis.

Il y a quelques années, le village d'Odanak s'est doté d'un atelier de couture. Cette petite entreprise privée emploie surtout des femmes.

Outre les activités reliées à la commercialisation des produits d'artisanat, le village de Wólinak a son industrie depuis dix ans : l'Abénaqui Plastique. Trois employés y travaillent de façon permanente et on retient les services de cinq personnes supplémentaires en haute saison, soit six mois par année. L'Abénaqui Plastique se spécialise dans la fabrication de canots de fibre de verre. Récemment, elle a conçu un canot de fibre de verre très léger (10 à 15 kg) qui connaît un grand succès. L'Abénaqui Plastique peut produire quatre cents canots par année ce qui représente un chiffre d'affaires annuel de 200 000 \$. Parmi la clientèle de l'entreprise, on compte la Suède et les États-Unis. Mentionnons enfin qu'outre les canots, l'Abénaqui Plastique fabrique des réservoirs, des bâtiments en forme de serre et des galeries en fibre de verre.

L'aménagement des villages

Odanak

Fondé en 1700 près de la rivière Saint-François, ce n'est qu'en 1715 que le village d'Odanak connaît son emplacement définitif. Il est situé à proximité de Saint-François-du-Lac, sur la rive sud de la rivière Saint-François, et de Pierreville, petite municipalité érigée sur la rive nord de ce même cours d'eau.

Odanak abrite toujours des témoignages importants de son passé. À l'ombre d'un bosquet de pins, l'église domine les rives de la rivière. À proximité, le musée occupe l'ancienne école que dirigeaient les Soeurs grises de la Croix.

Le village se compose de petites maisons coquettes alignées harmonieusement le long de la Saint-François. Sa population est de 204 habitants bien que la bande proprement dite, incluant les Abénaquis vivant à l'extérieur du village, compte environ 600 membres. La superficie du territoire d'Odanak est d'environ six kilomètres carrés.

Bien que la construction résidentielle soit dynamique, avec la construction d'en moyenne cinq nouvelles maisons par année, les Abénaquis préfèrent toutefois rénover les maisons déjà existantes. Des travaux divers d'aménagement urbain et

des efforts particuliers contribuent à embellir l'aspect du village.

Wôlinak (Bécancour)

Fondé en 1704, le village de Wôlinak est situé à vingt kilomètres à l'est de Trois-Rivières. La bande regroupe une population d'environ 100 habitants, dont 80 résident au village en permanence. Le village, d'une superficie totale de 57 hectares, se dresse du côté sud en remontant la rivière Bécancour.

La politique d'accueil aux diverses communautés amérindiennes du Québec constitue une particularité intéressante du village. On espère ainsi favoriser les échanges culturels et permettre aux Amérindiens venant de régions éloignées et devant vivre à proximité des centres urbains, de demeurer dans un village amérindien.

Tout comme à Odanak, les habitants du village accordent une grande importance aux questions d'aménagement urbain. Wôlinak possède une superbe plantation de pins vieille de vingt ans et comptant environ 35 000 arbres.

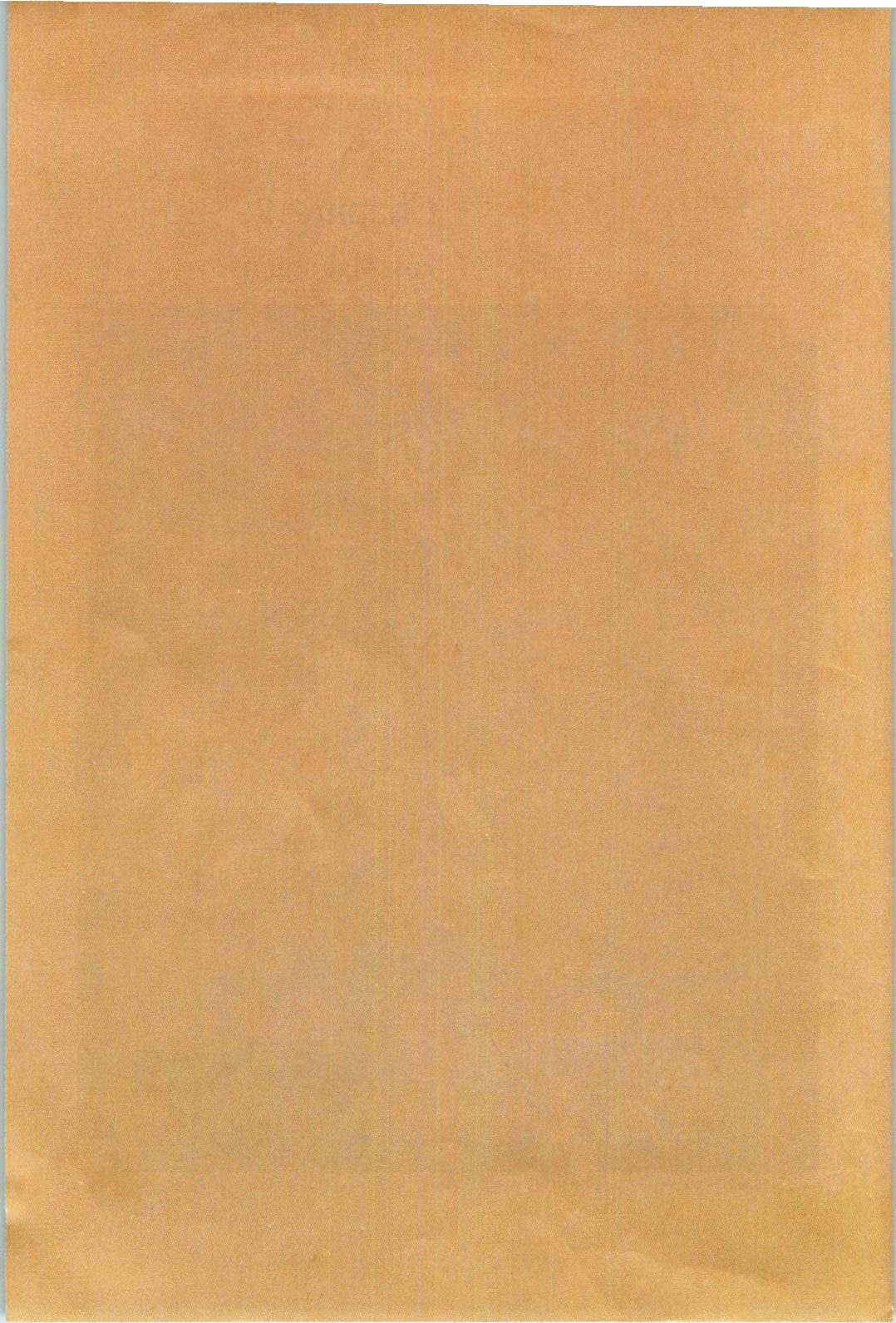
À Wôlinak, la construction résidentielle témoigne de beaucoup de vigueur. On y bâtit depuis quelques années en moyenne trois nouvelles maisons par année.

Chapitre 2

Les Algonquins



*La grand-mère Philomène Gunn et sa fille Bella à leur campement d'hiver près du lac des Oies.
Photo: Jean Fiset*





Pikogan.

Photo: Bernard Beaupré

Selon les récits de la tradition orale et les données archéologiques, le territoire ancestral des Algonquins serait la côte est de l'Atlantique. Aujourd'hui installés en Abitibi-Témiscamingue, ils auraient emprunté la rivière des Outaouais comme voie de pénétration effectuant ainsi un mouvement d'est en ouest.

Les Algonquins ont eu des contacts avec les Attikameks, les Cris et les Ojibways de l'Ontario. Des échanges culturels, des alliances et des mariages se sont produits d'une nation à l'autre ou encore d'un clan à l'autre sous un régime patriarcal. Au cours des temps, ils vécurent plusieurs guerres contre leurs ennemis jurés les Iroquois, ces derniers cherchant à agrandir leur territoire de chasse sous les pressions des commerçants de fourrures.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les tentatives d'évangélisation des missionnaires jésuites ne réussissent qu'à moitié car la population algonquine conserve ses instincts nomades. Aux Jésuites succèdent les Sulpiciens qui fondent des missions afin de garder les Amérindiens près d'eux et d'exercer ainsi un certain contrôle.

Au cours du XIX^e siècle, les prêtres séculiers et les Oblats prennent la relève. Avant l'implantation de missions permanentes, les Oblats voyagent au fil des saisons pour rejoindre les Algonquins sur leur territoire. Jusqu'au milieu du XIX^e

siècle, les Algonquins demeurent réticents à la religion catholique et préfèrent s'adonner à la pratique religieuse de leurs ancêtres.

La création des territoires indiens aux XIX^e et XX^e siècles amorce l'ère de la sédentarisation. La majorité des villages s'établissent à proximité des centres urbains où l'on peut trouver du travail tout en pratiquant occasionnellement les activités traditionnelles de subsistance, soit la chasse, la pêche et le piégeage.

Les Algonquins du Québec, qu'on appelle également les « Anishnabe » ou « Nishnabi » signifiant les « vrais hommes », font partie de la grande famille linguistique algonquienne. Leur langue maternelle est l'algonquin. (Plus de 4 000 personnes habitent à ce jour neuf villages de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit pour les Algonquins du nord : Grand-Lac-Victoria, Lac-Simon, Winneway, Pikogan et Témiscamingue et pour les Algonquins du sud : Kipawa, Wolf Lake, Lac-Rapide et Maniwaki.) Malgré les épidémies et les guerres qui, au cours des siècles, réduisirent considérablement la nation, la population actuelle est à peu près la même qu'au début du XVIII^e siècle.

Le mode de vie traditionnel

Le mode de vie traditionnel des Algonquins s'articulait autour de la chasse, la

pêche, le piégeage et la cueillette. On s'adonne aux activités de subsistance au rythme des saisons et en harmonie avec l'environnement.

À l'automne, la période de la chasse était particulièrement exigeante et occasionnait maints travaux. Le partage des tâches s'organisait alors selon le sexe. Jusqu'au retour des hommes de la chasse, les femmes s'occupaient de subvenir aux besoins de leur famille au campement de base. Elles s'adonnaient à la chasse au petit gibier (lièvre, perdrix), à la pêche, préparaient les repas, puisaient l'eau et ramassaient le bois sec.

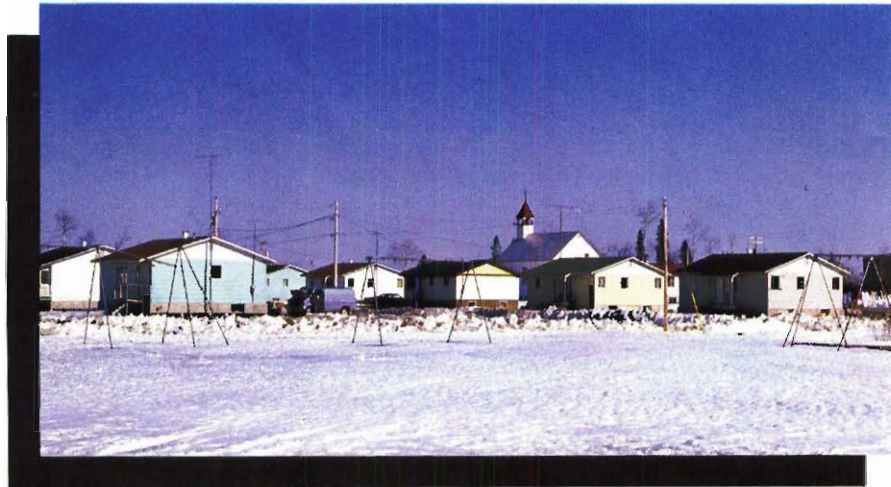
De retour au campement, les hommes préparaient les outils nécessaires au piégeage, coupaient le bois pour l'hiver tandis que les femmes tannaient les peaux, conservaient la viande pour l'hiver et confectionnaient les vêtements. Les fruits d'une bonne chasse permettaient à toute la famille de se nourrir et de se vêtir. Le partage des prises entre les familles était

une coutume bien établie chez les Algonquins. Loin d'entretenir des rapports de dépendance, cette coutume favorisait plutôt les relations fraternelles.

La saison estivale était l'occasion des grands rassemblements au cours desquels on célébrait les mariages. Propice aux échanges de toutes sortes, cette période faisait largement place aux récits de chasse. Les produits de la pêche permettaient de varier le régime alimentaire et la cueillette des fruits procurait la vitamine C presque absente de l'alimentation hivernale.

L'alimentation

Les moyens de subsistance reliés aux activités traditionnelles relevaient de la chasse au gros et petit gibier, de la pêche, du piégeage et de la cueillette. De plus, on pratiquait, semble-t-il, la culture du maïs et du tabac sans toutefois lui conférer une place importante. Leurs outils de pierre (les couteaux), de bois (la pelle à neige, les cuillères) ou d'os (les grattoirs,



Lac-Simon.
Photo : Pratte

les épilatoires et les aiguilles) étaient aussi diversifiés que les activités traditionnelles s'y rattachant.

L'habitation et le transport

L'écorce de bouleau constituait la principale matière première de l'habitat algonquin. Elle recouvrait une charpente montée de perches. Cette couverture pouvait être roulée, transportée et réutilisée d'un site de campement à un autre. L'écorce servait à la confection de plusieurs types de contenants destinés à conserver la nourriture, à puiser l'eau ainsi qu'à la construction du canot, un des principaux moyens de transport des Algonquins.

Les vêtements

La peau d'orignal, une fois traitée et taillée, servait à confectionner les robes et les jupes des femmes, les jambières des hommes, les mitaines et les mocassins. Les femmes passaient de longues heures à broder les vêtements et les objets de parure tels que les bracelets, les colliers, les boucles d'oreilles et les bandeaux qui complétaient l'habillement.

Le commerce des fourrures

La présence de Champlain et le commerce des fourrures le long de la rivière des Outaouais au début du XVII^e siècle, devait rapporter aux Algonquins. En effet, comme les Français préféraient traiter avec les Hurons et que ceux-ci empruntaient obligatoirement la rivière des Outaouais, les Algonquins exigeaient d'eux un droit de passage élevé pour les peaux en provenance de la Baie-James, des Grands-Lacs et de l'Abitibi. Malheureusement, les attaques des Iroquois amenèrent les Algonquins à quitter ce territoire pour se réfugier chez les Montagnais et les Attikameks. La paix rétablie en 1701, ils revinrent vivre le long de l'Outaouais. Ils ne purent cependant continuer à profiter du droit de passage qu'ils réclamaient aux Hurons puisque le commerce des fourrures se déroulait désormais avec les Cris de la Baie-James. Les Algonquins ont donc servi pendant plus de cinquante ans d'intermédiaires dans le commerce des fourrures entre les Hurons et les Français.



L'intérieur de l'église de Grand-Lac-Victoria, la plus ancienne de l'Abitibi-Témiscamingue.
Photo. Bernard Beaupré



Tom Rankin, un trappeur très actif, nous montre l'armature d'une raquette; il en enseigne les techniques de fabrication aux jeunes de Pikogan.
Photo. Jean Fiset

La religion

Les croyances et les pratiques religieuses des Algonquins relèvent du chamanisme. On considère le symbole explicatif de l'univers, l'« Arbre de vie », comme sacré.

Le chaman, communément appelé le sorcier, servait d'intermédiaire entre le monde des hommes (le connu) et le monde de l'univers (l'inconnu). Il agissait à la fois en tant que guérisseur et voyant. À l'aide de figurines ou d'herbes, il pratiquait ses rites dans une tente surnommée « tente tremblante ». C'est là qu'il entrait en contact avec les esprits divins, humains ou animaux.

La présence de rites dans les activités quotidiennes de l'Algonquin leur conférait une connotation religieuse. Par exemple, plusieurs rites étaient pratiqués avant, pendant et après la chasse de façon à respecter l'esprit de l'animal tué. Le chasseur s'assurait ainsi des chasses futures fructueuses et évitait de ce fait la famine ou même la mort.

Les structures socio-politiques

Le Conseil algonquin de l'ouest du Québec

Ce Conseil fut fondé en 1980 lors d'une importante assemblée regroupant quelque 350 Algonquins. Il est officiellement composé de cinq chefs de bande, de deux représentants du Conseil des sages et d'un représentant du Conseil des trappeurs. Les femmes y prennent part de même qu'un représentant de la jeunesse. Cet organisme administratif regroupe les villages de Témiscamingue, Grand-Lac-Victoria, Winneway, Lac-Simon et Piko-gan. Toutefois, les neuf villages algonquins retirent les mêmes services du Conseil dont les membres sont élus pour une période de deux ans. Son mandat

premier est de préserver la culture et le mode de vie traditionnel.

L'Association « Anishnabe » des Algonquins

De nombreuses rencontres de 1982 à 1984 entre les Algonquins de Maniwaki, de Wolf Lake, de Lac-Rapide et de Kipawa, amenèrent les chefs de ces villages à former l'Association « Anishnabe » des Algonquins.

Cette association détient sa propre charte et élabore les revendications territoriales et politiques du peuple algonquin. Les quatre chefs fondateurs représentent l'Association lors des rencontres avec les différentes instances gouvernementales.

Le conseil de bande

Le conseil de bande est à la base de l'organisation politique de chaque village algonquin. Le chef élu par la population exerce son autorité pour un terme de deux ans selon la *Loi sur les Indiens*¹ ou pour plus longtemps sous un régime traditionnel. Quatre conseillers assistent le chef dans ses fonctions.

Un gérant de bande avec son équipe assume l'administration que le conseil de bande supervise. La répartition des tâches s'effectue presque naturellement selon les capacités et les intérêts de chacun des membres du conseil.

Les responsabilités qui relèvent du conseil de bande sont très variées : services municipaux, santé, éducation, développement économique, activités de chasse, de pêche et de piégeage, culture, communication, artisanat et loisirs.

La justice et la santé

La police amérindienne assure la sécurité dans les différents villages algonquins. En général, un dispensaire prodigue les premiers soins aux patients. Toutefois, une

infirmière visite les villages une fois ou deux par semaine pour offrir des soins adéquats aux résidents.

Le centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Le centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, organisme à but non lucratif dirigé principalement par des Algonquins, a été fondé en 1974 afin d'aider les Autochtones de passage à Val-d'Or à mieux s'adapter au milieu urbain. Il offre un service d'accueil, de loisirs, d'hébergement et de traduction. Le centre d'amitié accorde une attention spéciale aux jeunes. Les efforts du centre portent sur la préparation de campagnes d'information, l'organisation de loisirs pour tous les âges et la mise sur pied d'un centre de réadaptation amérindien. Les Algonquins et les Cris constituent la clientèle régulière du centre. Les non-Autochtones y sont les bienvenus.

Les villages

Maniwaki

Au milieu du XIX^e siècle, les Algonquins s'installèrent dans le village de Maniwaki. Situé à 128 kilomètres au nord de Hull, il regroupe la communauté la plus nombreuse avec ses 1000 habitants et ses 260 maisons.

L'activité économique du village repose sur plusieurs entreprises: le supermarché où, avec l'autorisation du conseil de bande, la vente de spiritueux et de bière est légale; une station d'essence; un salon de coiffure et un service de taxi.

L'école du village dispense des cours jusqu'à la deuxième année du secondaire. L'administration scolaire relève du conseil de bande. On prévoit offrir pour 1985 les programmes de secondaire III et IV. Une école pour les handicapés fonctionne indépendamment avec un service de transport adapté.



Agnès Chabot de Maniwaki confectionne ici une veste en cuir d'original.
Photo: Jean Fiset

Les Algonquins organisent de nombreuses activités culturelles soit au centre pour les jeunes, au centre communautaire ou à la boutique d'artisanat dont le nom, « Wadub », signifie les racines d'épinettes. On prévoit pour l'été 1984 la construction d'une bibliothèque à l'usage de la communauté à proximité de l'école et du lac.

Un détachement local de la police amérindienne assure le maintien de l'ordre dans le village.

Lac-Rapide

Établi en 1961, le village de Lac-Rapide est situé à quelque 150 kilomètres au nord de Maniwaki. La population s'y élève à 255 habitants établis dans une soixantaine de maisons.

Une des préoccupations majeures de la communauté est d'agrandir son territoire. Toute construction est présentement impossible faute d'espace.

Dans le domaine de l'éducation, on offre le cours primaire. Un comité formé d'un

conseiller rattaché au conseil de bande, d'un enseignant et de trois parents s'occupe des questions scolaires.

On peut trouver dans la boutique d'artisanat de Lac-Rapide des vêtements fabriqués en peaux d'orignaux.

Les habitants de Lac-Rapide s'adonnent à plusieurs activités sportives telles des tournois de balle-molle, des concours de pêche au doré durant l'été et, à l'automne, des compétitions de chasse à l'orignal.

Kipawa

Le village de Kipawa regroupant une trentaine de maisons est situé à dix kilomètres de Témiscamingue. Sa population s'élève à 190 habitants.

N'ayant pas encore d'école à l'intérieur du village, les enfants doivent poursuivre leurs cours à l'extérieur. Le conseil de bande est responsable de leur transport.

Quelques bâtisses, telles la boutique du trappeur, le dispensaire, le local de la



Détail d'un fourreau de fusil en cuir d'orignal. (Boutique d'artisanat de Notre-Dame-du-Nord)
Photo: Bernard Beaupré



Au terrain de jeux de l'école de Maniwaki...
Photo Jean Fiset

police amérindienne et le bureau du conseil de bande, constituent les infrastructures du village.

On ne peut parler de Kipawa sans penser à ce citoyen de marque, Kermot A. Moore, qui s'est illustré tant au point de vue politique que par ses recherches historiques sur le peuple algonquin.

Kermot A. Moore est né en 1926 dans le sud du Témiscamingue. Avant de s'engager politiquement, il a exercé les métiers de trappeur, bûcheron et a travaillé dans le secteur des mines puis dans celui de l'aviation. En 1971, il fonde l'Alliance laurentienne des Métis et des Indiens sans statut (ALMISS) connue aujourd'hui sous l'appellation de l'Alliance autochtone du Québec. Il poursuit son activité politique au Conseil des Autochtones du Canada, dont il assume la présidence en 1974 et 1975.

En 1975, il quitte la scène politique pour se consacrer à des recherches historiques sur les Algonquins. Ainsi, il participe en 1980 à la co-rédaction d'un rapport portant sur les droits territoriaux au nom de l'ALMISS. Ce document est déposé au Bureau des revendications autochtones à Ottawa.

Plus tard, en 1982, il publie un ouvrage consacré au peuple de Kipawa intitulé *Kipawa, Portrait of a People*. Il relate dans ce livre plusieurs événements historiques et souligne les difficultés rencontrées par son peuple dans sa quête d'autonomie socio-culturelle.

À son décès en novembre 1982, Kermot A. Moore préparait un livre qui fut complété par des amis et publié en 1983 sous le titre *La volonté de survivre*. Cet ouvrage posthume traite des droits fondamentaux des premiers habitants du pays.

Wolf Lake

On retrouve le village de Wolf Lake, la plus petite communauté algonquine, à 40 kilomètres de Témiscamingue. Bien que 68 personnes y séjournent occasionnellement, seulement deux familles y ont établi leur résidence permanente.

L'accès au territoire fréquenté par la bande est très difficile; on doit emprunter un chemin de terre battue pour s'y rendre. L'absence de services publics tels que l'électricité et l'eau courante explique l'exode de la communauté près du village non-autochtone de Témiscamingue. C'est à cet endroit qu'on retrouve le bureau du conseil de bande et une boutique d'artisanat où travaillent une douzaine d'Algonquins.

Témiscamingue

Établi en 1951, le village de Témiscamingue est le second en importance avec sa population de près de 355 habitants. Il est situé à 53 kilomètres au nord de Ville-Marie. On y compte 68 maisons dont huit sont de construction récente.

Le conseil de bande emploie plusieurs professionnels: un travailleur social, un agent éducatif, un enseignant, une infirmière, quatre policiers algonquins, un gérant de bande, des employées de secrétariat et un agent de développement économique.

Le reboisement systématique du territoire, devenu nécessaire à la suite des coupes de bois effectuées par les sociétés forestières, constitue une autre source d'emploi. On a déjà terminé un premier reboisement et on espère réaliser un projet de pépinière favorisé par des conditions climatiques idéales.

Le village accueille chaleureusement les touristes avec sa boutique d'artisanat, son kiosque d'information sur les Algonquins de Témiscamingue et, pendant l'été, sa

journée traditionnelle, fête locale préparée par des étudiants et ouverte à tous.

Afin de mieux informer sa population, un journal mensuel local, *Le Saugeeng news letter*, est publié depuis l'automne 1983. Le nom de ce journal signifie « la tête du lac ».

À Témiscamingue, les perspectives d'avenir sont prometteuses. Mentionnons l'implantation de la pépinière; la formation des enseignants algonquins offerte par la constituante de l'Université du Québec à Chicoutimi; le développement des programmes de formation touchant les métiers et professions; l'établissement d'une compagnie de construction et la mise en service d'une station de taxi.

Grand-Lac-Victoria

Situé à 50 kilomètres au sud de Val-d'Or, Grand-Lac-Victoria compte 300 habitants. Plus qu'un simple village, il s'agit en réalité d'un lieu de rassemblement ancestral qui a repris son importance cul-

turelle depuis 1980 avec la fondation du Conseil algonquin. Une assemblée y fut tenue par les neuf chefs de bande. Cet endroit est également connu comme une grande réserve faunique.

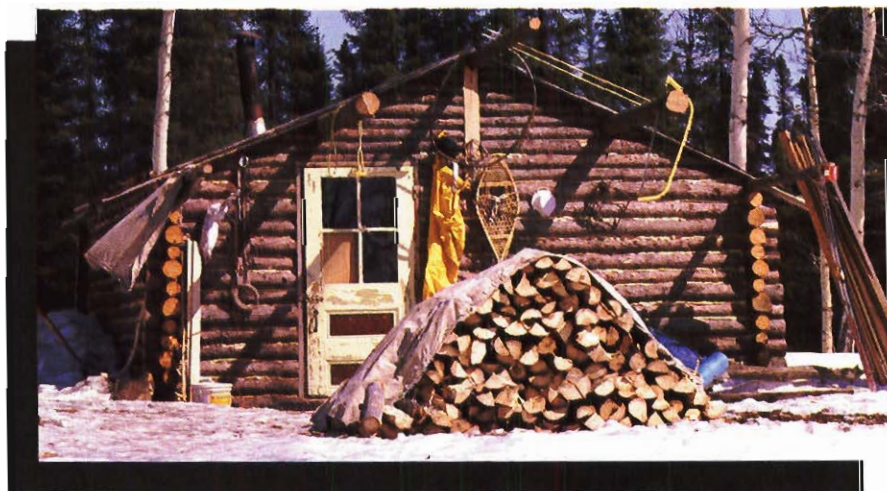
L'accès au village demeure difficile car la route se termine sur la rive du lac et le voyageur doit poursuivre en canot. La petite agglomération se compose de 38 habitations dont 8 de construction récente.

L'hiver venu, la population déserte le village pour aller travailler dans les localités voisines et s'adonner au piégeage du castor. Elle revient en mai pour la saison estivale, profitant de la pêche à l'esturgeon et au doré qui y sont abondants.

Les enfants, étudiant à Lac-Simon, reviennent eux aussi à leur village passer l'été.

Winneway

L'histoire attribue une force peu commune aux ancêtres algonquins de Winne-



Camp de chasse algonquin en Abitibi.
Photo: Pratte

way, village situé à 72 kilomètres à l'est de Notre-Dame-du-Nord et comptant une population de 235 habitants. Winneway n'est pas enregistré selon la *Loi sur les Indiens* et, de ce fait, ne jouit pas du statut de réserve indienne. Son conseil de bande désire remédier à cette situation en négociant une entente avec les gouvernements provincial et fédéral.

Une quarantaine de maisons forment le village. À l'intérieur de l'unique bâtiment public, on retrouve un dépanneur, une boutique d'artisanat ainsi qu'un billard et autres jeux du genre tenant lieu de centre récréatif.

De plus, les villageois organisent en septembre un tournoi de balle-molle qui ne manque pas d'attirer les habitants des villages avoisinants depuis déjà quatre ans.

Lac-Simon

Établi en 1962, le village de Lac-Simon est situé à 32 kilomètres au sud-est de

Val-d'Or. Sa population de 560 habitants compte 63 maisons.

En pénétrant dans le village, on remarque, à main gauche, l'emplacement d'un site réservé à la construction de 22 nouvelles maisons au cours des dix prochaines années. La vie de la communauté s'active autour de l'église, d'un centre culturel, en fonctionnement depuis 1978 et fréquenté assidûment par les Anciens, et d'un centre d'artisanat. La nouvelle école, d'architecture moderne, accueille les enfants du primaire jusqu'au secondaire III. On compte y offrir bientôt des classes de secondaire IV et V. Le conseil de bande deviendra responsable de l'éducation en 1987.

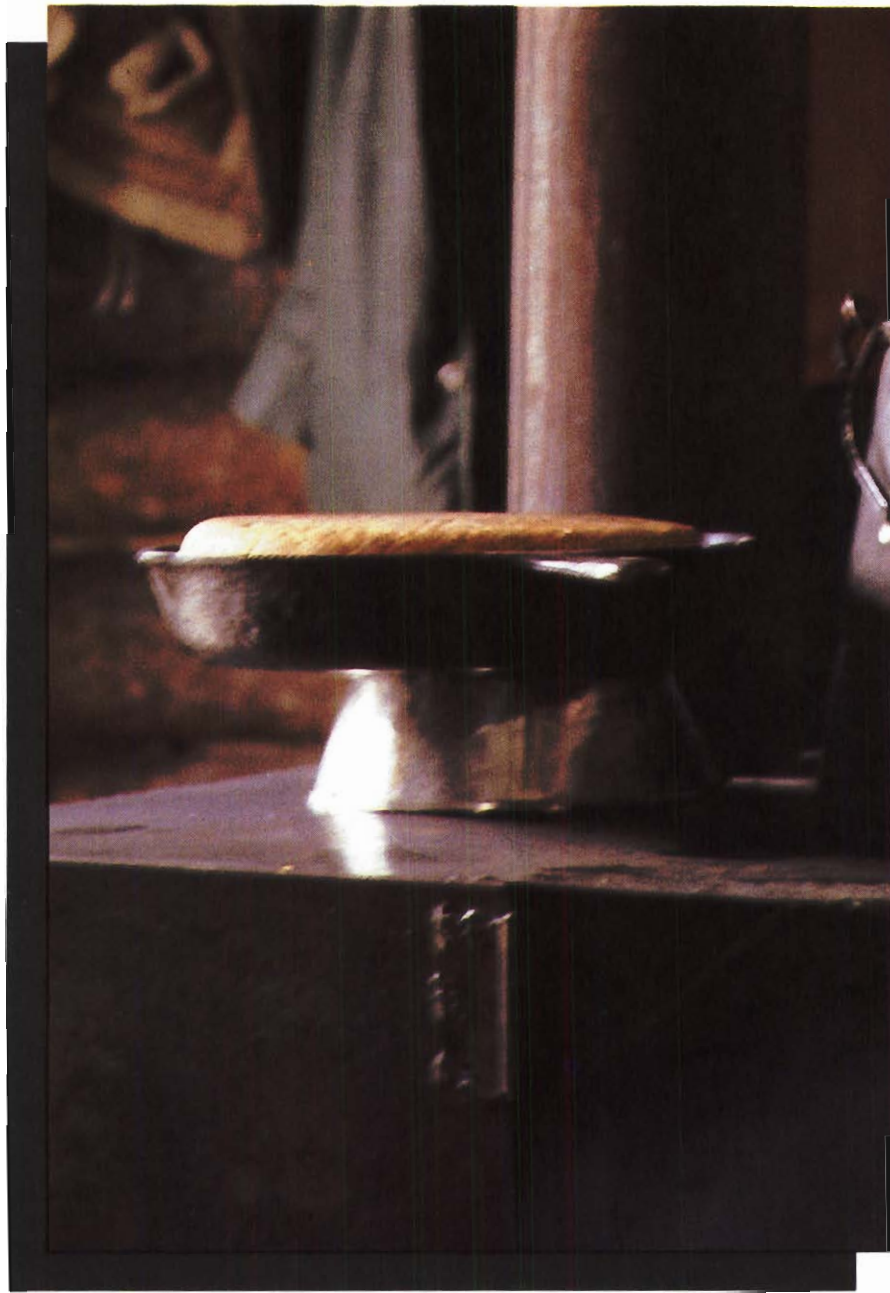
À Lac-Simon, la philosophie entourant le développement économique, l'éducation et les activités culturelles s'inspire du mode de vie traditionnel et s'articule autour de lui.

Ainsi, depuis sept ans les gens de Lac-Simon organisent la journée du canot ou



William Commanda de Maniwaki est un des seuls artisans algonquins à fabriquer des canots d'écorce. Sa renommée s'étend à l'étranger d'où il reçoit de nombreuses commandes.

Photo. Jean Fiset



*La banique, pain des Autochtones, peut se cuire de différentes manières, dans le sable ou à la poêle.
Photo. Pratte*

« Tciman Kijigan ». Cette activité culturelle et sportive attire quelque 1 200 spectateurs venus de tous les villages algonquins. La tradition veut qu'on y élise une princesse. Le rivage du Lac-Simon, appelé « Cicip Sakikan » par les anciens, est le site de grands moments lors des courses et des rencontres familiales qui s'y déroulent.

Autrefois, on se rencontrait avant l'ouverture de la saison du piégeage qui voyait les familles se disperser sur le territoire. La journée du canot se tient à la première fin de semaine de septembre. Cette fête fournit, une fois de plus, l'occasion de faire revivre les récits de piégeage. On en profite également pour se rappeler l'importante histoire des liens familiaux.

En novembre, une semaine d'activités en forêt est au programme scolaire des jeunes Algonquins de Lac-Simon. Avec leur famille, ils apprennent alors à monter le campement, à poser les pièges, à se déplacer en forêt, à se familiariser avec les tâches de la saison automnale. Des vidéos tournés sur place permettent, de retour à l'école, de poursuivre l'enseignement traditionnel.

Fin février, début mars, ont lieu au village les journées du trappeur. Cette activité se déroule depuis trois ans. Les participants doivent attraper le lièvre vivant, avec leurs mains ou au filet, et pêcher le brochet sous la glace.

Lorsque le printemps arrive, on consacre une journée à la partie de sucre traditionnelle pour les enfants. À près de quarante kilomètres du village, ils se familiarisent avec les techniques traditionnelles de transformation de l'eau d'érable. Suivra le camping annuel pour l'été. Dès la première semaine de juin, toutes les familles quittent le village pour retourner dans la forêt où les activités traditionnelles reprennent.

La radio communautaire divertit et informe la population de Lac-Simon. Son rayon de diffusion est de huit kilomètres. La programmation met en parallèle le modernisme de la société non-autochtone avec la tradition algonquine. Ainsi, on peut y parler de ballet-jazz comme de danse traditionnelle; y entendre de la musique variée comme des airs typiquement algonquins. Des jeunes bénévoles collaborent à cette entreprise communautaire. Depuis deux ans le village distribue son journal, le *Tebwe*, signifiant « le vrai ».

Les hommes et les femmes trouvent de l'emploi à l'école, au conseil de bande, en construction et en entretien ainsi qu'au magasin. Non loin de Senneterre, une scierie offre aussi des possibilités d'emploi. Le dépanneur accueille sa clientèle depuis décembre dernier et on envisage pour bientôt la construction d'un restaurant.

C'est à Lac-Simon qu'on fonde en 1984 le premier Comité des femmes algonquines. Elles désirent échanger, s'entraider et souhaitent se familiariser avec la vie politique dans l'intention avouée d'élire un membre féminin au conseil de bande. Désormais, le 17 avril de chaque année devient la journée de la femme algonquine.

Pikogan

Le village de Pikogan fut érigé en 1956 à trois kilomètres de la ville d'Amos. Sa population est d'environ 350 habitants.

On compte présentement une soixantaine de maisons à Pikogan. Un projet d'expansion amènera bientôt l'ouverture d'une nouvelle rue et la construction de cinq maisons.

Le tournoi de hockey constitue la plus importante activité sportive du village. Il dure quatre jours et 72 équipes se disputent le championnat dans différentes ca-

tégories. Plusieurs nations y participent: les Attikameks, les Cris et les Algonquins.

Pikogan a son école de bande. On y dispense des cours du niveau primaire jusqu'à la quatrième année. On compte, dans les années à venir, pouvoir y offrir le cours primaire en entier. D'ici là, les élèves doivent voyager à Amos pour poursuivre leurs études.

On ferme l'école une semaine à chaque saison afin de permettre aux enfants de vivre en forêt avec leurs familles et de s'adonner aux activités traditionnelles de subsistance: la chasse, la pêche et le piégeage. Ces moments captés sur bandes vidéos et visionnés à l'école permettent de poursuivre l'enseignement tradi-

tionnel. Un programme de formation est offert aux enseignants du village.

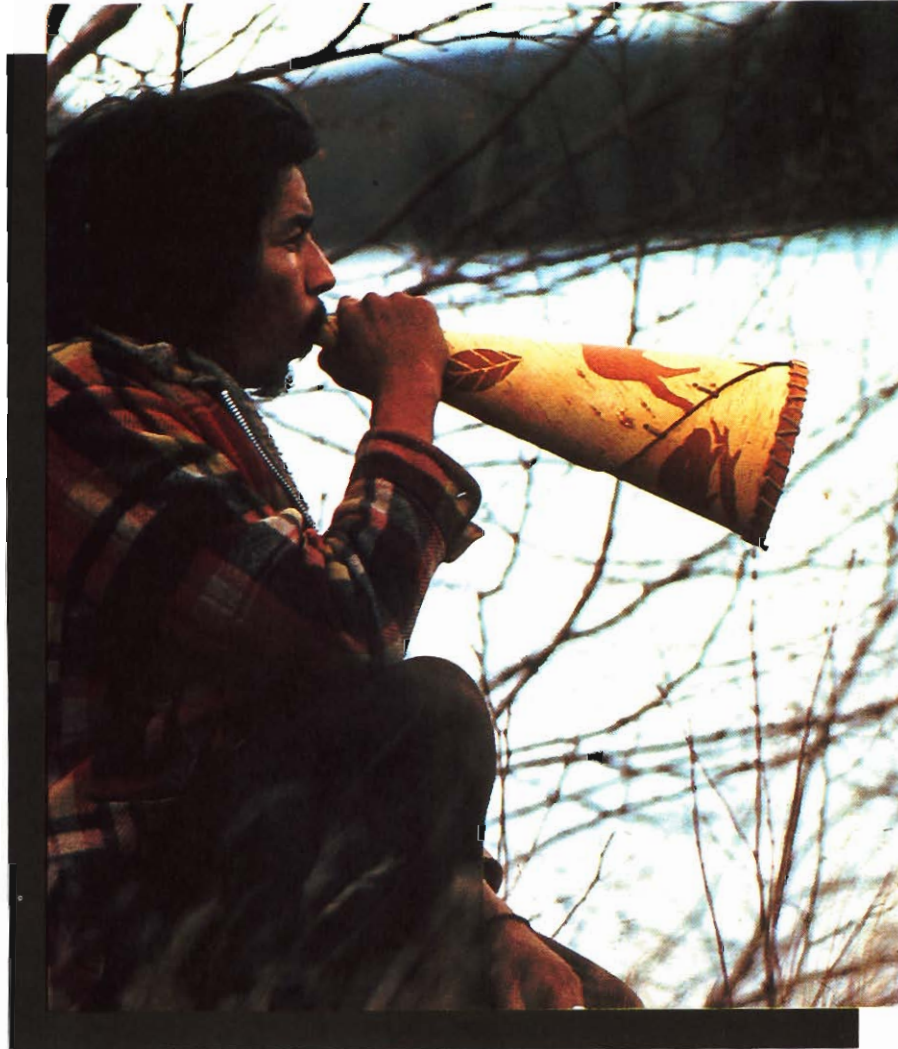
Les possibilités de travail offertes aux Algonquins de Pikogan sont nombreuses: reboisement de la réserve ancestrale située en Ontario, terrassement des terrains sur le territoire québécois, construction d'un musée du trappeur, participation des anciens à l'essor de l'artisanat traditionnel, organisation d'un pow-woo estival. Des 32 personnes travaillant à plein temps au village, plusieurs sont affectées au bureau du conseil de bande.

Depuis 1984, des bénévoles assurent le fonctionnement d'une radio communautaire.

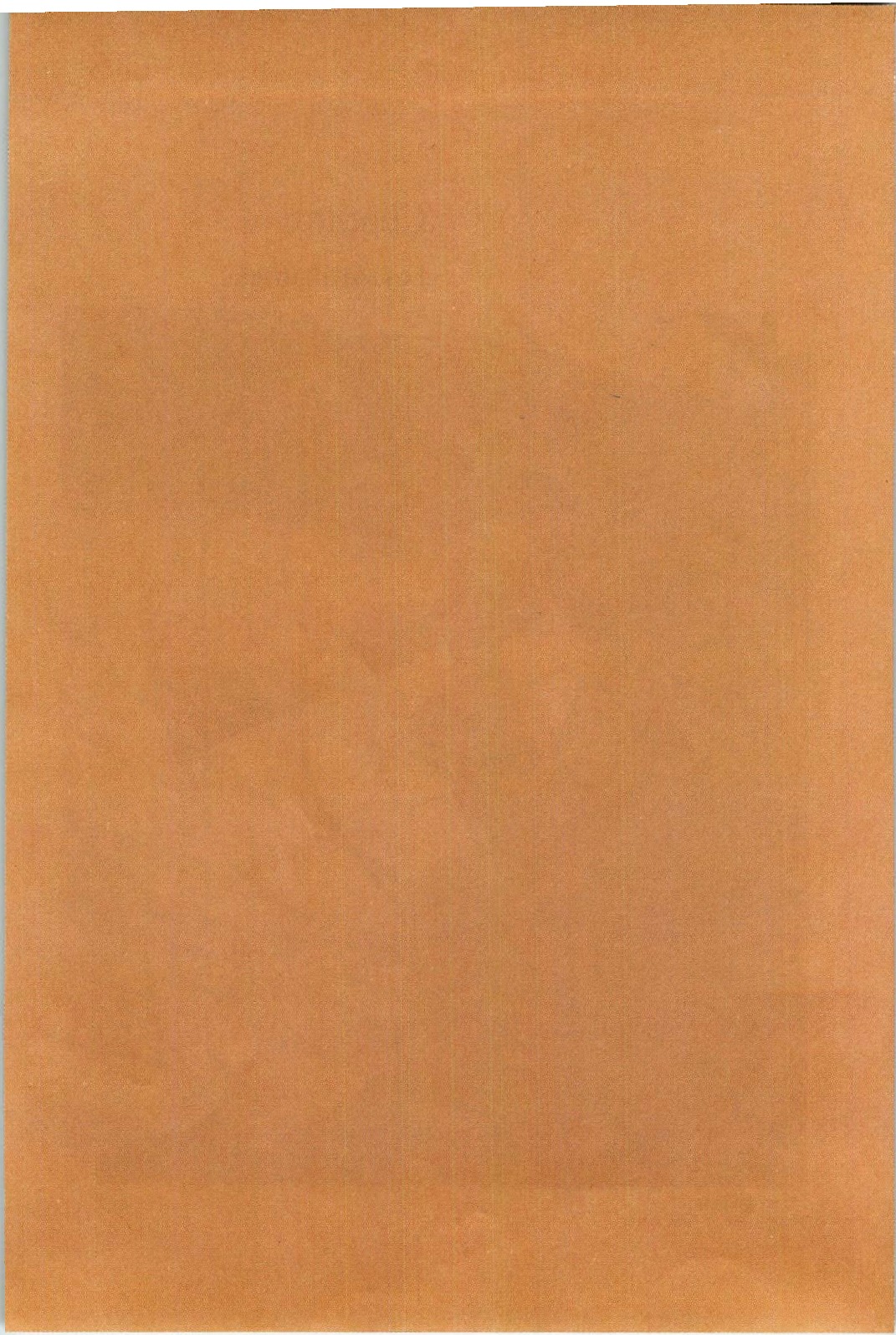
1. *Loi sur les Indiens*. S.R.C., 1970, c. I-6.

Chapitre 3

Les Attikameks



L'appel de l'original.
Photo: IECAM — Serge Jauvin





Manouane.

Photo: François Truchon

On retrace les premières mentions écrites de la présence d'Amérindiens en Haute-Mauricie au début du XVII^e siècle. On les appelait alors Attikamègues. Selon les *Relations des Jésuites*, leur nombre était de cinq à huit cents personnes. Considérés dans ces écrits comme un peuple pacifique, ils avaient pour voisins, au nord, les Cris, au sud, les Algonquins et à l'est, les Montagnais.

Les Attikamègues vivaient au cœur d'un réseau de circulation fluviale imposant. Ils accédaient aux territoires voisins par les lacs Saint-Jean et Mistassini, la baie James et la rivière Gatineau. Cette situation leur a permis d'établir des relations économiques importantes fondées sur l'échange de biens avec les autres nations autochtones.

Il semble que les populations amérindiennes au nord du 47^e parallèle et à l'est de la rivière Saint-Maurice se ressemblaient beaucoup. Les commentateurs de l'époque signalent en effet que les Attikamègues parlaient une langue similaire à celle de leurs voisins montagnais. On peut en outre supposer que les Attikamègues de la Haute-Mauricie formaient une entité démographique fractionnée en trois bandes distinctes possédant leurs unités territoriales spécifiques. Chacune de ces bandes formait un groupe socio-économique auquel s'identifiaient les familles de la communauté.

Les Attikamègues pratiquaient essentiellement une économie de subsistance basée sur la chasse et la pêche. Ils chassaient le castor, la loutre, le loup-cervier, le caribou et l'orignal, et pêchaient le doré, les truites grise et mouchetée, le poisson blanc et le brochet.

Les Attikamègues s'adonnaient à la pêche durant l'été et se dispersaient en petites unités au cours de l'hiver sur un vaste territoire pour chasser. Ils entretenaient d'étroites relations commerciales avec les Cris, les Montagnais et les Algonquins et, parfois, avec les Hurons qui se rendaient en Haute-Mauricie pour troquer du maïs, du tabac et d'autres produits en échange de fourrures. Les Français pratiquaient aussi le troc avec les Attikamègues au poste de Trois-Rivières qui devint un lieu privilégié d'échanges et de rencontres vers 1640.

On présume que les Attikamègues furent exterminés entre 1670 et 1680 par les épidémies ainsi que par les luttes constantes avec les Iroquois. Leurs territoires furent occupés à partir de 1690-1700 par un groupe que l'on nomma « Têtes-de-Boule ». Plusieurs émettent l'hypothèse que ces derniers, probablement ainsi nommés par les missionnaires et les habitants de Trois-Rivières, étaient peut-être des Attikamègues ayant survécu à l'extermination auxquels se seraient joints d'autres Amérindiens nomades. Les actuels

habitants de Weymontachingue, Manouane et Obedjiwan sont les descendants de ces Têtes-de-Boule. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que l'ancien nom d'Attikamek a été repris par la population de la Haute-Mauricie.

Les Têtes-de-Boule furent en contact constant avec les Blancs dès 1680. Au poste de traite de Trois-Rivières s'ajouta, au cours des années 1770, d'autres postes de traite ouverts par les Compagnies du Nord-Ouest et de la Baie-d'Hudson dans la région de la Haute-Mauricie. Des comptoirs furent installés successivement aux Piles, à La Tuque, à la Rivière-aux-Rats, au Vermillon, à Parent et à Weymontachingue. Outre l'implantation de postes de traite dans le Haut-Saint-Maurice, l'accroissement des relations commerciales entre Blancs et Amérindiens et les séjours de plus en plus longs et fréquents des coureurs des bois sur le territoire, il faut souligner ici l'influence importante qu'exercèrent les missionnaires sur ces populations amérindiennes.

L'intensification des visites des missionnaires en territoire attikamek s'amorça vers 1837. La mission de Weymontachingue devint progressivement un lieu de rencontres, d'épousailles et de baptêmes pour les différentes bandes. On érigea tout d'abord une chapelle à Kikendatch en 1838, puis à Weymontachingue. À partir de 1915, chaque village avait sa propre mission.

Le mode de vie traditionnel

L'organisation sociale des Attikameks de la première moitié du XIX^e siècle était tributaire des activités saisonnières rythmées par la chasse, la pêche, la cueillette et le piégeage.

Au début de septembre, les familles quittaient les postes de traite après y avoir fait provision de denrées pour établir leurs campements d'hiver. Après avoir monté les tentes, rangé les provisions, coupé le bois de chauffage, la chasse commençait. Les animaux les plus divers abondaient : l'orignal, l'ours, le lièvre, les poissons et les oiseaux. Chaque famille ou groupe



Weymontachingue
Photo : François Truchon

multifamilial occupait un territoire de chasse qu'il exploitait tout en respectant, par le choix des prises, l'équilibre écologique.

C'est au mois de novembre que débutait une période intensive de piégeage qui durait jusqu'en mars. En novembre et décembre, il n'était pas rare de voir des hommes quitter le campement d'hiver pour tendre leurs pièges pendant une période d'environ deux semaines. Dès janvier, le froid implacable restreignait considérablement les déplacements. Mais, en février et mars recommençait une autre période intensive de piégeage où les Attikameks recherchaient le castor, la loutre et le rat musqué. Avril et mai s'avéraient un moment propice pour piéger ces animaux et chasser l'ours ainsi que les oiseaux migrateurs faisant escale. De plus, il était possible de pêcher. Avec juin prenait fin le séjour dans les camps d'hiver. On retournait alors vers les postes de traite pour échanger les peaux et reprendre contact avec les autres membres de la communauté. Ces lieux se nommaient Kikendatch, Matapeckeka... Au début de juillet, tous ces groupes se réunissaient sur la terrasse de Weymontachingue où était établie la mission. On y célébrait les baptêmes, les mariages et des fêtes.

Durant l'été, les Attikameks cueillaient des petits fruits et des plantes médicinales. Ils s'adonnaient également à la pêche à la ligne ou au filet. Le doré, le brochet, la truite rouge, la truite grise et le poisson blanc comptaient parmi les prises convoitées.

Les Attikameks travaillaient le bois, surtout le bouleau et l'épinette blanche, et ont su adapter ce matériau aux fins les plus diverses, qu'il s'agisse de moyens de transport ou d'objets utilitaires. Ils ont su de même créer les outils appropriés au travail du bois et de l'écorce, comme le fameux « couteau croche ».

À cause de la configuration géophysique particulière de la Haute-Mauricie, le canot d'écorce s'est révélé un moyen de transport à la fois pratique, léger et rapide pour les Attikameks. Il fut utilisé de façon exclusive jusqu'à l'introduction du canot de toile, de métal ou de fibre de verre par la Compagnie de la Baie-d'Hudson vers 1910.

Le canot d'écorce était fabriqué par des artisans expérimentés à partir d'une structure de cèdre que l'on recouvrait d'une écorce de bouleau de bonne qualité. Parmi les autres matériaux requis, on employait les racines de l'épinette blanche pour coudre les pans de l'écorce et la gomme d'épinette pour imperméabiliser les coutures.

La fabrication d'un canot nécessitait de 15 à 16 jours de travail. C'était le moyen de transport par excellence car il servait environ sept mois par année et sa durée était de près de dix ans. Au cours des dernières années, il a cependant été remplacé par le canot de fibre de verre muni quelquefois d'un petit moteur hors-bord.

Les raquettes représentaient aussi un moyen de transport important. Il était possible de les confectionner très rapidement. On faisait d'abord l'armature en dégrossissant un morceau de bouleau à la hache et au couteau croche. Cette armature, en forme d'ogive, servait de cadre à un tapis de « babiche » d'orignal ou de caribou.

Les Attikameks sont aussi reconnus pour la fabrication de récipients d'écorce. Parmi ceux-ci, on distingue le « Wigwamuti » et le « Orâgann ». Le premier se caractérise par sa forme présentant une ouverture supérieure plus étroite que le fond. Généralement décoré, ses usages sont multiples; il sert à ranger les outils, les vêtements, etc.

L'orâgann, pour sa part, est un contenant de facture beaucoup plus grossière, rarement décoré et composé d'une seule pièce d'écorce. On l'emploie pour cueillir la sève de l'érable ou du bouleau ou encore la résine de certains conifères. On l'utilise également pour dégeler des pièces de viande ou conserver de la graisse.

Si l'habillement des Attikameks s'est modifié considérablement au contact des Blancs, il n'en reste pas moins que la coutume de confectionner mitaines et mocassins est encore vivante aujourd'hui. Avant l'implantation des postes de traite, les Attikameks fabriquaient des vêtements et des couvertures en assemblant de nombreuses peaux de lièvre. On préparait aussi des vêtements en peau d'original. Quant aux mocassins que l'on porte de façon régulière, ils sont de deux types : les souliers mous d'été et les bottines pour la marche en raquettes.

Parmi les autres objets représentatifs de la culture matérielle des Attikameks, il faut mentionner le toboggan, les jouets, les ustensiles ménagers, les articles de range-

ment ainsi que la « tikinakan » composée d'une planche sub-rectangulaire de cèdre et d'une bande de tissu à œillets permettant de retenir l'enfant que la mère transportait ainsi sur son dos.

Selon la tradition, ces objets étaient confectionnés la plupart du temps avec comme seuls outils la hache et le couteau croche. Ce dernier est en fait une lame de métal courbée, enferrée dans un morceau de bouleau lui-même entouré de « babiche ». La hache et le couteau croche étaient des outils métalliques particulièrement bien adaptés au travail du bois. Ils servaient à abattre les arbres, à découper l'écorce, à fabriquer les canots, les raquettes et les ustensiles ménagers.

La mythologie

La mythologie attikamek s'articule autour de nombreux récits. Elle ne fait pas de distinction claire entre les mondes animal et humain. En effet, les deux groupes sont indifférenciés, et ce sont les êtres humains qui deviendront des animaux. Cette absence de distinction souligne



Entre Sanmaur et Weymontachingue...
Photo : François Truchon

probablement l'interdépendance écologique du chasseur et du chassé, tel le récit de Carcajou.

Carcajou vivait avec sa femme et ses enfants. Parti à la chasse il rencontra trois hommes bien taillés, beaux et grands. C'étaient des loups. Ils s'approchèrent de Carcajou et lui demandèrent s'il voulait les accompagner. Carcajou n'osa pas les contredire et les suivit. Ils partirent donc et Carcajou, inquiet, pensa à sa femme et à ses enfants qu'il avait laissés à la maison. Au troisième jour de l'expédition, ils montèrent au sommet d'une montagne et Carcajou vit au loin la hutte où demeuraient sa femme et ses enfants. Il se mit soudainement à pleurer et avoua aux loups qu'il leur avait dit être célibataire pour qu'ils ne mangent pas sa femme. Ceux-ci furent profondément insultés de son manque de confiance. Pour le punir, ils l'obligèrent à ne pas faire plus de trois feux pour ses repas lors de son voyage de retour vers sa famille. Il ne devait allumer qu'un seul feu par jour en observant des conventions très précises et, de plus, il ne devait pas se retourner vers le lieu d'où il venait.

Carcajou quitta donc les loups en observant les règles qui lui avait été prescrites. Mais il ne cessait de penser aux loups en disant : « Si jamais j'ai la chance de vous remettre ça ! ». C'est ainsi qu'il se coucha la rage au cœur pour se réveiller brusquement pendant la nuit. Il se rendit compte qu'il possédait quatre pattes, avait perdu les pieds et les bras et que son nez était effilé comme celui des loups.

Croyant rêver, il se recoucha et eut le sentiment de perdre la mémoire. Le lendemain, il se réveilla et garda en tête le sentiment que quelqu'un avait voulu lui faire du mal. Il se vengea donc chaque fois qu'une occasion se présentait par la suite. C'est pour ces raisons que le Car-

cajou cherche toujours à nuire et à causer des ravages partout où il passe.

La vie communautaire

L'organisation politique

Chez les Attikameks d'autrefois, la chefferie n'existait pas sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Devenait chef celui qui se révélait le plus apte à assurer la survie de son groupe. Comme les Amérindiens vivaient le plus souvent dispersés dans la forêt, ce rôle revenait fréquemment aux patriarches familiaux si le besoin s'en faisait sentir. La sagesse et l'expérience, plus que l'autorité, constituaient la base de ce leadership. La chefferie se transmettait généralement de père en fils avec l'accord des autres membres du groupe.

Avec les années, les Amérindiens se sont vus impliqués de plus en plus dans des relations suivies avec les différents paliers de gouvernement. Le chef assume maintenant un rôle d'administrateur et de représentant de la communauté. Chaque village élit un conseil de bande, formé d'un chef et d'un nombre variable de conseillers, et chargé de veiller aux intérêts de la communauté.

Au niveau national, les Attikameks se sont joints aux Montagnais pour former le Conseil attikamek-montagnais (CAM), corporation légalement enregistrée depuis 1975. Le CAM représente les intérêts de ces deux nations qui, proches par la géographie, la langue et la culture, ont décidé de chercher ensemble les voies de leur développement socio-économique et culturel. Le CAM est également l'organisme par lequel s'articulent les revendications territoriales et politiques de ces deux peuples. Depuis 1980, le CAM est en effet engagé sur la voie de négociations tripartites avec les gouvernements québécois et canadien pour la reconnais-

sance de droits territoriaux et du droit à l'autonomie politique.

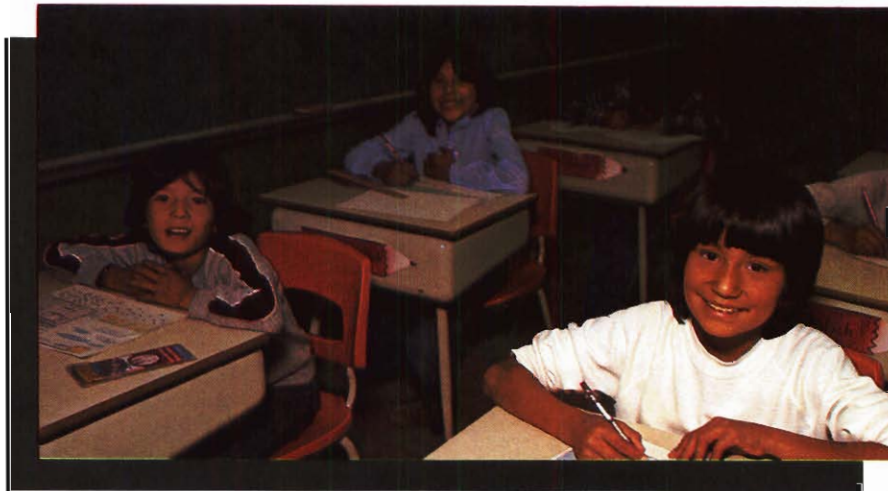
Les services éducatifs

La scolarisation a débuté vers 1925 à Weymontachingue. Profitant du regroupement des Amérindiens sur la terrasse où était établie la mission, les missionnaires leur transmettaient certaines connaissances générales tout en poursuivant leur programme d'évangélisation.

En 1954, on commença à envoyer les jeunes Attikameks de Weymontachingue au collège d'Amos. L'éloignement de leur foyer et la difficulté d'adaptation aux caractéristiques socio-culturelles de la société blanche (québécoise) ne facilitèrent pas la poursuite des études. Une école fut alors construite au village en 1972-1973. Des cours sont offerts aujourd'hui aux enfants de la prématernelle, de la maternelle, du primaire et du présecondaire. Quelque 155 enfants fréquentent l'école qui compte onze enseignants dont six Amérindiens et cinq Blancs. Le directeur de l'école est un Attikamek.

La scolarisation de la population de Manouane est relativement récente. La première école fut construite en 1928 mais elle n'ouvrait que durant l'été, les enfants accompagnant leurs parents sur les territoires de chasse. Au cours des années cinquante, un programme d'enseignement plus régulier était dispensé aux enfants du niveau primaire et, plus tard, en 1975-1976, une deuxième école fut érigée. Les écoles de Manouane offrent maintenant des cours incluant les niveaux de la prématernelle, de la maternelle et du primaire jusqu'au secondaire I. Près de 300 enfants fréquentent ces écoles dirigées par un Attikamek. On y dispense également des cours pour les adultes désireux d'acquérir une formation professionnelle ou de poursuivre une formation générale.

Il y a trois écoles à Obedjiwan dont la plus récente fut établie en 1969-1970. Des cours sont offerts de la prématernelle à la fin du cycle primaire. Les écoles d'Obedjiwan ont une clientèle d'environ 300 enfants, à laquelle s'ajoute une clientèle adulte. La direction et la supervision



Près de 300 enfants fréquentent les écoles de Manouane qui offrent les niveaux de la pré-maternelle jusqu'à la première année du secondaire.

Photo : François Truchon

de ces trois écoles sont également assurées par un Attikamek.

Une réalisation importante des communautés attikameks d'Obedjiwan, de Weymontachingue et de Manouane est la mise sur pied du Comité de coordination Attikamekw/Sipi (C.C.A.S.) dont le mandat est d'élaborer des programmes dans les domaines de l'éducation, des services sociaux et de l'économie. Le bureau du C.C.A.S. à La Tuque emploie trois personnes travaillant de concert avec les éducateurs attikameks pour améliorer les programmes scolaires. On veut ainsi normaliser un programme scolaire pour les trois communautés et répondre aux exigences spécifiques que représente l'enseignement en milieu amérindien. Le C.C.A.S. est aussi responsable de la production d'une journée d'information et de la planification de cours et d'ateliers pour la formation de technolinguistes, d'écrivains et d'illustrateurs attikameks.

Le comité de coordination Attikamekw/Sipi travaille aussi à l'élaboration d'un programme d'enseignement attikamek et à la mise sur pied de services pédagogiques. On met l'accent actuellement sur la formation des maîtres de la maternelle à la deuxième année. De même, les membres du C.C.A.S. préparent, en langue attikamek, un cours en sciences de la nature sur les six saisons attikameks.

Signalons enfin que l'Université du Québec à Chicoutimi offre un programme de formation des maîtres sous la supervision de l'Attikamekw/Sipi. Des sessions de formation faisant appel à des écrivains, à des dessinateurs ainsi qu'à des spécialistes en technolinguistique sont accessibles aux Attikameks désireux de devenir professeurs.

Fait important à noter, le Comité régional de l'éducation regroupant les trois communautés attikameks a permis la création d'un institut linguistique. Cette équipe de

travail a pour tâche d'établir les modalités d'écriture de la langue attikamek. Elle doit également déterminer les conventions d'épellation et l'orthographe attikamek afin de présenter un modèle d'enseignement opérationnel. L'institut cherche enfin à préciser la sémantique des mots attikameks en respectant le langage de chaque communauté.

Les services de santé

Les communautés attikameks disposent de services de santé qui assurent à tous les membres des villages éloignés des soins médicaux rapides et adéquats. Dans chaque communauté, deux infirmières du ministère canadien de la Santé nationale prodiguent les principaux soins au dispensaire local. À Obedjiwan, elles offrent aussi des services de consultation prénatale. De plus, des médecins font la tournée des trois villages à intervalles réguliers. Les Attikameks peuvent en outre compter sur les visites d'un pédiatre, d'un dentiste, d'un optométriste et d'un radiologiste. Pour les soins spécialisés, ils doivent cependant être hospitalisés à Roberval ou à Joliette.

Outre ces services offerts à toutes les communautés attikameks, il existe des traitements exclusifs à certains villages. On retrouve par exemple à Obedjiwan et à Weymontachingue un animateur en santé communautaire qui veille à sensibiliser la population aux problèmes de santé et d'hygiène du milieu, en collaboration avec le personnel infirmier du dispensaire. À Manouane, il existe depuis 1972 un Centre mère et enfant créé par le ministère de la Santé nationale, dont la mission consiste à prévenir les maladies infantiles. Il permet d'assurer le suivi médical des enfants jusqu'à l'âge de cinq ans, en plus d'inculquer certaines notions de médecine préventive aux femmes enceintes.

La radio communautaire

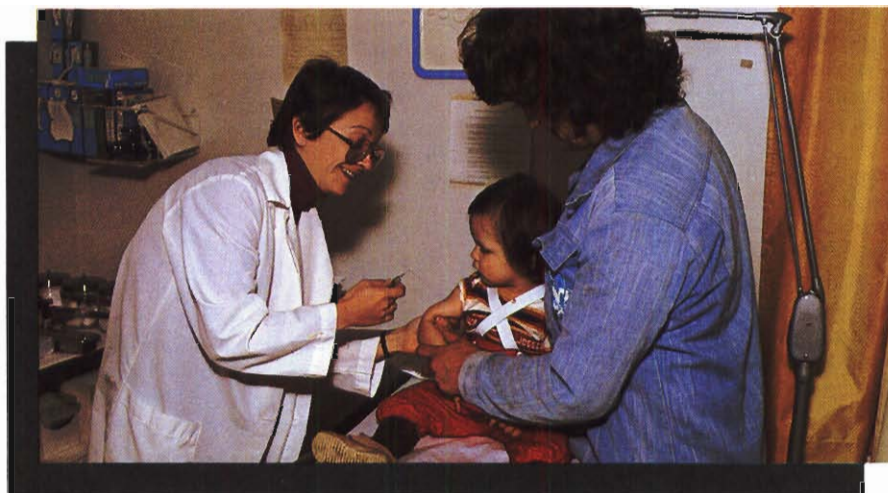
L'implantation de la radio communautaire dans les localités attikameks de Weymontachingue, Manouane et Obedjiwan est une réalisation remarquable. Elle concrétise l'interdépendance socio-culturelle de villages éloignés les uns des autres.

L'implantation d'une radio communautaire est le résultat d'un projet élaboré conjointement par les Attikameks et les Montagnais. C'est à l'été 1977 qu'est proposé au Conseil attikamek-montagnais le projet d'une radio communautaire pour les régions de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord. Les premiers équipements furent installés dans les communautés montagnaises de La Romaine et de Natashquan. Les Attikameks de Manouane et de Weymontachingue ne tardèrent pas à s'intéresser eux aussi à l'installation de radios communautaires. Ils firent donc appel à la Société Radio-Canada qui leur permit d'utiliser un émetteur situé à proximité. Fait à noter, les radios attikameks, grâce à la présence de l'émetteur de Radio-Canada, diffusent par satellite, tandis

que les radios communautaires montagnaises fonctionnent sur ondes courtes.

On compte actuellement onze stations attikameks et montagnaises ainsi qu'un centre de production radio attikamek-montagnais situé au Village-des-Hurons. Les objectifs principaux de ce centre de production visent à établir des échanges entre les diverses communautés amérindiennes et à préparer des émissions régionales dans les domaines social, culturel et politique pouvant intéresser les Attikameks et les Montagnais. Le centre de production radio attikamek-montagnais est en mesure de réaliser plusieurs heures d'émission par semaine qui sont par la suite diffusées par chacune des communautés.

L'implantation de radios H.F. (haute fréquence) a par ailleurs rendu possibles la diffusion d'informations et la communication sur une base régulière avec les chasseurs attikameks qui, quittant leur village lors des saisons de chasse, peuvent recevoir des informations sur divers



Le dispensaire de Weymontachingue, comme ceux des autres communautés attikameks, assure des soins médicaux adéquats.

Photo: François Truchon

sujets comme la fluctuation du marché de la fourrure ou prévenir le village d'un accident ou d'une maladie subite.

Enfin, un dernier projet des communautés attikameks et montagnaises a vu le jour en juillet 1982. Il s'agit de la mise sur pied de Contact-Réseau, un système de communication assurant la liaison directe entre les communautés. Avec l'aide du Service du Québec nordique de Radio-Canada, le centre de production attikamek-montagnais diffuse entre 10 heures et midi, simultanément sur ondes courtes et par satellite, des émissions pour onze villages.

Les communautés attikameks et montagnaises ont également des projets conjoints pour développer la télévision communautaire, créer des centres de production régionaux sensibles aux particularités de chaque communauté, échanger des animateurs et former une société de communication regroupant plusieurs nations autochtones dont les Amérindiens du Labrador.

L'art attikamek

Les Attikameks confectionnent depuis longtemps des objets en écorce de bouleau. Exploitant à bon escient toutes les ressources de leur environnement écologique, ils utilisent diverses variétés de bois pour fabriquer toboggans, canots, et raquettes et les os et peaux de caribou se transforment aisément en outils, vêtements et « babiche »...

Répondant surtout à des impératifs utilitaires, les objets de la culture traditionnelle remplissent des fonctions très précises : moyens de transport, contenants et récipients, vêtements et jouets. Ils sont richement décorés et présentent très souvent des formes originales. La plupart de ces témoins de la culture attikamek sont cependant fragiles, l'écorce de bouleau et le bois étant des matériaux qui peuvent facilement se détériorer. Plusieurs institutions dont le Royal Ontario Museum (To-

ronto), le Musée national de l'Homme (Ottawa) et le Musée du Québec ont heureusement acquis des canots, des paniers, des outils et d'autres artefacts qui soulignent la vigueur de la culture attikamek.

Parmi les artistes attikameks les mieux connus, on retrouve César Newashish, spécialisé dans la fabrication de canots d'écorce. Son art a été immortalisé dans un documentaire produit par l'Office national du film (ONF) pendant lequel, à l'aide de sa hache, de son couteau croche et de son poinçon, César Newashish réalise un superbe canot d'écorce. Il est un de ces créateurs qui réunit harmonieusement les principales caractéristiques de l'art attikamek.

Quand il s'est agi d'élaborer le programme d'amérindianisation en milieu scolaire et d'enseignement de la langue attikamek, ou de développer les moyens de communication à fonction communautaire, les Attikameks de Weymontachingue, d'Obedjiwan et de Manouane ont su se donner des instruments d'intervention efficaces et novateurs. Ils ont ajouté à la solidarité liant depuis toujours les populations attikameks, les bases d'un regroupement politique qui leur permet de revendiquer la gestion des territoires ancestraux, la préservation de leur mode de vie traditionnel et l'instauration de services sociaux adaptés aux besoins de la population amérindienne. Ces premiers habitants de la Haute-Mauricie ont manifesté et manifestent encore dans leurs gestes quotidiens la profonde fidélité et le réel attachement au lieu de naissance de leurs ancêtres.

Les villages attikameks

Weymontachingue

Le village de Weymontachingue s'est formé le long des rives de la Saint-Maurice à proximité de l'embouchure de la rivière Manouane. Il est situé à quel-

que 160 kilomètres au nord de La Tuque.

Weymontachingue n'est guère facile d'accès car les routes tracées par les grandes compagnies forestières pour acheminer le bois sont peu praticables l'été et fermées l'hiver. Il n'y a en fait qu'un seul chemin reliant le village de Sanmaur à La Tuque et il est en très mauvais état. Entre Sanmaur et Weymontachingue, les voies de communication se résument à une étroite passerelle attenante à un pont de chemin de fer qui emjambe la rivière Saint-Maurice. Pour leurs déplacements à l'extérieur de Weymontachingue, les habitants du village prennent la plupart du temps le train à destination de l'Abitibi et de Québec, via La Tuque.

Les Attikameks s'installèrent à Weymontachingue au cours des années 1820, après l'ouverture d'un poste de traite par la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Ils y construisirent de petites maisons autour du poste de traite, réparèrent et agrandirent la chapelle. Entre 1915 et 1920, le village blanc de Sanmaur connut une ex-

pansion extraordinaire. La Brown Corporation y logait ses bûcherons tandis que la Fraser Bruce Company y installait ses employés responsables de trois barrages nouvellement construits. La Compagnie internationale de papier du Canada (C.I.P.) s'implanta elle aussi à Sanmaur vers 1930. En 1955, la population permanente du village blanc comprenait soixante-quinze familles.

Pour le village de Weymontachingue, les années cinquante amenèrent une situation précaire. En effet, le magasin de la Compagnie de la Baie-d'Hudson était situé à Sanmaur et les Amérindiens devaient s'y rendre plusieurs fois par jour. Peu à peu, les familles délaissèrent la terrasse, nom donné à l'ancien site de Weymontachingue par référence à sa position géographique, pour s'en aller vivre ailleurs: au petit Montréal, à Poisson Blanc, à Windigo. Il devint alors problématique d'offrir des services éducatifs et médicaux à une population dispersée.

Pendant des années, il fut question de relocaliser le village de Weymontachin-



Avec la seule aide de sa hache, de son couteau croche et de son poinçon, César Newashish réalise de superbes canots d'écorce.

Photo: François Truchon

gue. Les Attikameks voulaient se regrouper sur le site de l'ancien village mais l'éventualité d'une inondation provoquée par la construction d'un barrage contre-carrait leurs plans. Plusieurs autres possibilités furent alors envisagées et le choix s'arrêta sur un site situé à un kilomètre environ au nord de l'ancien village. En 1972, les six cents Attikameks de Weymontachingue emménagèrent dans leur nouveau village d'une superficie de 30 kilomètres carrés. En 1984, ils sont 654.

Aujourd'hui, Sanmaur, localité voisine de Weymontachingue, est un village fantôme. Les camps forestiers ont été abandonnés et il n'y reste plus qu'une quinzaine de personnes. Toutefois, les Attikameks ont encore accès aux services d'approvisionnement, à la poste et à la gare.

Manouane

À 92 kilomètres au sud de Weymontachingue se trouve le village de Manouane sur les rives du lac Métabeskéga (lac Madon), à une trentaine de kilomètres au nord du parc du Mont-Tremblant. Son territoire (8 kilomètres carrés) s'étend à la

forêt boréale qui borde l'arrière du village.

Contrairement aux deux autres villages attikameks de la Haute-Mauricie, Manouane est doté de voies de communication convenables. Depuis 1973, une route relie en effet Manouane au réseau routier du Québec et depuis 1978, un système de transport en commun assure la liaison entre Saint-Michel-des-Saints et Manouane. De plus, un minibus fait régulièrement la navette afin d'acheminer les malades qui doivent se rendre à Joliette. Il est reconnu que le groupe actuel de Manouane est formé de descendants du groupe fondateur de Weymontachingue.

L'aspect contemporain de Manouane date des années cinquante. C'est à cette époque en effet que l'on construisit des maisons en grand nombre pour loger la population qui augmentait rapidement. Elle compte aujourd'hui 1032 personnes.

Obedjiwan

Le village d'Obedjiwan est situé à 80 kilomètres au nord-ouest de Parent dans



*Campement à plusieurs kilomètres de Manouane.
Photo François Truchon*

le comté d'Abitibi-Est. Il s'étend sur la pointe d'une presqu'île encerclée par les eaux du réservoir Gouin. Le territoire possède une superficie de 9 kilomètres carrés et occupe le nord de la presqu'île. À 140 kilomètres au nord de Weymontachingue, Obedjiwan est le village attikamek le plus isolé et 1200 personnes y vivent.

En 1920, quand le site de Kikendatch fut inondé lors de la construction du barrage Gouin, ses habitants déménagèrent à Obedjiwan. Peu après, des délégués de la Commission des eaux courantes vinrent rencontrer les Amérindiens et promirent de les dédommager. Ce n'est qu'en 1922 qu'ils reçurent des matériaux de mauvaise qualité pour construire de nouvelles maisons. Au cours des années cinquante, le ministère des Affaires indiennes érigea cependant des résidences plus spacieuses et modernes. Peu à peu, le village se dota de services de santé et d'éducation et, en 1944, il obtint le statut officiel de réserve.

Le village d'Obedjiwan est très isolé. Les moyens de communication (téléphone,

courrier, etc.) ne permettent pas encore d'assurer un contact continu avec l'extérieur. Toutefois depuis quelques années, il est possible de capter des émissions de radio et de télévision par satellite et un service de radio communautaire fonctionne depuis décembre 1981.

Autrefois, les habitants d'Obedjiwan devaient effectuer tous leurs achats à Oskélanéo, petite station de chemin de fer située à 160 kilomètres au sud du village. On devait alors se déplacer en canot. Aujourd'hui, un magasin de la Baie-d'Hudson installé dans le village offre à la population les denrées de base. Pour les achats plus importants, les Attikameks doivent se rendre à Roberval.

Obedjiwan est relié à Roberval (298 kilomètres) et Chibougamau (338 kilomètres) par la route 167 qui se confond à mi-chemin avec la route de la C.I.P. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord en assume depuis quelques années le déneigement. Aucun système de transport en commun n'existe entre Obedjiwan et les villes de Roberval et Chibou-



Le cimetière de Weymontachingue s'étend sur l'emplacement de l'ancien village.

Photo. François Truchon

gamau. Les seuls moyens de transport accessibles aux Attikameks sont le taxi (aller-retour Obedjiwan-Roberval: 150 \$) et l'hydravion (aller-retour: 300 \$)

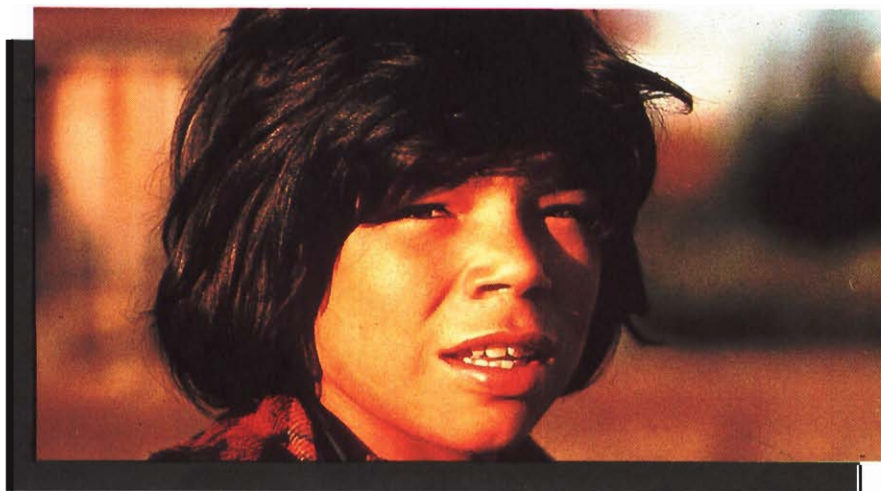
Les effets du commerce des fourrures et de l'industrialisation

L'épisode de la traite des fourrures fut d'une importance capitale quant aux modifications et aux bouleversements qu'il entraîna dans le mode de vie des Attikameks. À l'hiver de 1820-1821, la Compagnie de la Baie-d'Hudson ouvrit un poste de traite à Weymontachingue. Elle achetait les peaux de castor, d'ours, de pécan, de martre, de vison, de loutre et de rat musqué. Le poste de traite devint vite à cette époque un lieu de rassemblement privilégié pour la population attikamek. On venait y échanger des fourrures contre des munitions, de la farine ou des objets nécessaires à la vie de tous les jours. Il faisait aussi office de centre de dépannage fournissant des provisions aux Amérindiens nécessiteux. Les postes de traite accentuèrent donc la « sédentaris-

tion » des Amérindiens, ceux-ci y passant de plus en plus de temps à mesure que s'accrût leur dépendance vis-à-vis des denrées offertes en échange des fourrures.

Vers le milieu du XIX^e siècle, les compagnies forestières s'implantèrent en Haute-Mauricie. Au début, les chantiers se situaient le long du Bas-Saint-Maurice mais, en 1852, on retrouve une dizaine de concessions forestières établies le long de la Croche, de la Trenche, de la Vermillon, de la Rivière-aux-Rats et de la Mattawin. Parallèlement à l'implantation des concessions forestières, se développèrent les voies de transport. La vieille route menant de Trois-Rivières aux Grès fut ainsi prolongée jusqu'aux Piles en 1856.

Vers 1890, la Haute-Mauricie devint une zone intense de peuplement pour les Blancs attirés par les perspectives d'emplois qu'offraient les scieries et les papeteries. Le développement économique rejoignit alors la Haute-Mauricie. Vers



jeune attikamek.

Photo IECAM — Serge Jauvin

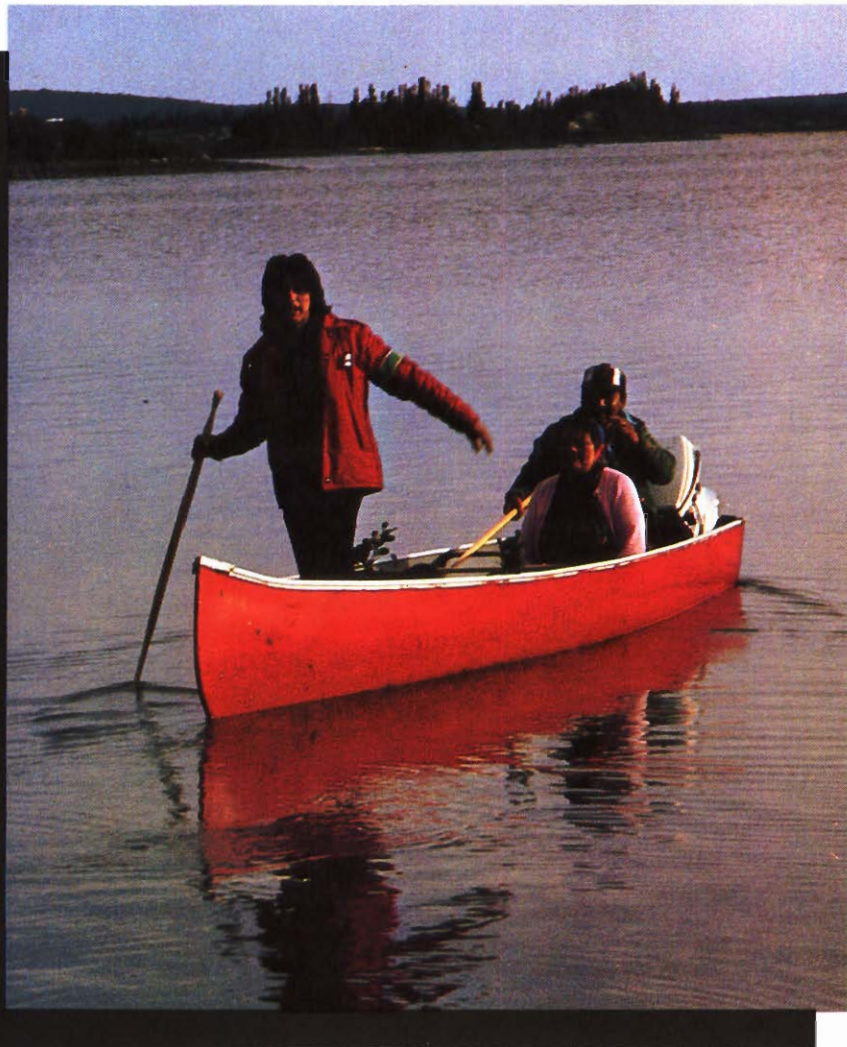
1865-1870, la Compagnie de la Baie-d'Hudson ouvrait une route d'hiver allant vers Weymontachingue. Puis débuta la construction du chemin de fer qui atteignit La Tuque en 1908, et Weymontachingue en 1910.

Le développement économique s'accompagna aussi de l'aménagement de nombreuses rivières et des barrages furent élevés sur la Manouane. En 1915, la Fraser Bruce Company entreprit la construction d'un barrage à la Loutre qui inonda le poste de Kikendatch. Les Amérindiens déménagèrent pour s'installer finalement à Obedjiwan, en 1920. La création du réservoir Gouin entraîna l'inondation d'une superficie de deux cents kilomètres carrés, détruisit la flore, causa des préjudices considérables aux animaux et perturba le mode de vie traditionnel des Attikameks. À Weymontachingue, la Fraser Bruce Company installa un poste de ravitaillement à proximité du chemin de fer après la construction du barrage à la Loutre. Par la suite, la Brown Corporation y ouvrit ses chantiers. Le village de Sanmaur venait de naître.

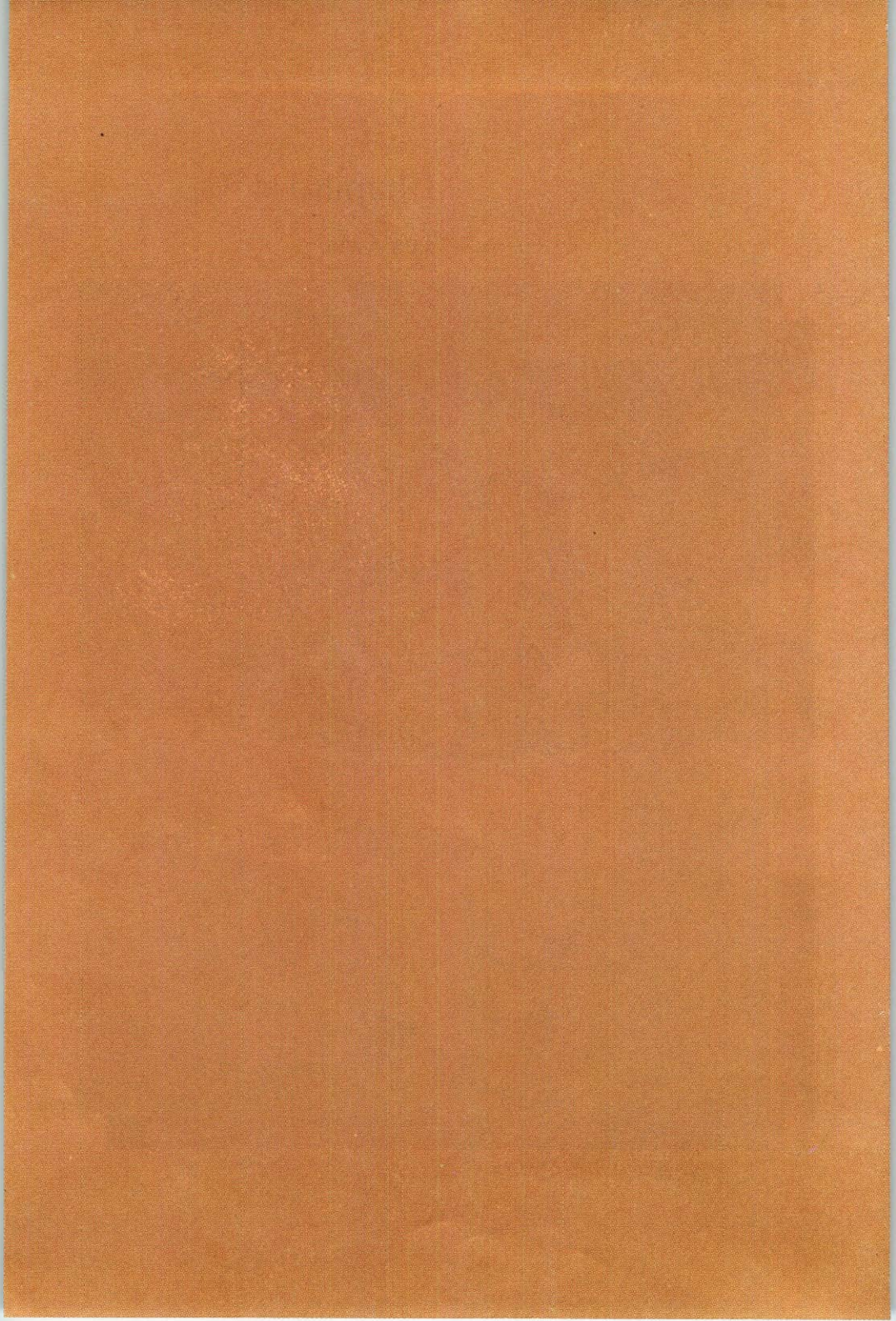
Cette industrialisation rapide de la Haute-Mauricie ne fut pas sans entraîner de multiples conséquences pour la population attikamek. Il y eut d'abord la « sédentarisation » provoquée par le passage d'une économie de subsistance (chasse, pêche et piégeage) à une économie de salariés. Puis, les Attikameks amenant leurs fourrures aux postes de traite devaient se charger de leur transport jusqu'à La Tuque. Ils travaillaient également, au cours des années 1920, comme guides et « draveurs » et, avec l'implantation de concessions forestières et l'aménagement de nombreuses rivières, ils ont été employés à de multiples travaux de construction au barrage C, à Parent, à Windigo, au lac Régat... Avec l'enrôlement des Blancs au cours de la deuxième guerre mondiale, les Amérindiens représentèrent une solution de rechange de choix pour les compagnies forestières. En effet, ils connaissaient bien la forêt et ne redoutaient pas des conditions de vie difficiles. Encore aujourd'hui, les métiers de bûcheron, de guide et de « draveur » constituent les meilleures perspectives d'emploi des Attikameks.

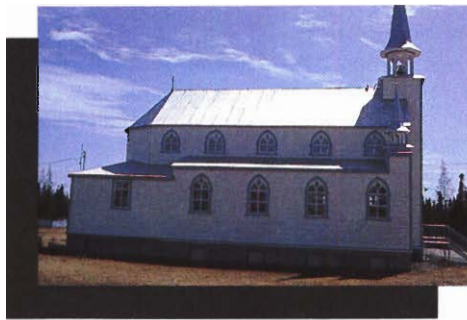
Chapitre 4

Les Cris



John Mianscum, Maggie et William Rabbitskin de Mistassini sur la rivière Caniapiscou.
Photo: Gilles H. Picard





L'église catholique de Chisasibi.
Photo: Jacques Nadeau

Les Cris du Québec font partie de la grande famille linguistique algonquienne. La langue parlée par toute la population est le cri. Quelque 7 500 personnes habitent aujourd'hui huit villages cris de la région de la Baie-James, soit Whapmagoostui (Poste-de-la-Baleine), Chisasibi, Wemindji, Eastmain et Waskaganish (Fort-Rupert) sur la côte est des baies de James et d'Hudson; Nemiscau, Mistassini et Waswanipi, à l'intérieur des terres. Quelque 1 000 autres Cris habitent ailleurs, pour la plupart en transit.

Une histoire vieille de 4 000 ans

La vie des Cris de la Baie-James a toujours été intimement liée aux activités de chasse et de pêche. Les ressources de leur territoire étant limitées, ils vivaient autrefois en petits groupes nomades et devaient souvent parcourir de grandes distances. Ils ont développé une technologie et une vie sociale adaptées aux rigueurs du climat et à leur environnement. Les animaux les plus appréciés des chasseurs étaient l'orignal, le caribou, le castor ainsi que l'oie sauvage.

L'occupation humaine du territoire remonte à près de 4 000 ans, soit environ 1 500 ans après la déglaciation, et pourrait même être plus ancienne dans les régions méridionales.

Les premières incursions européennes attestées dans la Baie-d'Hudson et la Baie-James datent du XVIII^e siècle, avec les explorations de Henry Hudson (1610) et de Thomas James (1631) qui réussirent à atteindre l'embouchure de la rivière Rupert et à y hiverner. En 1668, Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart des Groseillers tentent à leur tour, pour le compte d'un groupe de marchands anglais, de se rendre à la Baie-James pour y établir le commerce des fourrures avec les Amérindiens de la région. Victime d'avaries, le navire de Radisson doit rebrousser chemin tandis que des Groseillers atteint la rivière Rupert où il construit le fort Charles pour y passer l'hiver. La cargaison de fourrures qu'il ramène en Angleterre incitera les marchands anglais qui avaient financé la première expédition à fonder la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

La nouvelle compagnie reçoit en 1670 une charte royale lui octroyant le monopole du commerce des fourrures dans tout le territoire du bassin de la Baie-d'Hudson couvrant près de 13 millions de kilomètres carrés. S'ouvrit alors l'ère de la traite des fourrures dans la région occupée par les Cris. Soulignons cependant qu'au moment de l'arrivée des premiers Blancs à la Baie-James, les Cris connaissaient la traite des fourrures et possédaient déjà un certain nombre de produits européens grâce à leurs contacts avec les groupes amérindiens voisins.

L'habitude du troc entre les différents groupes vivant au Québec était d'ailleurs antérieure à l'arrivée des premiers Européens. Il semble que les Cris se soient trouvés à l'extrême limite d'un réseau de traite qui partait du Saint-Laurent et se rendait, au nord, jusqu'à la Baie-James, en passant par l'intermédiaire de différents groupes dont les Montagnais à l'est et les Algonquins au sud.

Il faudra attendre l'expédition du Père Albanel pour voir un premier Européen atteindre officiellement la Baie-James par voie terrestre. Guidé par des Montagnais, il arrive en 1672 à la rivière Rupert où était déjà installé le premier poste de traite de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le voyage du Père Albanel sera suivi de plusieurs autres expéditions françaises. Très vite, les Français livreront une concurrence acharnée à la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui n'avait pas encore réussi à pénétrer plus avant dans les terres. Et pendant longtemps, les coureurs des bois français, en s'installant en amont des grandes rivières de la Baie-James et dans les environs des lacs Mis-

tassini et Nemiscau, soit au coeur des territoires de chasse de Cris, se procureront les fourrures avant qu'elles ne puissent atteindre les postes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. La concurrence entre Anglais et Français culminera au moment de l'invasion de la Baie-James par le chevalier de Troyes et Pierre Lemoyne d'Iberville, soit de 1686 à 1713, année de la signature du traité d'Utrecht qui rend la Baie-d'Hudson aux Anglais. Cet épisode orageux ne semble pas avoir affecté outre mesure la population crie qui approvisionnait les postes en pelleteries, quels qu'en fussent les propriétaires.

Par la suite, les coureurs des bois français continueront à fréquenter la région de la baie James à la recherche de belles fourrures et ils seront imités, vers 1803, par les employés de la Compagnie du Nord-Ouest. Cette forte compétition forcera la Compagnie de la Baie-d'Hudson à ne plus se contenter d'attendre dans ses postes côtiers l'arrivée des trappeurs cris mais plutôt à pénétrer plus avant dans le territoire, à l'est et au nord-est de la baie et même à y ouvrir des postes, dont ceux



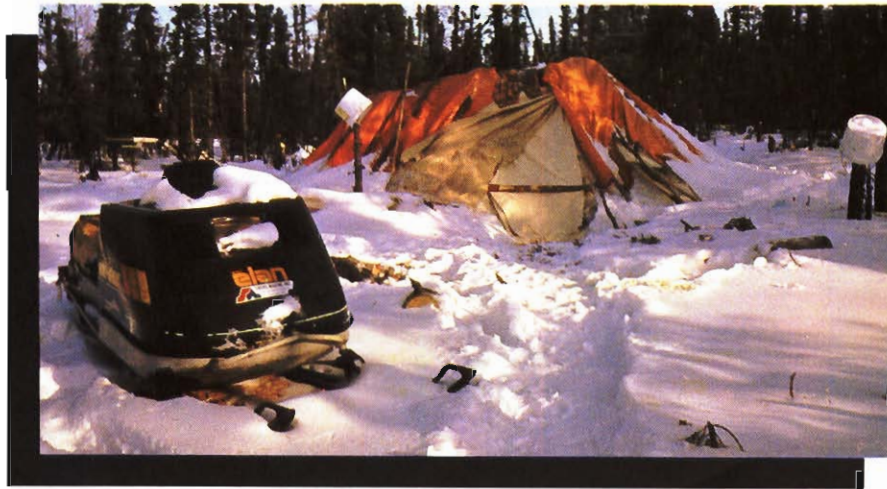
Duplex en construction à Eastmain.
Photo: Bernard Beaupré

de Mistassini, Nemiscau, Waswanipi, Nichicun, Caniapiscou et, plus tard, Chimo, dans la Baie-d'Ungava. Lorsque la concurrence prendra fin, plusieurs de ces postes intérieurs seront fermés. Les postes côtiers aussi ouvriront et fermeront au gré des besoins et des politiques commerciales de la Compagnie; mentionnons Fort-Rupert, premier poste de la Baie-James, Eastmain, premier poste permanent et longtemps le plus important, « Big River » ou Fort-George qui finira par remplacer Eastmain et Grande-Rivière-de-la-Baleine, centre de la chasse au marsouin.

Dès les débuts du commerce des fourrures, les employés de la Compagnie de la Baie-d'Hudson ont dû compter sur la collaboration des Cris, étant incapables de survivre dans un pays qu'ils ne connaissaient pas. Très vite, donc, se sont établies des relations d'interdépendance et d'échanges technologiques. Ainsi, certains produits européens, tels les objets de métal, les fusils, la ficelle, sont rapidement devenus très utiles aux Amérindiens alors que les raquettes, les canots et cer-

taines techniques propres aux Autochtones se sont avérés indispensables aux Européens vivant à la Baie-James.

Les chroniqueurs de l'époque de la traite des fourrures ont noté l'existence d'une distinction, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, entre les Cris de la côte (« Coasters ») et les Cris de l'intérieur (« Inlanders »). La principale activité des Cris de la côte était la chasse à l'oie. Leurs territoires de chasse et de trappe, peu éloignés, n'exigeaient pas l'usage du canot, ce qui leur permettait de se présenter plusieurs fois par année aux postes de traite. C'est surtout parmi ceux-là que la Compagnie de la Baie-d'Hudson recrutait des travailleurs temporaires, et d'eux qu'elle achetait les provisions dont elle avait besoin, les oies surtout. Les Cris de la côte ne demeuraient cependant pas aux postes. Les Cris de l'intérieur, plus nombreux que ceux de la côte et occupant les terres éloignées ne venaient au poste qu'une fois l'an pour y échanger leurs fourrures. Ils étaient de fait les principaux fournisseurs en pelleteries.



Un camp de chasse au caribou dans la région de la baie James; une partie de son espace intérieur se trouve sous le niveau du sol.

Photo: Roland Chénier

Le mode de vie des Cris a subi peu de changements jusqu'au XX^e siècle. Certains événements méritent cependant d'être soulignés. Ainsi, les années 1850 voient arriver les premiers missionnaires anglicans qui, en plus d'exercer leur mission évangélique, assumeront les services de santé et d'éducation. À partir de 1948, le gouvernement fédéral et ses institutions deviennent de plus en plus présents à la Baie-James. Les années 1950 voient l'instauration d'un système d'éducation obligatoire. Au début des années 1970, l'annonce du développement hydro-électrique de la Baie-James amènera les négociations avec les Cris et les Inuit, puis la signature en 1975 de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois : une nouvelle étape

Longtemps demeurés sous la tutelle administrative du gouvernement fédéral canadien, les Cris ont accédé depuis une dizaine d'années à un fort degré d'auto-

nomie. Cette émancipation a véritablement démarré en 1975 avec la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, laquelle reconnaît à chacune des bandes crie, à l'intérieur des terres qui leur sont réservées, le pouvoir de se gouverner en passant la réglementation nécessaire à l'administration de leurs affaires. Ce pouvoir est consacré dans une loi spéciale que le parlement fédéral doit bientôt sanctionner pour donner suite à la Convention.

De plus, les Cris dirigent depuis quelques années les organismes chargés, chez eux, de l'éducation, de la santé, des services sociaux, de l'habitation et du développement économique. Pour la plupart, ces organismes ont été créés par législation québécoise, à la suite de la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

L'administration régionale et locale

C'est le Grand Conseil des Cris du Québec qui a signé, en 1975, la Convention



Ces peaux de caribou grattées et mises à sécher serviront, entre autres, à la confection de mocassins.
Photo: Roland Chénier

de la Baie-James et du Nord québécois. Le Grand Conseil avait été mis sur pied quelques années auparavant pour défendre les droits des Cris face au projet de développement hydro-électrique de la Baie-James. De 1975 à 1978, il demeura le fiduciaire des bénéficiaires de la Convention jusqu'à la création de l'Administration régionale crie (ARC). Le Grand Conseil existe toujours et se compose du chef et d'un délégué de chacune des huit bandes crie dont il demeure le représentant politique.

L'Administration régionale crie est un organisme au service des communautés. Elle reçoit ses mandats des conseils de bande et elle exerce un rôle administratif sur le plan régional dans divers domaines tels l'habitation, le développement économique, l'environnement, les services municipaux. Elle a également pour mandat, par l'intermédiaire du Bureau de l'indemnité, d'administrer et de gérer les indemnités prévues dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Fait à souligner, le président de l'ARC, qui est élu par l'ensemble de la population, de-

vient également le chef du Grand Conseil des Cris.

L'administration locale de chacune des communautés crie relève du conseil de bande qui, en plus de gérer le territoire alloué à chaque communauté, doit voir à la bonne marche des différents programmes gouvernementaux ou autres.

Plusieurs organismes ou corporations indépendantes ont aussi été fondés par les Cris pour répondre à des besoins spécifiques : la Société de logement crie, l'Association crie d'artisanat autochtone, l'Association crie de pourvoirie et de tourisme, l'Association des trappeurs crie, le Centre de distribution crie, la Compagnie de construction crie, Air Creebec, etc.

L'éducation

Prévue dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, la Commission scolaire crie a été créée en 1978 par législation québécoise. Composée de représentants des huit communautés crie et d'un représentant de l'Administration



Les Cris pratiquent toujours les activités traditionnelles de subsistance, telle la chasse au caribou à l'automne.
Photo: Roland Chénier

régionale crie, elle assume et dirige l'ensemble de l'administration scolaire, incluant la préparation des programmes scolaires et l'embauche du personnel. Parmi ses priorités, soulignons l'implantation des nouveaux programmes du ministère de l'Éducation dans un contexte d'enseignement en langue seconde (le français ou l'anglais, au choix) et l'élaboration de programmes portant sur la culture et la langue crie. Le cri est d'ailleurs déjà enseigné à tous les niveaux, quoique de façon plus intensive à la prématernelle et à la maternelle.

Chaque communauté est dotée d'une école qui dispense l'enseignement de la maternelle jusqu'au secondaire II ou III. La polyvalente de Chisasibi, qui offre en plus du primaire le programme complet d'études secondaires, reçoit les étudiants des autres communautés crie venant y compléter leurs études secondaires.

Il existe, dans chaque village, un comité d'école qui est consulté sur les politiques scolaires touchant les programmes, les langues d'enseignement, l'embauche du

personnel, et qui fait ses recommandations sur tout sujet relié à la vie de l'écopier et au fonctionnement de l'école. C'est à lui, notamment, que revient le choix de la langue seconde utilisée pour l'enseignement.

La santé et les services sociaux

Depuis 1978, les Crie de la Baie-James ont leur propre Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS cri) créé par législation québécoise et dirigé par des Crie. Il a pour mission d'assurer la gestion des soins de santé et des services sociaux pour toutes les communautés. De plus, il y a à Chisasibi un centre hospitalier qui dessert les cinq villages de la côte et permet aux Crie, pour les soins de première ligne (médecine générale, obstétrique, pédiatrie ou soins prolongés), d'être hospitalisés dans leur milieu. Quant aux soins infirmiers, chaque village a son dispensaire placé sous la responsabilité de l'hôpital de Chisasibi. Les gens de Mistassini, Waswanipi et Nemiscau peuvent de plus avoir recours aux hôpitaux de Chibougamau, Val-d'Or ou Mata-



À l'automne, les Crie partent de cet endroit, sur la Grande Rivière à Chisasibi, pour se diriger vers leurs territoires de chasse sur les côtes de la baie James.
Photo: Roland Chénier

gami. L'hôpital de Chisasibi est également appuyé par le module du Nord de l'Hôpital général de Montréal, tant pour la formation du personnel médical, les besoins en spécialistes, le développement de programmes de santé que pour l'hospitalisation des Cris à Montréal.

Le logement et la construction

L'amélioration des conditions de logement étant une des priorités des Cris, des programmes importants de rénovation et de construction domiciliaires ont été mis sur pied dans les villages déjà existants. De plus, trois nouveaux villages (Chisasibi, Waswanipi et Nemiscau) ont été aménagés.

La Société de logement crie a été fondée en 1976 pour voir au développement et à la réalisation des différents projets de construction prévus par les communautés, dont la mise en place de certaines infrastructures, tels les systèmes d'aqueduc, d'égout et d'épuration des eaux. La Société de logement crie travaille de concert avec les conseils de bande.

Toujours en 1976, était mise sur pied la Compagnie de construction crie dont les objectifs visent la création d'emplois et la formation de personnel crie compétent et expérimenté dans le secteur de la construction. Elle oeuvre dans différents domaines qui vont du déboisement à l'aménagement et à l'entretien des routes en passant par la construction de maisons, d'édifices publics, de réseaux d'aqueduc, etc.

L'accessibilité et le transport

Pendant longtemps, les Cris ont vécu presque complètement isolés du reste du Québec. Le transport maritime, principal moyen de communication, y était en effet limité, à cause des glaces, à quelques semaines durant l'été.

L'arrivée du premier avion de brousse dans la région de la Baie-James, vers la fin des années 1930, va modifier la situation. Aujourd'hui, les Cris possèdent leur propre compagnie de transport aérien, Air Creebec, qui assure la liaison régulière entre les villages côtiers, Matagami et



On recouvre le toit de mousse lors de la construction d'un camp de chasse qui pourra abriter trois ou quatre familles cries.

Photo Roland Chénier

Val-d'Or. Pour la plupart de ces villages, cette liaison aérienne constitue d'ailleurs le principal moyen de transport. Les gens de Chisasibi ont accès à l'aéroport de La Grande, situé à quelque 100 km à l'est de leur village, et aux compagnies aériennes qui y font escale en provenance de Montréal ou Québec.

Il y a aussi la route LG-2 — Matagami, longue de 600 km. Chisasibi est le seul village de la côte à être relié à cette route pendant toute l'année. Les autres villages côtiers (à l'exception de Whapmagoostui) y ont un accès sporadique par des chemins d'hiver. Nemiscau, situé sur les bords du lac Champion, ne peut être atteint directement que par le chemin d'hiver; le reste de l'année, une route reliant la route LG-2 — Matagami à la sous-station Nemiscau d'Hydro-Québec permet de rejoindre le quai du lac Champion où des bateaux motorisés assurent le transport jusqu'au village. Waswanipi et Mistassini ont accès au réseau routier national québécois reliant Chibougamau et Senneterre.

Pendant la belle saison, les villages de la côte ont aussi recours au transport maritime pour les marchandises qui sont transportées par barge en provenance de Moosonee.

Les communications

Les communications, qui ont toujours tenu une très grande place dans la vie des Autochtones, connaissent depuis quelques années un essor considérable. Pendant des siècles, le principal moyen de communication fut la tradition orale par laquelle étaient transmis l'histoire, les faits marquants de la vie et les nouvelles. De nos jours, l'accent est porté sur les techniques modernes de communication. Une tentative fut d'abord faite du côté des media écrits, mais l'audio-visuel semble de mieux en mieux répondre à la réalité et aux besoins des Cris.

L'implantation de la radio communautaire est déjà amorcée dans plusieurs communautés et devrait être terminée d'ici quelques années. Une communauté, celle de Mistassini, a déjà commencé à



Barbara, enseignante crie, et ses écoliers profitent du beau temps et de l'ancien site du village de Waskaganish à l'occasion d'une classe d'art.

Photo. Roland Chénier

produire des émissions sur bandes magnétoscopiques. Le contrôle de la programmation radiophonique ou télévisuelle a une très grande importance pour la préservation et la transmission de la culture, de la langue et des valeurs criées. Il se manifeste d'ailleurs chez les Cris un intérêt grandissant pour l'apprentissage des techniques audio-visuelles.

Les communications ont également rejoint les chasseurs et les trappeurs qui, depuis leurs territoires de chasse où ils séjournent pendant des périodes parfois assez longues, sont reliés à leur village par un poste émetteur.

Les villages cris

Whapmagoostui (Poste-de-la-Baleine)

Le village, occupé par des Cris et des Inuit, se situe presque à la frontière traditionnelle des territoires cris et inuit. Au moment de l'arrivée des commerçants européens, ces territoires étaient délimités par les lacs Guillaume-Delisle, à l'Eau

Claire et le Petit lac des Loups-Marins, les Cris vivant au sud et les Inuit au nord. À cette époque, les activités des Cris de cette région se concentraient principalement sur la chasse au caribou, autour du lac Guillaume-Delisle, et sur la pêche aux marsouins (beluga) dans les Grande et Petite rivières de la Baleine.

En 1749, la Compagnie de la Baie-d'Hudson s'installa au Golfe de Richmond (lac Guillaume-Delisle) ayant comme objectifs l'exploitation minière, la pêche aux marsouins pour le commerce de l'huile et la traite des fourrures avec les Cris et les Inuit. N'ayant pas toujours connu les succès escomptés, différents postes furent tout à coup ouverts ou fermés ou déménagés du Golfe de Richmond à la Grande ou à la Petite rivière de la Baleine. En 1901, Whapmagoostui devient un comptoir permanent puis, en 1956, une base militaire s'y installe. Après l'ouverture de la base militaire, les Autochtones commencent à se fixer de façon définitive à Whapmagoostui, à l'embouchure de la Grande rivière de la Baleine.



Construction d'un camp temporaire pour trente personnes qui dormiront confortablement sur un épais plancher de branches d'épinettes.

Photo: Roland Chénier

La population de Poste-de-la-Baleine est aujourd'hui constituée de Cris, d'Inuit et de Blancs. Les Inuit ont cependant décidé de se reloger au lac Guillaume-Delisle. Quatre langues sont parlées dans la communauté, soit le cri, l'inuktitut, le français et l'anglais. La partie crie du village s'appelle Whapmagoostui, qui signifie « rivière-à-la-Baleine », tandis que pour les Inuit, il s'agit de Kuujjuarapik, « belle grande rivière ».

Chisasibi

En 1803, George Atkinson II ouvre, pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson, un poste, à l'embouchure de la Grande Rivière (« Big River » ou Chisasibi) sur l'Île des Gouverneurs, pour concurrencer la Compagnie du Nord-Ouest qui s'y était déjà installée. Cette dernière quittera la Grande Rivière en 1806 et, jusqu'en 1837, date de sa réouverture définitive, le poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson connaîtra plusieurs éclipses. Le poste de la Grande Rivière prit à partir de 1837 le nom de Fort-George. Les activités de Fort-George, comme celles de Whapmagoostui, ont été liées à la pêche aux

marsouins recherchés par les commerçants pour leur huile. La situation de ce poste permettait aussi d'atteindre plus facilement les Cris qui fréquentaient la région nord-est de la Baie-James.

Le premier missionnaire anglican, le révérend E.A. Watkins, arriva à Fort-George en 1852. En 1907, les missionnaires de la Church Missionary Society y fondèrent la première école. Le Père Couture, premier missionnaire catholique, arriva pour sa part en 1927, accompagné de frères oblates. Les missionnaires ont ainsi contribué à la mise sur pied des services de santé et d'éducation.

De 1903 à 1934, la Compagnie de la Baie-d'Hudson dut faire face à une nouvelle concurrente, la compagnie française Révillon Frères dirigée à Fort-Georges par Gaston Hérodier.

Au cours du XX^e siècle, des Cris commencèrent à résider à Fort-George sur une base semi-permanente et quelques maisons y furent construites. Il y en avait bien une soixantaine dès 1965. À la suite



Waswanipi.

Photo : Roland Chénier

de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (1975) et de Chisasibi (1978), la population de Fort-George quitta en 1980 l'île des Gouverneurs pour s'installer dans son nouveau village de Chisasibi, sur les bords de la Grande Rivière, à environ 9 kilomètres à l'intérieur des terres.

Wemindji

En 1865, un petit poste de traite est construit par la Compagnie de la Baie-d'Hudson à l'embouchure de la rivière Old Factory. Il sera toutefois abandonné l'année suivante lors de l'invasion de la Baie-James par les Français commandés par le chevalier Pierre de Troyes. Par la suite, aucun établissement ne fut installé entre les rivières Eastmain et Grande Rivière, ce qui n'empêcha pas la rivière Old Factory d'être fréquentée par plusieurs familles crie. En 1930, des Cris rattachés aux postes de Fort-George et d'Eastmain, mais dont les terrains de piégeage se trouvaient sur la côte et sur la rivière Vieux-Comptoir, se regroupèrent de plus en plus nombreux sur une petite

île sise à l'embouchure de la rivière du Vieux-Comptoir. La Compagnie de la Baie-d'Hudson y établit un poste permanent en 1935. Cependant, l'emplacement de ce village présentait plusieurs problèmes : l'accès difficile, l'absence d'eau potable, le déboisement excessif de l'île qui occasionnait une grande exposition aux vents. En 1959, les gens déménagèrent donc sur le site actuel, à l'embouchure de la rivière Maquata, sur la côte est de la baie James.

Du premier emplacement qu'elle avait occupé sur la rivière Old Factory (Vieux-Comptoir), la bande a conservé le nom. Le village actuel est également connu sous les noms de Nouveau-Comptoir et de Paint Hills.

Eastmain

À l'origine, l'appellation « Eastmain » avait été donnée à la côte est des baies James et d'Hudson, par opposition à la côte ouest « Westmain ». Ce nom désigne maintenant le village où a été érigé, en 1719, le premier poste de traite per-



Un site fréquenté de longue date par les Cris : la rivière Corvette dans le territoire de la baie James. À l'arrière-plan on aperçoit un camp de pêche temporaire.

Photo : Roland Chénier.

manent de la côte est de la baie James. L'« Eastmain House » a d'ailleurs desservi seul cette région pendant plusieurs années.

Vers la fin des années 1690, un bateau de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sillonna la côte est et hiverna à l'embouchure de la rivière Slude, aujourd'hui rivière Eastmain. La construction d'un poste permanent à cet endroit fut décidée pour contrer la concurrence des Français et pour attirer les trappeurs cris de l'intérieur et du nord. Le premier site du poste d'Eastmain se trouvait à un affluent de la rivière Slude, soit la rivière la Pêche, mais il fut déménagé en 1739 sur la rive sud, plus près de la côte. À partir de 1770, « Eastmain House » est occupé en permanence et, ne relevant plus de Fort-Albany (sur la côte ouest), devient le principal poste de la côte est.

Les activités du poste d'Eastmain, situé trop près du poste de Rupert ouvert depuis 1776, sont transférées en 1837 au nouveau poste de Fort-George (Grande

Rivière) pour mieux desservir les trappeurs du nord.

Eastmain, qui est aujourd'hui le plus petit village de la côte est de la Baie-James, a donc été pendant plusieurs années le plus important poste de traite.

Waskaganish (Fort-Rupert)

Si Eastmain est le premier poste de traite permanent à avoir été établi à l'est de la baie James, Fort-Rupert est certainement pour sa part le poste de traite le plus ancien de la région, le fort Charles datant de 1668. C'est à Fort-Rupert qu'hivernèrent tous les premiers explorateurs, les Hudson, James, des Groseillers et Albnel.

À la suite de sa destruction par les Français en 1693, le fort Charles fut abandonné par la Compagnie de la Baie-d'Hudson jusqu'en 1776, année de la construction sur ce site d'un poste secondaire relevant de celui d'Eastmain. Il était destiné à approvisionner ce dernier en oies et à permettre la liaison entre les



À Waskaganish comme ailleurs, les jeux des enfants s'inspirent des activités des grands.
Photo: Roland Chénier

postes de l'intérieur des terres et la côte. En 1817, le poste de Fort-Rupert devint le principal poste de la côte.

Le village de Waskaganish, aujourd'hui situé à l'embouchure de la rivière Rupert, sur la rive sud, est en quelque sorte devenu un carrefour pouvant relier Moosonee (en Ontario), Matagami, le reste de la Baie-James et Mistassini. Le nom de ce village, Waskaganish, signifie « petite maison ».

Nemiscau

Dès 1663, le lac Nemiscau faisait partie de la route fluviale Mistassini-Rivière Rupert menant à la baie James. À l'époque de la traite des fourrures, il fut d'abord fréquenté par les Français. En 1794, la Compagnie de la Baie d'Hudson y ouvrait un poste qui fonctionna jusqu'en 1970. Après le départ de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la population crie, qui s'était regroupée autour du poste, se dispersa pour s'établir à Waskaganish, Mistassini et Pointe-Bleue. À la suite de la signature de la Convention de la Baie-

James et du Nord québécois, les Cris de la bande de Nemiscau se regroupèrent en 1977 et construisirent un nouveau village sur le site actuel, sur les rives du lac Champion.

Mistassini

Étant donné sa position stratégique dans le réseau fluvial, le lac Mistassini a certainement été depuis longtemps un lieu de rassemblement privilégié pour les Amérindiens, dont les Cris.

Les commerçants européens ont très vite perçu l'importance stratégique de la région du Lac Mistassini et, en 1673, des Français de Québec y établissaient un poste pour intercepter les fourrures avant que les trappeurs ne les portent aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur les côtes de la baie James. Cette concurrence entre Français et Anglais dura longtemps puisque ce n'est qu'en 1812 que la Compagnie de la Baie d'Hudson atteignit le lac Mistassini et y installa un poste.



Les enfants cris s'amuse sur ce qui est peut-être la plus grande patinoire du monde, la rivière Rupert et la baie James.

Photo: Roland Chénier

Mistassini est aujourd'hui, avec ses quelque 2 500 habitants, le plus peuplé de tous les villages cris du Québec.

Waswanipi

Si Waswanipi n'est mentionné dans les registres de la Compagnie de la Baie-d'Hudson qu'en 1819, année de la construction d'un poste de traite, il existait par contre de 1799 à 1802 un poste de traite au lac Cheashquacheston, voisin du lac Waswanipi. Le poste du lac Waswanipi devait concurrencer la Compagnie du Nord-Ouest qui y avait aussi le sien.

Le premier village de Waswanipi était situé sur une île, à l'extrémité nord du lac. Au moment de la construction d'un chemin de fer (1957) et d'une route (1964) entre Chibougamau et Senneterre, la population crie commença à se disperser dans la région. En 1974, les Cris décidèrent de se reloger dans un nouveau village, sur la rivière Waswanipi.

L'activité traditionnelle au centre de la vie économique crie

La chasse, la pêche et le piégeage

Depuis des millénaires, les Cris ont vécu principalement des ressources de la chasse et la pêche, activités qui se sont maintenues jusqu'à nos jours et qui ont profondément marqué leur culture et leur mode de vie. Si, à l'époque du commerce des pelleteries, le piégeage des animaux à fourrure a pris un peu plus d'importance, il fut néanmoins toujours subordonné aux activités de subsistance. Au cours du XX^e siècle, la « sédentarisation » des Cris dans les villages actuels s'est accentuée sans toutefois mettre un terme aux activités traditionnelles de chasse et de pêche auxquelles continua de s'adonner une partie importante de la population, que ce soit la chasse à l'outarde au printemps et à l'automne, les séjours sur les terrains



Des appelants que les Cris utilisent pour attirer les outardes.
Photo: Roland Chénier

de chasse en hiver ou les camps de pêche en été. Cette continuité des activités traditionnelles explique que les Cris aient tenu à ce que soient protégés dans la Convention de la Baie-James et du Nord québécois leurs droits de chasse, de pêche et de piégeage. Le régime institué donna aux Cris le droit exclusif de chasser et de pêcher dans les terres de catégories I et II en plus d'avoir l'exclusivité du piégeage dans les terres de catégorie III.

Dès 1976, tel que prévu par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, un programme de sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris fut instauré dans le but d'encourager la pratique des activités traditionnelles. Ce programme, qui vise les Cris consacrant la plus grande partie de leur temps à la chasse et à la pêche, permet le financement de ces activités tout en assurant un revenu stable au bénéficiaire. La Convention limite à 150 000 personnes/jours par année le total des bénéficiaires mais la loi québécoise, qui a créé officiellement le programme en 1978, a haussé ce nombre à 286 000 personnes/jours. Le haut taux de

participation des Cris qui s'est maintenu depuis l'établissement du programme indique une volonté certaine de voir se poursuivre les activités traditionnelles de chasse et de pêche et se perpétuer le mode de vie qu'elles caractérisent.

En 1978, l'Association des trappeurs cris, qui représente toutes les communautés cries et dont les objectifs sont l'aménagement des terrains de piégeage, la commercialisation des fourrures et l'amélioration des services aux trappeurs, fut mise sur pied.

Les techniques d'artisanat et l'art traditionnel

L'artisanat cri a toujours été en rapport très étroit avec le mode de vie basé sur la chasse et la pêche. Il reflète donc la culture matérielle des Cris (travail des peaux, objets utilitaires, ornementation) et les techniques traditionnelles développées au cours des siècles se sont perpétuées jusqu'à nos jours avec peu de modifications. Si, aujourd'hui, la production artisanale est ouverte au marché plutôt que d'être restreinte à l'usage exclusif de



Enfants cris de Waskaganish.
Photo: Roland Chénier

l'artisan et de ses proches, elle continue toutefois à s'intégrer au cycle de la vie traditionnelle. Ainsi, le temps consacré aux activités d'artisanat dépend beaucoup des périodes de chasse et de pêche; le travail de l'artisanat n'est pas, en effet, l'occupation principale de la majorité des artisans.

Il existe maintenant une Association crie d'artisanat autochtone qui regroupe environ 300 artisans. Son rôle est d'assurer la mise en marché des produits de l'artisanat, de faire de l'animation et de l'information auprès des artisans et d'organiser des expositions. La moitié de la production est écoulee localement et le reste est vendu à l'extérieur par la boutique des Cris à Val-d'Or, où l'Association a pignon sur rue.

La tradition crie a également inspiré des artistes qui ont mis au point des produits et des techniques qui leur sont propres. C'est le cas de John Blueboy de Waskaganish qui a perfectionné la technique de fabrication des appelants de mélèze faits à l'origine de façon rudimentaire à partir de brindilles d'aulne. D'objets utilitaires

qu'ils étaient alors pour la chasse, les appelants de John Blueboy sont devenus des œuvres d'art, reflet du patrimoine crie. De son côté, l'artiste Glenna Matush de Mistassini utilise une technique non traditionnelle, la gravure, pour dépeindre des scènes de la vie quotidienne des Cris.

La solidarité: gage de l'unité culturelle

Les Cris, qui depuis les temps lointains parcouraient en petits groupes l'immense territoire de la Baie-James, ont toujours présenté une certaine unité culturelle, même si leur nomadisme et les distances à couvrir ne leur permettaient pas de se rassembler souvent en grand nombre. La solidarité existant au sein de la nation crie a d'ailleurs été mise en évidence à plusieurs moments de leur histoire. Aujourd'hui, les Cris, petit à petit, prennent en main leur destinée en faisant valoir leurs priorités: le développement socio-économique de leur peuple, une certaine autonomie politique et administrative, une meilleure éducation, tout en préservant leur langue, leur culture et leurs traditions.



Chisasibi.

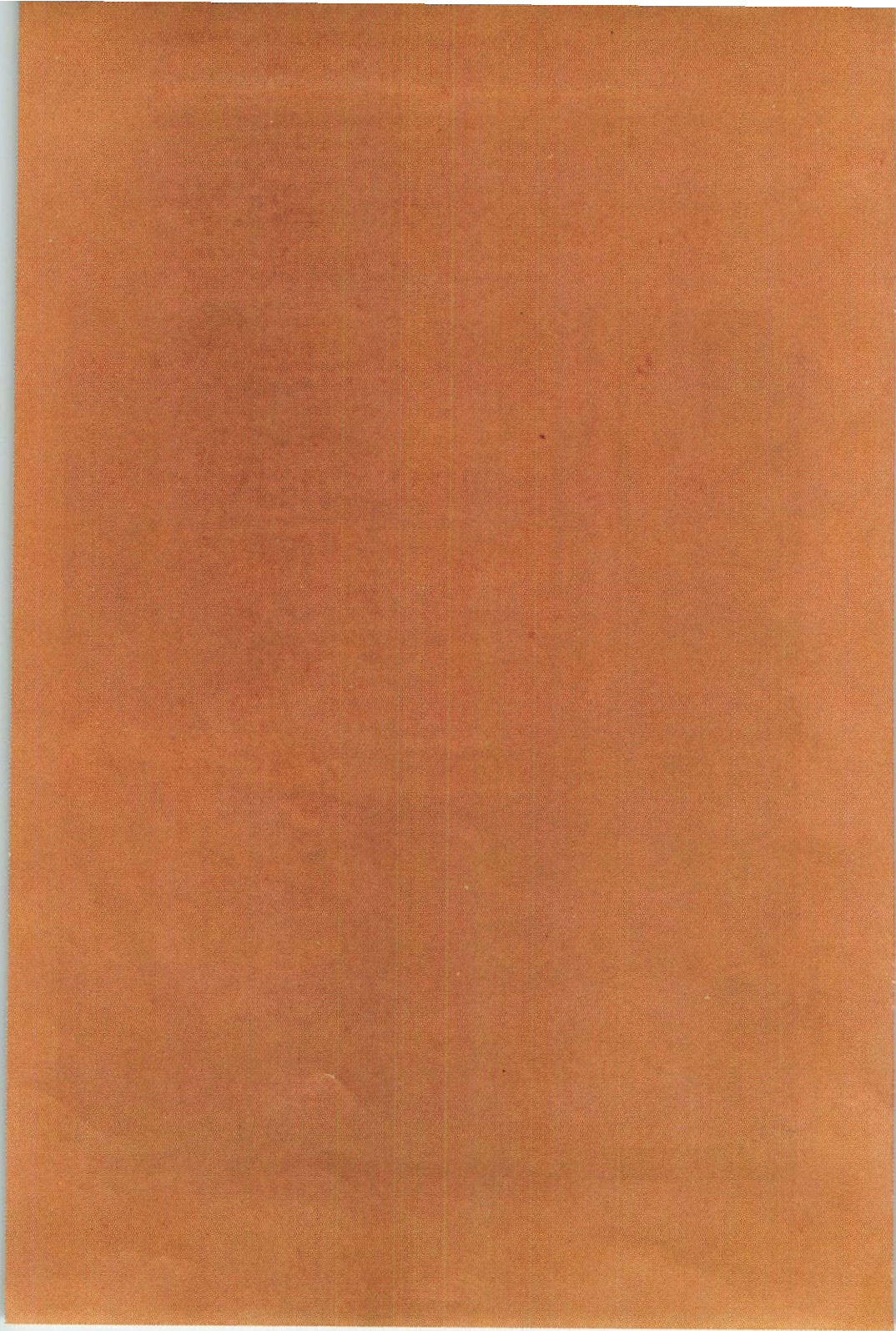
Photo: Jacques Nadeau

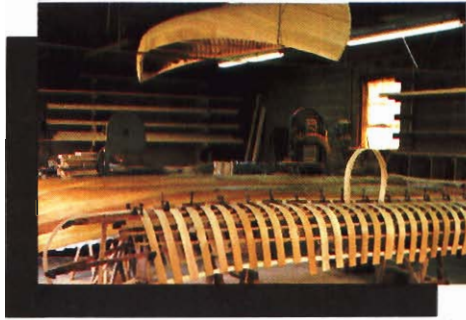
Chapitre 5

Les Hurons



*Marianna Picard choisit avec soin les perles colorées avec lesquelles elle réalise de superbes broderies.
Photo. Claire Dulour*





Atelier où l'on fabrique des canots de façon artisanale.
Photo : Claire Dufour

Les aspects linguistiques, géographiques et historiques

Raconter l'histoire de la nation huronne constitue un défi immense puisqu'elle remonte à l'époque précolombienne et que d'importants changements ont vu le jour pendant la période de la colonisation française sur ce continent. À cela, il faut ajouter le dynamisme de la culture huronne contemporaine qui se manifeste aussi bien chez ses artistes que chez ses représentants politiques.

Pourtant, à travers ces siècles d'histoire domine un fil conducteur prenant sa source dans la fierté et le sentiment d'appartenance de la communauté huronne. Entre les premiers lieux d'établissement en Huronie près de la baie Georgienne et le Village-des-Hurons situé près de Québec, se trace une histoire exemplaire qui témoigne de la grandeur d'un peuple.

Les Hurons se nommaient eux-mêmes « wendat », qui signifiait « insulaires » ou « habitants d'une péninsule ». Le lieu d'établissement de la Huronie se concentrait, en effet, surtout autour d'une péninsule délimitée par la baie Georgienne, le lac Simcoe et la baie Matchedosh, au sud de l'Ontario.

Les Hurons parlaient une langue de la famille linguistique iroquoienne. C'est

ainsi que les langues iroquoiennes du nord-est possédaient des racines communes, quoique assez lointaines, avec le cherokee parlé dans les Appalaches Nord et le tuscarora utilisé plus près des côtes de la Caroline du Nord et de la Virginie.

Au nord-est de la Huronie, de vastes marais séparaient la zone rocheuse du Bouclier canadien des terres arables cultivées par les Hurons qui habitaient aux limites nord des riches terres du sud de l'Ontario.

Le peuple des maisons longues

Champlain et Sagard, à leur époque, évaluaient à 30 000 la population de la Huronie alors que *Les relations des Jésuites*, faisant état d'un recensement effectué en 1640, retiennent plutôt le chiffre de 12 000 habitants, comprenant les populations huronne et tionntri. Trigger, sur la base d'informations archéologiques et ethnographiques, établit pour sa part ce nombre à 18 000.

La ligue des Iroquois, ou confédération des Cinq-Nations, comprenait les Mohawks, les Oneidas, les Onondagas, les Cayugas et les Sénécas. Les Hurons, quant à eux, formaient une confédération qui se caractérisait par la fréquence des mariages inter-tribaux et par la mise en commun des cultures. Les tribus huronnes étaient au nombre de quatre: les

Attignawatans, groupés en treize ou quatorze villages; les Attingneenongnahaes, réunis en trois ou quatre villages; les Arhendarrhons chez qui l'on retrouvait au moins quatre villages et les Atarochronons, qui n'étaient pas Hurons mais se réunissaient près de la résidence jésuite de Sainte-Marie afin, selon toute vraisemblance, d'y recevoir protection. Contrairement à ce qui était la pratique chez les Iroquois, les tribus huronnes étaient situées côte à côte et partageaient le même territoire de chasse.

Selon les témoignages de Champlain, de Sagard et des *Relations des Jésuites*, il y avait entre 18 et 25 villages en Huronie. Fortifiés, ils pouvaient contenir une quarantaine de maisons longues et ils s'établissaient sur des élévations de terrain, à proximité d'un cours d'eau.

La maison huronne était d'une largeur de six à neuf mètres. Sa hauteur était généralement d'environ neuf mètres et sa longueur variait entre 27 et 30 mètres. Ces maisons étaient recouvertes d'écorce de cèdre fixée à une structure de bois par un

système de tressage. Dans chaque village, se retrouvaient toujours au moins deux maisons longues de dimension plus grande servant de résidence au chef de guerre et au chef civil qui s'occupait des affaires domestiques.

La société huronne était matrilineaire. Ainsi, à la mort du père, ce n'est pas le fils qui devenait le chef du clan mais plutôt le fils de la soeur du défunt.

Les clans étaient au nombre de huit: le clan de la tortue, du loup, de l'ours, du castor, du chevreuil, de l'aigle, du porc-épic et celui du serpent. Les Hurons de Lorette affirmaient au cours du XIX^e siècle qu'ils étaient issus de cinq tribus elles-mêmes subdivisées en cinq clans (loup, chevreuil, ours, castor et tortue).

L'agriculture et le commerce extérieur

La culture du maïs en Huronie apparaît la plus importante, suivie de celles du haricot et de la courge. Les femmes étaient les principales responsables de la production des denrées alimentaires consom-



L'ancienne partie du village, aux rues étroites et sinueuses, loge des maisons centenaires.
Photo: Claire Dufour

mées par les Hurons. Elles semaient, éliminaient les mauvaises herbes, récoltaient et surveillaient le processus de germination.

Les produits agricoles, entreposés dans de grands tonneaux à l'intérieur des maisons longues, étaient la propriété commune des résidents.

On réservait la production excédentaire pour le commerce extérieur qui constituait une activité vitale pour la Confédération huronne. Les hostilités fréquentes avec les Iroquois rendant tout commerce à peu près impossible, les Hurons échangeaient des biens surtout avec la Confédération des Neutres formée de tribus situées au nord du lac Érié, et les Pétuns qui vivaient à l'est de la Huronie. En somme, les Hurons détenaient un monopole commercial sur l'entrée des biens venant en Ontario par le biais de la vallée du Saint-Laurent. La nature de ces échanges était très variée. Les Hurons recevaient des vêtements d'hiver souvent décorés de poils de porc-épic, divers types de talismans, des peaux de chat sauvage ou de bison pour confectionner des vêtements. En retour, ils échangeaient du maïs, des haches de fer et des colliers aux Tionnontaté et aux Pétuns.

Les voyages entrepris par les Hurons pour troquer des biens avec d'autres tribus amérindiennes couvraient de longues distances : par les voies d'eau du lac Huron chez les Algonquins, jusqu'aux lacs Michigan et Supérieur ainsi qu'au centre du Québec. Ces activités commerciales se définissaient par un réseau de conventions sociales : échanges de cadeaux entre tribus commerçantes, visites de courtoisie, fêtes, échanges d'enfants pour concrétiser des pactes d'amitié et de réciprocité.

De la Huronie à la mission de la Jeune-Lorette

Les premiers contacts véritables entre Hurons et Européens remontent à 1609, lors-

que Samuel de Champlain construisit un poste de traite sur le Saint-Laurent et se joignit à un groupe de Montagnais, d'Algonquins et de Hurons pour combattre 200 Iroquois près du lac Champlain. Les Hurons n'entretinrent pas de relations commerciales avec les Français avant 1615, année où Champlain décida de passer l'hiver en Huronie. Les Français consolidèrent alors leurs alliances avec les Hurons : Étienne Brûlé vécut en Huronie et Savignon, le frère d'un chef huron, servit d'interprète à Champlain et l'accompagna en France.

La période de 1616 à 1629 se caractérisa par un accroissement des échanges commerciaux entre Hurons et Français. Le traité signé en 1624 entre Français, Algonquins, Mohawks et Hurons permit, grâce à l'intervention diplomatique des Récollets et des Jésuites, le libre usage du Saint-Laurent à des fins commerciales. Ces derniers agissaient comme agents économiques d'une politique de développement actif de la Nouvelle-France, tout en servant d'interprètes aux Français. En 1628, un édit royal donna le contrôle de la Nouvelle-France à la Compagnie des Cent-Associés.

Entre 1634 et 1639, plusieurs épidémies réduisirent du tiers la population de la Confédération huronne. La rougeole, la grippe, la variole frappèrent durement les populations en contact fréquent avec les Européens.

La décennie de 1640 fut marquée par les attaques de plus en plus fréquentes des Iroquois en territoire huron. En 1650, les Mohawks et les Sénécas conclurent un pacte visant à anéantir la Confédération huronne. À la même époque, eurent lieu des attaques épisodiques des Mohawks contre les tribus algonquines du Nord. Désireux d'obtenir plus de fourrures pour répondre aux demandes des Hollandais, les Mohawks et les Sénécas cherchaient à se constituer un vaste territoire de chasse

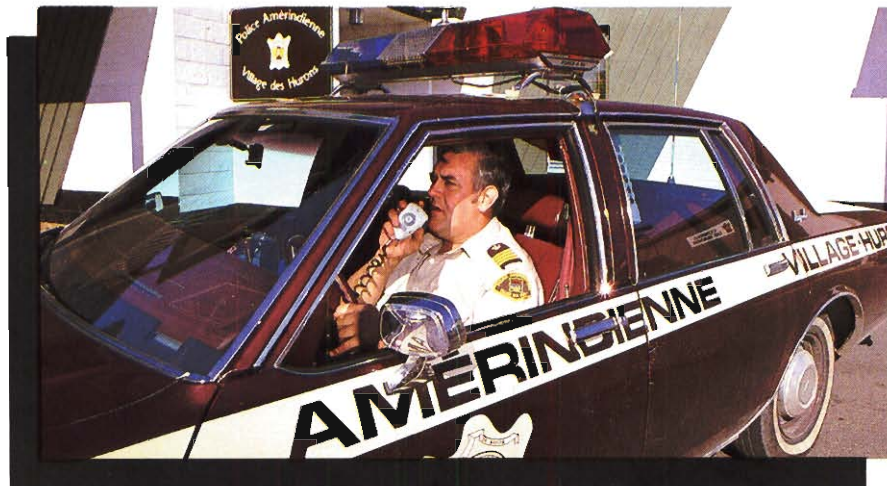
et de traite. En anéantissant la Confédération huronne, les Sénécas pouvaient chasser dans le centre de l'Ontario et attaquer les tribus algonquines vivant sur les rives du lac Huron. De même, les Mohawks espéraient s'approprier les territoires montagnais et abénaquis. Devant cette menace, les Hurons tentèrent de conclure des alliances avec les Susquehannahs et les Onondagas.

À l'automne 1648, une armée iroquoise de mille hommes attaqua les villages hurons de Saint-Louis, Saint-Ignace et Saint-Joseph. Les survivants se réfugièrent près de la mission Sainte-Marie. Mais, menacés constamment, les Hurons convertis et les Jésuites quittèrent Sainte-Marie pour Gahoendoe (ou l'île des Chrétiens). Environ 330 familles y cherchèrent refuge, alors que d'autres Hurons se rassemblèrent chez les Tionnontaté.

L'hiver 1649-1650 en fut un d'horreur et de famine. De nombreux Hurons moururent des effets conjugués des nombreuses maladies contagieuses et de la malnutrition. Au début de mars 1650, 300 Hurons

quittèrent Gahoendoe pour Québec. Au cours du voyage, certains d'entre eux s'établirent à Montréal et à Trois-Rivières mais la majorité parvint à Québec le 28 juillet où ils furent nourris et soignés par les Jésuites et les Ursulines. Le 19 mars 1651, ils obtinrent une terre sur l'île d'Orléans appartenant à Éléonore de Grand-Maison. Ils en défrichèrent et ensemencèrent 120 hectares, s'assurant ainsi l'autosuffisance alimentaire.

Vers 1657, les Hurons quittèrent l'île d'Orléans pour différentes destinations. Plusieurs d'entre eux s'installèrent dans la Seigneurie de Sillery qui leur avait été concédée par Louis XIV en 1651. Ils en furent cependant expulsés au profit des Jésuites en 1660 et allèrent vivre dans un camp fortifié érigé au cœur de l'agglomération de Québec. En 1667, ils laissèrent Québec pour Beauport et se réfugièrent par la suite à Sainte-Foy jusqu'en 1673. Peu après, ils se rendirent à l'Ancienne-Lorette (1673-1697) puis à la Jeune-Lorette près de la rivière Saint-Charles, site actuel du Village-des-Hurons.



Richard Picard, agent de la police amérindienne chargée d'assurer la sécurité du village.
Photo: André Pichette

La superficie originale du Village-des-Hurons fut considérablement réduite à la suite de l'achat de bandes de terres cultivables par un colon blanc de l'endroit. Mais ce ne fut pas, à travers les siècles, la seule amputation que connut le territoire des Hurons. Ils détenaient en effet depuis 1742 un titre de propriété des Jésuites sur une réserve forestière de 6,50 kilomètres carrés située à cinq kilomètres de Lorette. Celle-ci fut vendue à la Couronne en 1904, dans le cadre d'une transaction que l'on conteste encore aujourd'hui.

En outre, les Hurons réclamèrent en vain pendant plus d'un siècle, soit de 1791 à 1896, la Seigneurie de Sillery dont ils avaient dû s'exiler suite à la présence envahissante des Jésuites et des colons français. Un autre territoire, qu'ils utilisaient à des fins de chasse et de piégeage, leur avait été accordé vers 1850 dans le canton de Rocmont. La construction d'une ligne de chemin de fer, l'établissement de clubs privés de chasse et de pêche ainsi que la modification de zonage du canton de Rocmont furent parmi les facteurs qui incitèrent les Hurons à abandonner ce territoire en 1904.

La mythologie

La mythologie huronne est riche de la culture et de l'histoire complexe qui caractérisent ce peuple de son départ de la Huronnie à l'établissement définitif au Village-des-Hurons. Ainsi, les récits mythiques relatant l'histoire des ancêtres et de leurs péripéties ainsi que la genèse du monde furent transmis de génération en génération jusqu'à aujourd'hui. Ils ont contribué à matérialiser le sens commun propre aux Hurons tout comme les pictogrammes sur les wampums symbolisaient le patrimoine de la nation.

La mythologie est également l'expression de la spiritualité du peuple huron. Le mythe de la création du monde en est un

exemple probant. Au commencement, est-il raconté, il n'y avait qu'une mer sans fin et qu'un firmament sans étoiles. Du ciel tomba une femme que des divinités océaniques secoururent. Ces êtres marins, quadrupèdes à l'apparence humaine, construisirent alors une île sur le dos de la grande tortue. Cette île devint un continent et la petite tortue créa un passage sous la terre afin de permettre à la lune et au soleil de circuler de l'est à l'ouest. La femme, protégée par les divinités océaniques, donna naissance à deux jumeaux : l'un représentait l'esprit du bien, l'autre, l'esprit du mal. Ils s'affrontèrent en duel pour définir qui, du bien ou du mal, dirigerait les destinées de la terre. Le bon jumeau tua son frère et accueillit par la suite les Amérindiens sur la terre tandis que le frère décédé devenait responsable du monde des morts.

Ces récits mythiques, bien qu'accompagnés d'épisodes différents, se retrouvaient, dans d'autres tribus voisines des lieux d'établissement des populations huronnes. Ainsi, en est-il des Sénécas, des Ojibways, des Algonquins chez qui on peut retracer des récits mythiques possédant de grandes affinités avec ceux des Hurons.

Une autre légende, celle du grand serpent au Village-des-Hurons, fait intervenir un nouveau personnage, le Carcajou, être rusé et sarcastique dont le plus grand plaisir est de jouer des tours. Dans ce récit, le Carcajou, ivrogne aux moeurs dissolues, conclut un pacte avec le grand serpent, grand esprit de la nation huronne détestant ses fils et ses filles parce qu'ils avaient été baptisés et avaient de ce fait abandonné leur religion ancestrale. Il affirme que jamais la population huronne ne s'accroîtra. En échange de son âme et de son mépris pour la religion chrétienne, le Carcajou se voit offrir par le grand serpent richesse et volupté. Exaspérés, les Hurons chassent de la rivière Saint-Charles le grand serpent, dont le corps



Les entreprises du Village-des-Hurons fournissent une partie très importante de la production canadienne de raquettes. Philippe Gros-Louis est un de ceux qui y travaillent.
Photo: Jacques Nadeau

lourd et sinueux avait tracé la forme de la chute. On raconte qu'il se réfugia dans le lac Tantané ou le lac Saint-Joseph.

Depuis ce jour, la population du Village-des-Hurons n'a jamais grandi. Le récit du grand serpent a marqué le site même de la communauté amérindienne contemporaine. Certaines caractéristiques de la géographie physique du village y sont, en effet, expliquées comme la configuration de la chute. De même, les Hurons nomment leur rivière Kabir-Kouba afin de se rappeler le nom du grand serpent.

La transmission des traditions

Zacharie Vincent: un peintre huron du XIX^e siècle

Le peintre huron Zacharie Vincent est né au Village-des-Hurons le 28 janvier 1815. C'est dans cette localité qu'il se marie, élève ses quatre enfants et achève ses jours le 9 octobre 1896. Connu comme peintre, il dut toutefois, pour payer le pain quotidien, exercer de nombreux autres métiers. Ses œuvres, qu'il s'agisse de la représentation de certaines activités telles le laçage des raquettes, la fabrication d'un canot d'écorce de bouleau, ou des nombreux autoportraits en costume traditionnel, permettent de jeter un regard rétrospectif sur la vie quotidienne du Village-des-Hurons au cours du XIX^e siècle. Elles font aujourd'hui partie des collections du Château Ramezay, du Musée du Québec et du Musée des Abénaquis d'Odanak.

Les artistes hurons contemporains

Les artistes hurons d'aujourd'hui expriment des préoccupations contemporaines à travers diverses techniques (poterie, dessin, sculpture, gravure) qui soulignent différentes perceptions et interprétations

de la mythologie et des traditions de la culture huronne.

Mireille Sioui, qui fait de la gravure depuis 1968 et dont les réalisations sont nombreuses et importantes, étudia d'abord à l'École des beaux-arts de l'Université Laval. À la suite des concours qu'elle remporta, le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord s'est porté acquéreur d'une gravure à l'eau forte primée à deux reprises: « Dans la maison d'Thandiaouich, la petite tortue ». Cette gravure est présentement exposée, avec les œuvres de soixante autres artistes amérindiens du Canada, dans le hall des Nations unies à New York.

Parmi ses autres réalisations, il faut retenir une gravure sur bois « Eataeutsic, la première femme », ainsi que d'autres gravures intitulées, « Tsetsa et Tewaskare, les jumeaux », « le masque du maïs », « Okwessen la perdrix ». C'est elle encore qui exécuta la murale de l'École H8taie.

Monique Picard, quant à elle, s'intéresse à la poterie traditionnelle depuis six ans. Elle crée des masques dont les formes et les caractéristiques lui sont suggérées par les cultures iroquoiennes, algonquiennes et huronnes. Parmi ses créations inspirées par la culture huronne, on retrouve un masque comprenant une ouverture pour la bouche qui rappelle l'activité ancestrale du souffleur ventilant les cendres pour faire surgir la flamme. Monique Picard s'intéresse également aux masques symbolisant la cosmogonie et les clans hurons tels les masques du castor, de l'ours, de la tortue et du loup.

Dans ses œuvres de poterie, l'artiste a repris à son compte les techniques de la cuisson primitive qui ne faisait pas appel au four et à l'utilisation des glaçures. On se contentait alors simplement de creuser un trou dans le sable, de recouvrir entièrement l'objet soumis à la cuisson de brindilles, de feuilles et de morceaux de

bois. Sous l'effet de la fumée, la poterie était boucanée et devenait progressivement noirâtre.

Monique Picard utilise un four électrique produisant une cuisson très lente qui permet, en l'espace de 24 heures, de retrouver les particularités de la cuisson primitive. Elle reproduit toutefois, de façon intégrale, les étapes ultérieures propres aux techniques ancestrales de cuisson.

De son côté, Rolland Sioui sculpte des pipes en stéatite. Il invente la plupart de ses modèles qui ont déjà été exposés à la bibliothèque municipale de Québec. Le gouvernement fédéral a également acheté plusieurs de ses pièces dans l'intention de les exposer au Musée national de l'Homme à Ottawa.

Parmi les autres artistes du village, mentionnons Manon Sioui, une jeune artiste peintre de 21 ans. Ses oeuvres sont marquées par la mythologie huronne et la spiritualité amérindienne. Parmi ses réalisations, notons « le canot d'écorce,

Kan:ya », la « Terre mère », « Carcajou et le Serpent ».

Le musée du Village-des-Hurons

Le musée du Village-des-Hurons, logé dans une ancienne maison à proximité de l'église fut mis sur pied à l'été 1980 par le Comité du Musée ethnologique Arouanne. Ce musée réunit les pièces significatives du patrimoine huron. Le visiteur trouve, au rez-de-chaussée, des objets traditionnels rappelant la vie quotidienne des Hurons d'autrefois. On y observe des moules utilisés pour la fabrication des paniers, des pièges servant aux trappeurs, des raquettes de formes diverses et une très belle sélection d'anciens paniers de frêne et de foin d'odeur.

Une autre vitrine expose les vêtements liturgiques appartenant à la chapelle huronne. On remarque parmi cette collection une magnifique chasuble de cuir blanc ornée de broderies de poil d'original teint.



L'arrière de l'église du Village-des-Hurons offre un site paisible au cimetière.
Photo: Jacques Nadeau

À l'étage supérieur, on a reconstitué, dans des salles distinctes, la vie d'une famille amérindienne vivant dans une maison longue à l'époque de la Huronie, les différentes étapes de la fabrication d'un canot et un environnement naturel où l'on peut observer des animaux empaillés qui identifient la faune spécifique des forêts québécoises.

Les visiteurs peuvent voir sur bande vidéo l'activité industrielle et artisanale des manufactures de raquettes, de canots et de mocassins. Un diaporama permet en outre de voir les trésors de la voûte de l'église du village. Celui qui le désire peut également visiter cette voûte attenante à la sacristie de la chapelle huronne et y découvrir de précieux objets d'argenterie et d'orfèvrerie des XVII^e et XVIII^e siècles ayant appartenu aux missions des Jésuites en Nouvelle-France.

Le costume traditionnel des Hurons

Le costume traditionnel des Hurons a connu des modifications importantes au contact des Européens. Le costume décrit par Trigger, qui cite le Père Lejeune dans *Les relations des Jésuites*, et celui qui est représenté dans les toiles du XIX^e siècle de Cornelius Kriehoff et de Lord Elgin possèdent peu de points communs si ce n'est la coiffe du chef très caractéristique qui connut elle aussi des variations à travers les âges. Il s'agit d'un bonnet à large bandeau de cuir brodé à motifs floraux, soit en perle ou en poil d'original. Les plumes, disposées pour couvrir le dessus de la tête, sont des plumes de coq ou de perdrix fendues au milieu, auxquelles on a retiré le nerf pour donner un aspect frisé.

En 1979, cinq femmes du Village-des-Hurons décidèrent de soumettre un projet au gouvernement fédéral pour entreprendre une recherche sur le costume traditionnel de leur nation. À partir de vieilles photos du début du siècle et de témoi-

gnages de doyennes, le groupe de femmes a confectionné des répliques de costumes traditionnels d'homme et de femme. On peut voir ces costumes dans une vitrine au conseil de bande.

La chapelle huronne

L'église du Village-des-Hurons est un monument patrimonial important aussi bien pour les Amérindiens que pour les Blancs du Québec. Lorsque les Hurons arrivèrent à la Jeune-Lorette en 1697, ils y élevèrent une chapelle. Ils avaient d'ailleurs en leur possession de nombreux objets liturgiques et de piété provenant de leur ancienne église de l'Ancienne-Lorette. La chapelle commencée en 1700 ne fut terminée qu'en 1710. Faire en bois, elle servit jusqu'en 1730, année où elle fut remplacée par une nouvelle chapelle, cette fois-ci en pierre. Par la suite, on y ajouta une sacristie également de pierre et, au début du XX^e siècle, on y annexa une chapelle latérale et on agrandit la sacristie.

L'existence de cette église du Village-des-Hurons fut menacée à plusieurs moments de son histoire. En 1862, la chapelle fut sérieusement endommagée par le feu. Mais, après plusieurs appels à la générosité du gouverneur général Lord Monk, la chapelle fut restaurée et réouverte en 1865. L'année suivante, on remplaça la cloche et le clocher qui avaient été sérieusement atteints par les flammes. La cloche carillonne toujours 118 ans plus tard.

La valeur de ce bien historique ne tient pas uniquement à la qualité architecturale de l'église mais aussi au mobilier liturgique qu'elle renferme. En effet, les multiples pièces entreposées dans la voûte ou que l'on peut observer dans la chapelle témoignent de l'art liturgique du début de la Nouvelle-France. En 1957, la Commission des monuments historiques classait la chapelle des Hurons monument historique. Depuis ce moment, divers travaux

majeurs de restauration furent entrepris pour la préserver de l'usure du temps.

Le village

Environ 800 habitants vivent au Village-des-Hurons. La population globale de la bande des Hurons de Lorette, incluant les Amérindiens vivant hors-réserve, s'élève à 1 250 habitants. Les amputations successives de territoire ont diminué considérablement la superficie habitable du village. Les Hurons ont formulé de nombreuses revendications territoriales pour permettre l'expansion nécessaire au développement domiciliaire.

Le Village-des-Hurons est situé à environ 10 kilomètres de la ville de Québec. Il se compose de deux parties: la plus ancienne, constituée de rues étroites, abrite des maisons centenaires, des commerces et la chapelle; l'autre, plus au nord, s'étend jusqu'à la rivière Saint-Charles ou « Kabir-Kouba ». On y retrouve les développements résidentiels récents, le parc industriel et la nouvelle école H8taie.

Quant aux abords immédiats de la rivière Saint-Charles, ils sont utilisés à des fins récréatives.

Le Village-des-Hurons est internationalement connu pour sa production d'objets d'artisanat, de mocassins, de pantoufles et de raquettes réalisés par les Hurons qui ont su perpétuer leurs traditions ancestrales. Le tourisme s'avère également important pour la vie économique de l'endroit.

L'habitation

Le Village-des-Hurons profite d'un programme de développement domiciliaire géré par les représentants politiques et administratifs du conseil de bande qui permet aux Hurons d'accéder à la propriété à des conditions avantageuses. Le ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord accorde des subventions et le conseil de bande consent des prêts à un taux préférentiel. Depuis trois ans, six à sept nouvelles maisons par année ont été construites.



« Grand Manitou, ne me laisse pas critiquer mon voisin tant que je n'aurai pas porté ses mocassins une lune entière » (D. Sioui)

Photo Claire Dufour

L'éducation

L'éducation s'avère une priorité importante au Village-des-Hurons. Le conseil de bande gère un budget consacré à l'éducation qui provient du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et qui est destiné à l'aide financière aux étudiants fréquentant les écoles secondaires, le Cégep et l'université en dehors du village.

D'autre part, les écoliers hurons du niveau primaire fréquentent l'école à l'intérieur du village. En 1982, fut inaugurée une école moderne spacieuse dotée d'un gymnase et dénommée par les écoliers eux-mêmes, l'École H8taie, qui signifie « castor ». À la suggestion des responsables de l'école, un système de capteurs d'énergie solaire a été intégré au versant sud de l'édifice.

L'École H8taie (prononcer « outé ») accueille actuellement 125 enfants amérindiens de la première à la sixième année dont quelques Montagnais. L'engagement d'enseignants hurons y est privilégié.

Une importante entreprise d'amérindianisation touchant toutes les facettes de l'enseignement à l'école, y compris les arts plastiques, la danse et l'initiation à la culture huronne, est également en cours. Elle est l'initiative du comité d'éducation qui travaille actuellement à élaborer un programme d'amérindianisation dont l'objectif vise à créer un matériel pédagogique adapté aux caractéristiques socio-culturelles de la nation huronne. On prévoit offrir prochainement des cours d'initiation à la langue huronne.

Les activités traditionnelles de chasse et de pêche

Les Hurons ont toujours privilégié les activités de chasse, de piégeage et de pêche. Les vieux trappeurs hurons racontent les longues expéditions qui duraient plusieurs mois pendant la saison hivernale et qui n'étaient pas sans présenter des risques.

Les moyens de transport étaient très diversifiés. En été, on utilisait le canot et l'on devait régulièrement « porter » ;



Mireille Sioui, artiste peintre et graveuse, a dessiné la mascotte Skadawati, personnage légendaire du Village-des-Hurons.

Photo: Claire Dufour



Costumes traditionnels des Hurons: toge noire, ceinture fléchée et coiffe de plumes pour l'homme, jupe longue, tunique et toque assortie, ornées de broderies perlées, pour la femme.
Photo: Claire Dufour

l'hiver, on se servait des traîneaux à chiens. Il n'était pas rare de voyager jusqu'au Saguenay en utilisant différentes voies d'eau dont la rivière Jacques-Cartier.

Depuis 1982, les Hurons, qui pratiquent toujours la chasse, le piégeage et la pêche, font partie de l'Association des chasseurs, trappeurs et pêcheurs hurons. Avec quelque 200 membres, cette association s'est fixé deux mandats prioritaires: d'abord négocier l'obtention de droits spécifiques de chasse et de pêche, puis entamer les procédures nécessaires afin d'obtenir la rétrocession de territoires faisant historiquement partie des lieux de séjour de la nation huronne.

Le développement économique

De tout temps, les Hurons ont accordé un intérêt soutenu à la production d'objets utilitaires. Les femmes confectionnaient avec les roseaux et les feuilles de maïs des nattes servant de couchettes. Elles produisaient également une grande variété

de poteries. Pendant l'hiver, les hommes fabriquaient des raquettes, des talismans ainsi que des arcs et des flèches.

L'exil des Hurons et leur établissement près de Québec signifia ni plus ni moins l'abandon graduel de leurs activités de subsistance liées à l'agriculture. Pour ces raisons, la confection d'objets utilitaires devint rapidement une activité commerciale. Paniers, raquettes étaient vendus aux touristes américains et canadiens. Jusqu'à la fin des années cinquante, les Hurons quittaient fréquemment leur village pour aller vendre leurs produits d'artisanat à Rivière-du-Loup ou dans d'autres endroits touristiques situés au Québec et aux États-Unis.

Depuis le début des années soixante, la production de canots, de raquettes et de mocassins a subi de profondes modifications. D'activité artisanale, elle s'est transformée en véritable industrie manufacturière suite à la création de petites entreprises spécialisées souvent ouvertes à l'exportation et dont le chiffre d'affaires annuel varie de cent mille à un million



Rolland P. Sioui, occupé au dégraissage d'une peau de castor.
Photo: Claire Dufour

de dollars. Une Caisse populaire fut ouverte en 1965 sur le territoire de la communauté afin d'offrir aux industriels hurons le capital nécessaire, à des taux raisonnables, qui permettait d'envisager l'expansion et la rentabilisation des entreprises.

Cette importance de l'industrie manufacturière ne signifie pas pour autant l'abandon des critères de qualité et d'excellence qui caractérisent la production artisanale des Hurons. Ainsi, jusqu'à 60% de la fabrication des produits est effectuée à la main par des sous-traitants (incluant le façage des raquettes et le plissage des mocassins) afin de conserver à l'objet l'aspect d'une production artisanale.

Quant à l'artisanat, il a toujours constitué une activité importante au Village-des-Hurons et il y conserve une place de

choix. Beaucoup d'artisans hurons, et parmi eux plusieurs jeunes, travaillent à leur compte. Chaque artisan exerce sa spécialité, sa forme particulière d'expression. Certains travaillent les pierres précieuses et les ossements d'animaux pour confectionner des bijoux ou des pipes. D'autres réalisent des paniers en foin d'odeur ou des broderies au superbe perlage rehaussées par le tressage de poils d'orignal ou de porc-épic.

Les produits vendus à l'extérieur de la communauté ont permis d'ouvrir et de faire prospérer plusieurs petits commerces dont quelques-uns regroupent sous le même toit les phases de production et de distribution.

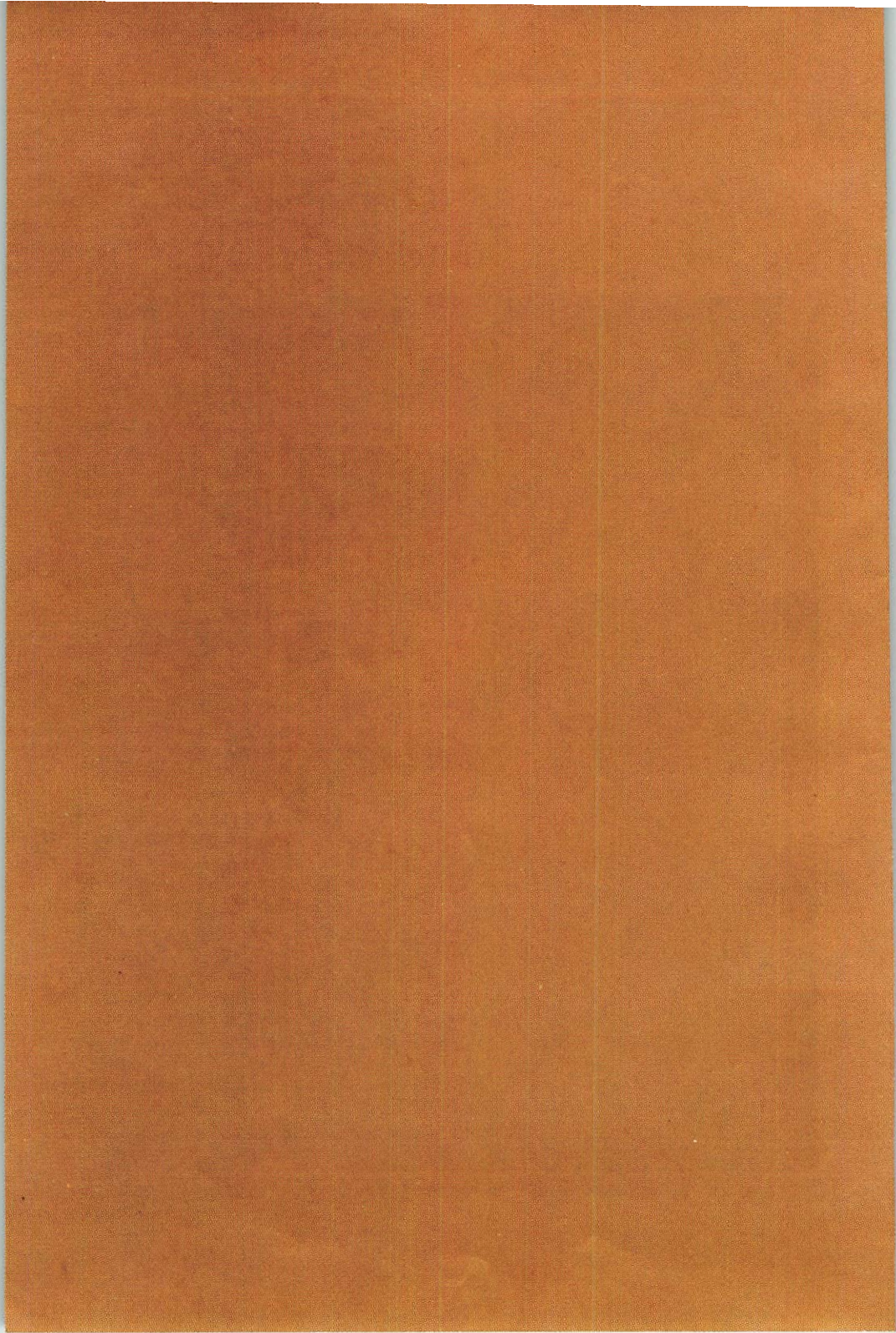
Plusieurs entreprises, naturellement vouées à l'exportation, fournissent une partie très importante de la production canadienne de raquettes et de mocassins.

Chapitre 6

Les Micmacs



*Raymond Jérôme ramassant le foin d'odeur qui servira à la confection de divers objets d'artisanat.
Photo: Michel Gascon*





Maria.

Photo. Michel Gascon

La vie traditionnelle

En 1534, les populations autochtones de la Côte est du Canada savaient déjà ce que les Européens voulaient d'elles. Cette année-là, Jacques Cartier décrivait la façon dont les Souriquois — c'est ainsi que les Français désignaient alors les Micmacs — manifestaient leur disposition au troc en brandissant une peau de castor attachée à une hampe.

À l'origine, les Micmacs se désignaient eux-mêmes du nom de « Mig'mawag », c'est-à-dire, « Peuple de l'aurore ». Plus tard, les Anglais interprétèrent « Mig'mawag » comme signifiant « Micmac ». C'est ce nom qui est resté aux Autochtones de la péninsule gaspésienne, au Québec. Peuple des forêts de l'Est, appartenant à la famille linguistique algonquienne, les Micmacs constituent le principal groupe autochtone des provinces maritimes.

Au moment de leurs premiers contacts avec les Européens, les Micmacs appartenaient à la confédération de Wabanaki, qui englobait également les Penobscots, les Pescomodys et les Abénaquis. Leur territoire comprenait la totalité de l'actuelle Nouvelle-Écosse, la majeure partie du Nouveau-Brunswick (en excluant la vallée de la Saint-Jean) et le sud de la péninsule gaspésienne, au Québec. Les Malécites, voisins des Micmacs sur les plans linguistique et culturel, étaient can-

tonnés en bordure de la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Pour leur part, les Penobscots, les Pescomodys et les Abénaquis habitaient la région constituée aujourd'hui par quatre États de la Nouvelle-Angleterre : le Maine, le New Hampshire, le Vermont et le Massachusetts.

Avant d'établir des liens avec les Européens, les Micmacs étaient semi-nomades et tiraient leur subsistance de la pêche, de la chasse et du piégeage auxquels ils se livraient sur une base saisonnière. L'arrivée des pêcheurs, missionnaires et commerçants européens allait bouleverser leur mode de vie.

Au cours du XVI^e siècle, les pêcheurs européens procurèrent aux Micmacs des armes et des outils nouveaux mais, en même temps, leur transmirent des maladies telles la petite vérole (variole), la rougeole et la tuberculose.

Le 24 juin 1610, à Port-Royal, en Acadie (Nouvelle-Écosse), Membertou, grand chef des Micmacs, recevait le baptême de l'Église catholique. À la suite de cette conversion, le catholicisme fut accepté par les Micmacs et les Français devinrent leurs alliés.

Aussi longtemps que dura le commerce des fourrures et pendant les hostilités qui opposèrent les Français aux Anglais, les Micmacs demeurèrent alliés aux Fran-

çais. En 1760, une bataille navale impliquant plusieurs bâtiments français et anglais dans la baie de Restigouche, mit fin à la guerre de Sept ans. Vainqueurs, les Anglais s'empressèrent de faire la paix avec les Micmacs établis à Restigouche même et dans les environs de New Richmond.

Sur la piste du gibier

Les Micmacs étaient essentiellement nomades puisqu'ils suivaient les diverses migrations des gibiers terrestres et aquatiques, et ne se livraient pas à l'agriculture proprement dite. De plus, ils faisaient coïncider certains temps morts de la fin de l'été avec la cueillette de fruits sauvages.

Leurs occupations variaient selon la période de l'année. En décembre et en janvier, ils pêchaient la petite morue et l'éperlan sur les côtes et dans les baies. À la mi-mars ou au début d'avril, ils retournaient sur la côte pour se livrer au ramassage des pétoncles, des moules, des palourdes et des crabes. Pendant les mois

d'avril, mai et jusqu'à la mi-juin, ils pêchaient l'éperlan, l'esturgeon, le saumon, le hareng et la truite de ruisseau. De la mi-juin à la mi-juillet, ils pêchaient le capelan, l'alose et le maquereau. De juillet à septembre, ils cueillaient des fruits sauvages. Vers la mi-septembre, ils pêchaient les anguilles dans les rivières où elles frayaient.

L'automne et l'hiver venus, les Micmacs se retiraient à l'intérieur des terres; c'était le début de la chasse au gros gibier et du piégeage du petit gibier. Ils chassaient l'orignal, le chevreuil, le caribou, l'ours, la perdrix. Avec beaucoup d'ingéniosité, ils trappaient le castor, la loutre, l'hermine, le renard, le vison, le loup, l'ours, le porc-épic, le putois, l'écureuil, le lièvre. Ils pratiquaient aussi la chasse aux oiseaux migrateurs. Par ailleurs, ils suivaient les migrations de nombreux mammifères marins comme le dauphin, le marsouin, le morse et le phoque.

Les Micmacs utilisaient tous les produits de leurs expéditions de pêche et de chas-



*La pêche au filet à Maria.
Photo: Michel Gascon*

se: chair, peau, fourrure, os, défenses, dents, tripes, pattes, tendons. Les surplus de nourriture étaient séchés ou fumés en prévision des inévitables périodes de pénurie.

La culture matérielle

Les déplacements continuels des Micmacs les obligeaient à se munir de matériel approprié. Ils voyageaient en canot d'écorce durant la belle saison et se servaient de raquettes en hiver. De la même façon, les diverses techniques de chasse, de pêche et de piégeage, répondaient bien à leurs besoins. Leur adresse était mise à profit dans les battues, les pêches en groupe et la fabrication de pièges. Pour la chasse, ils étaient armés d'arcs et de flèches, de lances, de couteaux et de casse-tête (tomahawk); pour la pêche, ils utilisaient des hameçons, des harpons, des massues, des râteaux et fabriquaient des barrages de bois ou de forts roseaux. Pour le piégeage, ils se servaient de différents instruments comme les collets, les dispositifs à charge tombante (trébuchets) ou à ressorts, les chausse-trappes et les souricières.

Leur ingéniosité se reflétait aussi dans leurs habitations légères et mobiles. En effet, leurs wigwams étaient relativement faciles à faire et l'on pouvait aisément en conserver la couverture d'écorce ou de peaux pour la réutiliser lors du campement suivant.

L'habillement des Micmacs était également bien adapté au climat et à leurs activités. Faits de cuir et de fourrures, les vêtements comprenaient les mocassins, les mitasses ou jambières, la bandeculotte, la jupe, la veste avec ou sans manches, le manteau d'hiver, les moufles, les bonnets et les capuchons.

Les outils et les ustensiles étaient réalisés à l'aide de matières premières faciles à se procurer. Les outils étaient façonnés avec des minerais à l'état brut, des os de gros gibiers, de bois de cervidés, de dents de carnivores et de plusieurs sortes d'arbres. Pour les contenants, ils utilisaient fréquemment l'écorce de bouleau, le roseau, l'osier, les fibres végétales, le bois dur ou les terres cuites.



*Jeanne Martin, de Maria, fabrique des petits bafais de foin d'odeur.
Photo. Michel Gascon*

Le feu leur procurait lumière et chaleur; il servait de moyen de défense contre les animaux, permettait la cuisson des aliments et leur conservation, soit par le fumage ou par le séchage à faible chaleur; il entrait dans la confection des vases en glaise et des terres cuites; il permettait de sectionner les troncs d'arbres trop gros pour les haches de pierre; il était aussi employé pour durcir les divers outils et articles en bois, os et cornes, ou pour confectionner les différents bijoux et ornements en métaux bruts. Enfin, le feu constituait un élément indispensable à toute cérémonie religieuse, sociale et politique.

L'organisation sociale et politique

Le nomadisme des Micmacs favorisait chez eux une organisation sociale et politique flexible centrée sur la famille, le clan et la bande. L'autorité était déléguée au chef de famille et au chef de bande. Même si les chefs micmacs avaient des

privileges et des responsabilités sociales, ils faisaient beaucoup plus figure de leaders et de sages que de maîtres absolus et redoutés. D'ailleurs, ils étaient d'abord jugés selon leurs actes. Le malheur et la misère de leurs sujets nuisaient à la reconnaissance de leur autorité ou de leur compétence en tant que chefs. Ils se qualifiaient généralement parmi les meilleurs chasseurs et pêcheurs de la bande.

Les bandes micmaques entretenaient des contacts réguliers avec les autres nations amérindiennes. C'était l'occasion, au printemps et à l'automne surtout, d'échanger selon les besoins respectifs de chacun. Le troc, coutume millénaire, constituait l'une des bases importantes de l'économie amérindienne. Les Micmacs échangeaient de l'écorce de bouleau, du gibier, des fourrures, des herbes médicinales et surtout, des coquillages de mer et de la nacre. Ils recevaient en retour des courges, des citrouilles, du tabac et autres produits de culture, des ustensiles, des pointes de flèches et des morceaux de minerai.



*Louis A. Martin confectionne ses paniers à partir de lanières de frêne.
Photo: Michel Gascon*

La religion

Avant de se convertir au catholicisme, les Micmacs vivaient selon un ensemble de croyances et de légendes revêtant un caractère sacré en symbiose constante avec leur existence et la nature environnante. Toute activité d'importance était précédée de rites religieux. Les offrandes régulières aux divinités soulignaient cette communion avec le monde spirituel.

On pratiquait particulièrement les cultes de l'Ours, du « Grand Lièvre », du Feu et surtout du Soleil à qui l'on présentait les nouveaux-nés à l'équinoxe du printemps. Les Micmacs reconnaissaient des bons et des mauvais esprits. Leur héros surnaturel et légendaire était Glouscap, maître des hommes et des animaux. Leur dieu créateur, « l'Esprit de l'Esprit », avait créé les astres de l'univers, le soleil, la terre et enfin la lune, avant de donner vie aux animaux et aux hommes.

Le sorcier micmac jouait le rôle d'intermédiaire entre les divinités et les simples mortels. Il interprétait les rêves, dirigeait

toutes les cérémonies religieuses et toutes les danses, interrogeait les puissances surnaturelles, prédisait l'avenir et conseillait les guerriers. Finalement, il guérissait les malades à l'aide des plantes magiques et pratiquait l'exorcisme et la magie au moyen d'incantations se rattachant à la mythologie religieuse de la nation micmaque.

Les Micmacs à l'ère moderne

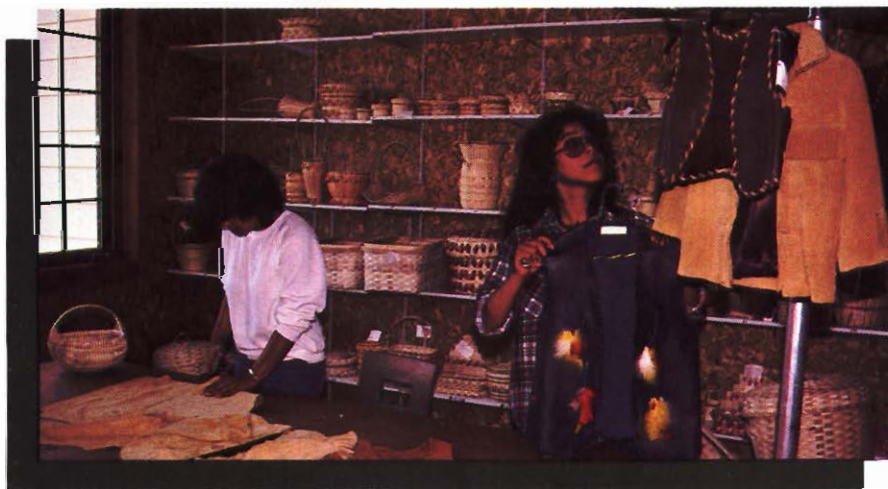
Les communautés

Restigouche

Restigouche est situé à 115 kilomètres au sud-ouest de Bonaventure, sur la rive nord de la rivière Ristigouche. Quelque 1 500 Micmacs s'y partagent un territoire d'environ 36 kilomètres carrés.

Maria

Maria se trouve à 80 kilomètres à l'est de Restigouche sur la rive nord de la rivière Cascapédia. Environ 500 Micmacs se partagent un territoire de 1,6 kilomètre carré.



La coopérative de Maria vend les produits de vannerie et de cuir fabriqués au village.
Photo: Michel Gascon

Gaspé

Dans la région de Gaspé, on retrouve des Micmacs à Saint-Majorique, à Pointe-Navarre ainsi qu'à Gaspé même. La bande de Gaspé compte environ 150 membres. Elle est l'une des deux bandes au Québec qui ne dispose pas d'un village ou d'un établissement qui lui soit propre. L'autre est la bande algonquaine du Grand-Lac-Victoria.

L'administration locale

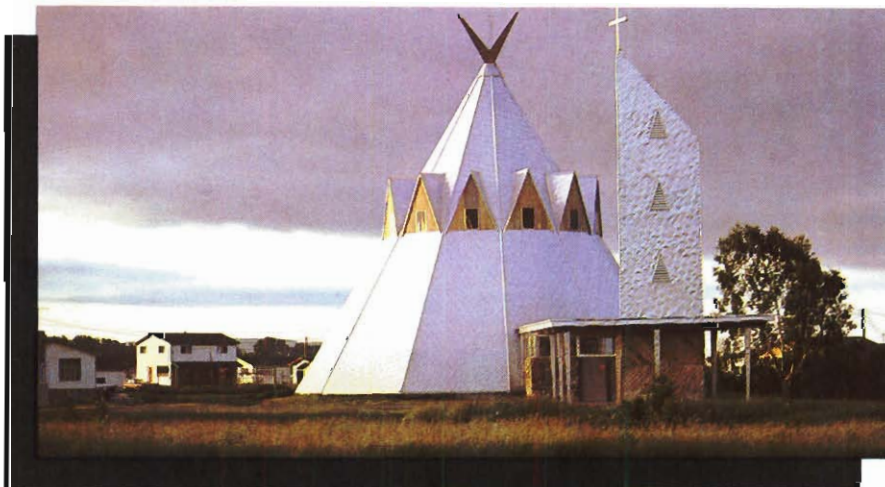
Chaque collectivité micmaque possède un chef et un conseil élus, lesquels, à l'instar du maire et du conseil municipal de toute localité, sont chargés d'administrer les services communautaires.

Le régime des chefs et conseils de bande a été établi en vertu de l'article 91 (24) de la Constitution canadienne, qui prévoyait la création de réserves indiennes et l'adoption de la « Loi sur les Indiens ». Cette loi détermine les attributions des chefs et des conseils de bande des collectivités indiennes partout au pays.

La santé et l'éducation

Les Micmacs de Restigouche reçoivent la plupart des services médicaux dont ils ont besoin au Soldier Memorial Hospital et à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Campbellton, au Nouveau-Brunswick. En matière d'éducation, ils recourent également aux services offerts à Campbellton. Notons que cette ville est située en face de Restigouche, sur la rive opposée (sud) de la rivière. Un kilomètre seulement sépare les deux localités, reliées par un pont interprovincial. Restigouche profite également d'échanges de services avec la ville de Pointe-à-la-Croix, sa voisine au Québec.

Pour sa part, la communauté micmaque de Maria utilise les services de santé offerts à l'hôpital du Sacré-Coeur, situé dans la municipalité de Maria. Contrairement à Restigouche, le village dispose d'une école, qui s'appelle « Wejgwapnia » et offre l'enseignement de la prématernelle à la quatrième année du primaire. À partir de la cinquième année, les élèves fréquentent diverses écoles pri-



La population de Maria s'est dotée d'une église à l'architecture typique.

Photo: Michel Gascon

maires et secondaires dans les municipalités avoisinantes, entre autres l'école secondaire anglophone de New Richmond.

Quant aux Micmacs de la région de Gaspé, ils ont accès aux mêmes services de santé que les populations non-autochtones.

L'artisanat

L'artisanat traditionnel occupe très peu de place chez les Micmacs de Restigouche. Quelques personnes seulement confectionnent des articles en cuir ornés de motifs perlés, et une seule boutique privée vend des objets d'artisanat.

À Maria, par contre, les Micmacs fabriquent une variété d'articles en cuir ornés de perlage, des paniers tressés de lanières de frêne ou de foin d'odeur et des raquettes. Ils ont formé une coopérative chargée de distribuer leur vannerie sur les marchés américain et européen.

Sports et loisirs

Les Micmacs s'adonnent à divers sports et activités modernes tels que le golf, la natation, le hockey, etc. Ils ne pratiquent aucun sport traditionnel autochtone, mais, par contre, considèrent le baseball comme leur jeu préféré.

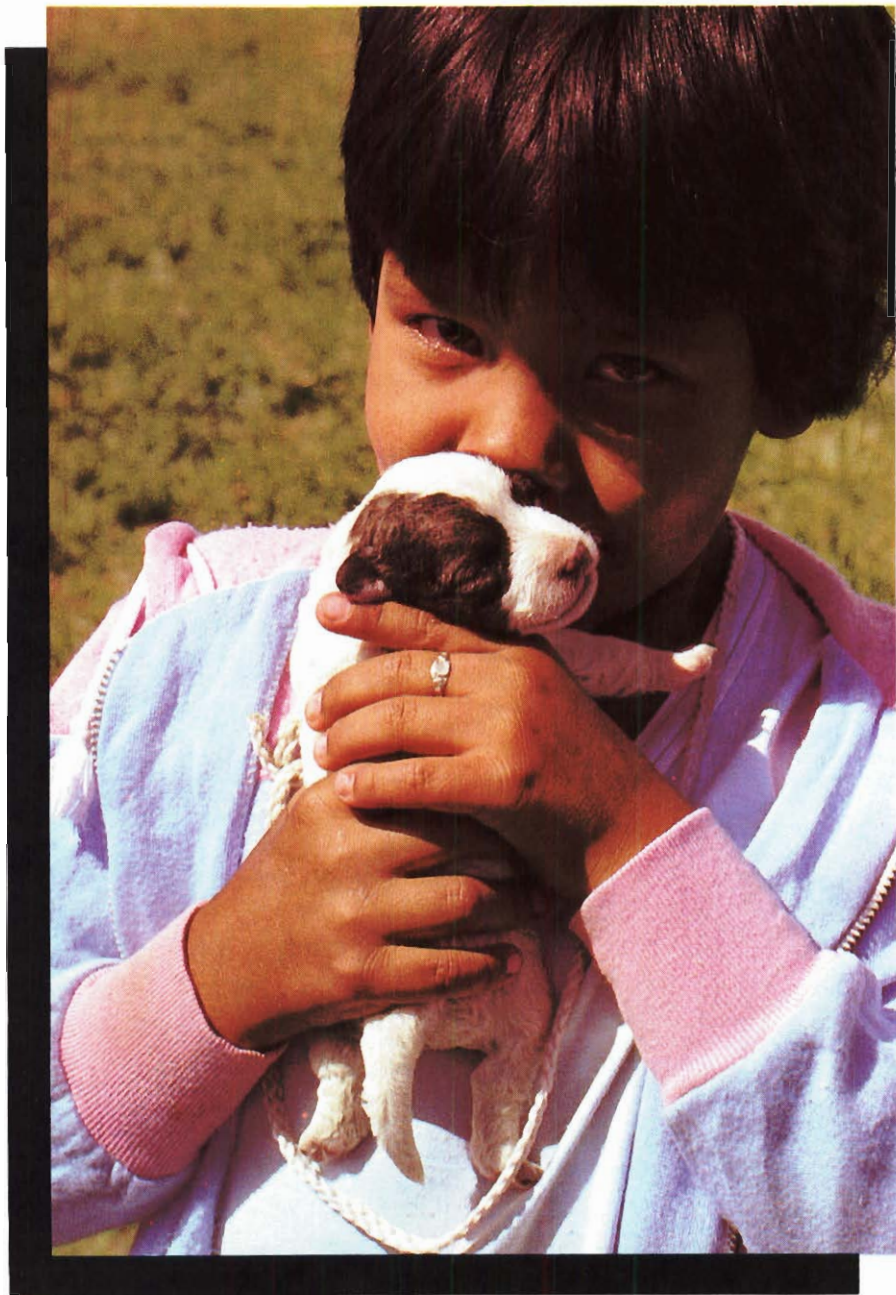
Les communautés micmaques comptent plusieurs équipes de baseball, tant féminines que masculines, qui participent, tous les ans, à des tournois locaux ainsi qu'à des tournois interterritoriaux les opposant à leurs frères des provinces maritimes.

Les centres culturels

Depuis le début des années 80, les trois communautés micmaques du Québec s'efforcent de raviver leur patrimoine culturel. L'établissement de petits centres culturels à Maria et à Restigouche a marqué un premier pas dans cette direction. À l'heure actuelle, l'une des principales préoccupations des Micmacs consiste à élaborer le matériel pédagogique qui leur permettra de préserver leur langue.



La culture maraîchère est un projet communautaire de développement économique à Restigouche.
Photo. Bernard Beaupré



Fillette micmaque.
Photo: Michel Gascon

En fait, si les Micmacs ont réussi à sauvegarder leur patrimoine linguistique, c'est grâce à leur participation aux célébrations annuelles de la fête de sainte Anne, mère de la Vierge Marie et patronne des Micmacs.

Depuis le tout début du XVII^e siècle, les chefs, les conseils et l'ensemble de la collectivité micmaque se réunissent brièvement quelques jours avant la fête de leur sainte patronne pour passer en revue les événements de l'année précédente et discuter des relations entre leurs communautés. Les célébrations de la fête ont lieu, tour à tour, à l'île de la Chapelle, sur le lac Bras-d'Or, au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse; à l'île Lennox, sise à proximité de l'Île-du-Prince-Édouard; et à Burnt Church, au Nouveau-Brunswick.

Le 26 juillet 1910, plusieurs milliers de Micmacs des provinces maritimes se rassemblaient à Restigouche, au Québec, pour célébrer le tricentenaire du baptême du grand chef Membertou.

L'économie

Les Micmacs vivaient, à l'origine, de pêche, de chasse et de piégeage, activités essentiellement saisonnières. La colonisation, les expropriations et l'industrialisation transformèrent leur mode de vie traditionnel. Aujourd'hui, la vie économique des Micmacs, comme celle de la majorité des communautés autochtones au Québec et au Canada, est dépourvue d'assises solides.

Un petit nombre de Micmacs travaillent au sein des services municipaux de Restigouche et de Maria.

Pour les Micmacs de Restigouche et de Maria la pêche au saumon débute normalement à la mi-juin pour atteindre son point culminant à la fin juillet. Cette activité se révèle toutefois d'une faible rentabilité, car ceux qui jettent leurs filets dans les rivières Ristigouche et Cascapédia doivent respecter les limites de prises fixées par les Lois sur la conservation de la faune, tant fédérale que provinciale.



Restigouche
Photo: Roger Métallic

Chez les Micmacs, les wigwams en écorce de bouleau ont, bien sûr, fait place à des maisons familiales modernes, dont la construction fournit d'ailleurs un emploi saisonnier à quelques menuisiers micmacs de Restigouche et de Maria.

Depuis quelques années, un nombre important d'habitants de Restigouche trouvent du travail dans la construction, particulièrement dans le montage de structures métalliques. Grimpeurs intrépides, ils sont en demande à travers l'Amérique du Nord pour travailler à l'érection de bâtiments et de ponts à charpente métallique.

Depuis 1980, à Maria, un nombre croissant de Micmacs des deux sexes travaillent comme guides, gardes-chasse ou cuisiniers pour la Société de gestion du

saumon de la rivière Cascapédia. Cette société est dirigée conjointement par les Micmacs de Maria et quelques municipalités riveraines de la Cascapédia. La société administre et loue aux sportifs plusieurs camps de pourvoirie pour la pêche au saumon.

Plusieurs familles micmaques de Maria fabriquent, à leur compte, des paniers en lanières de frêne ou en foin d'odeur, perpétuant ainsi une industrie traditionnelle chez les Micmacs des régions maritimes depuis la disparition de la traite des fourrures.

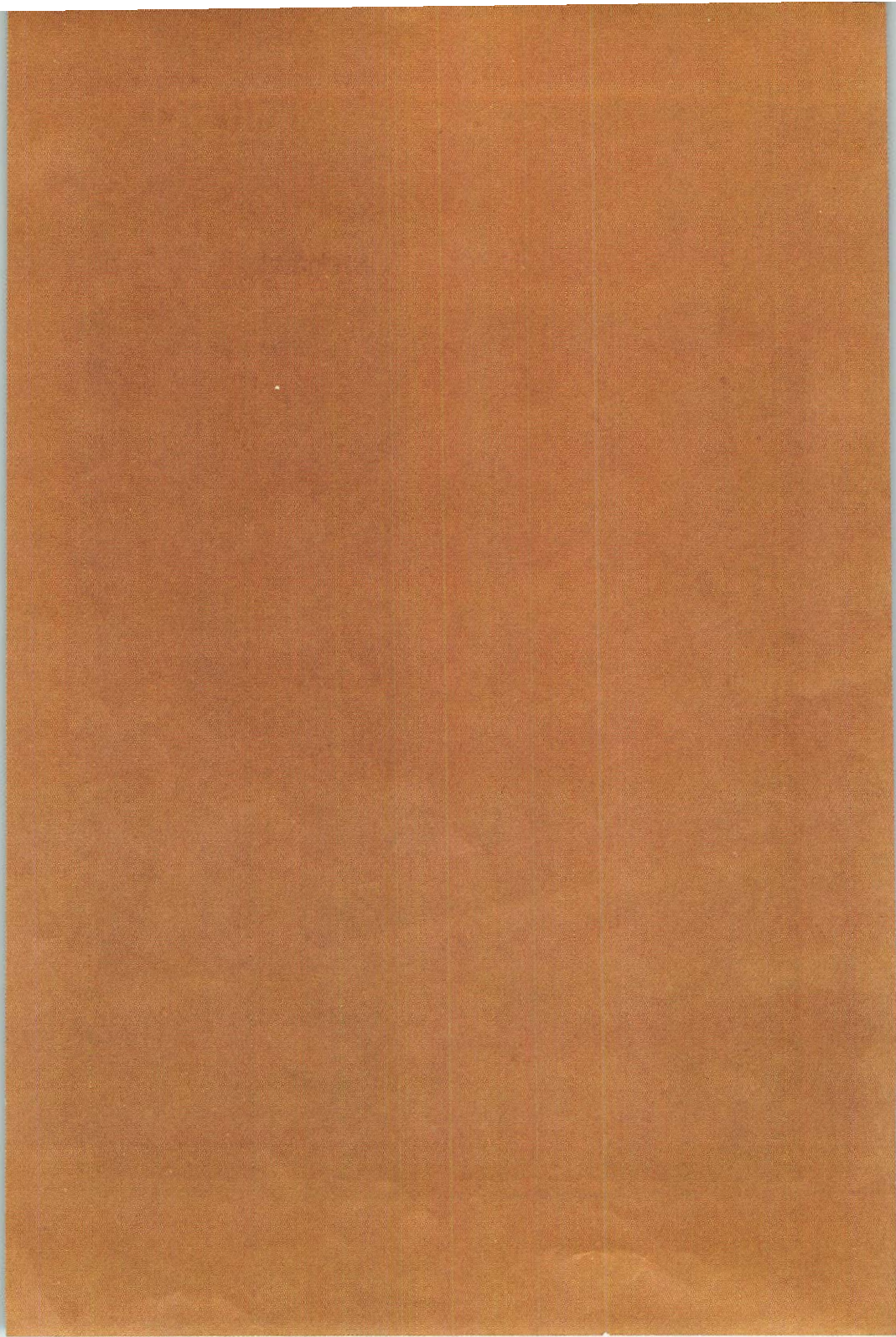
Les Micmacs de Gaspé, pour leur part, trouvent de l'emploi dans l'industrie locale, principalement dans l'exploitation forestière.

Chapitre 7

Les Mohawks



À regarder ce gamin de Kahnawake, on pourrait croire que le sens de l'équilibre est inné chez les Mohawks...
Photo André de Repentigny





Écolières de Kahnawake.
Photo: André de Repentigny

Les Hotinonsonnis

En 1535, Jacques Cartier remonta le Saint-Laurent et visita le village mohawk de Stadaconé près du site actuel de la ville de Québec. En septembre de la même année, il poursuivit sa remontée du fleuve jusqu'à Hochelaga, un autre village mohawk, aujourd'hui rattaché à la ville de Montréal.

Ces deux villages se situaient dans le territoire mohawk qui s'étendait sur environ 35 000 kilomètres carrés. Dans la partie nord de ce territoire, les Mohawks s'étaient majoritairement établis le long du fleuve Saint-Laurent et plus au sud, leurs villages s'échelonnaient le long de la rivière Mohawk.

Plusieurs générations avant l'arrivée des Européens sur le continent nord-américain, les Mohawks, que les Français appelèrent subséquemment Iroquois, s'étaient regroupés en une ligue des Cinq-Nations du peuple de la maison longue. Les Oneidas, ou peuple de la Pierre debout, avaient implanté leurs villages à l'ouest de ceux des Mohawks, autour du lac Oneida. Les Onondagas, ou peuple des Collines, vivaient le long de la crique Onondage; les Cayugas, ou peuple du Calumet, occupaient les rives du lac Cayuga tandis que les Sénécas, ou peuple de la grande Colline, résidaient près du lac Canandaigua.

Le terme *mohawk* était, à l'origine, un mot algonquin qu'adoptèrent les Anglais, les Français, les Hollandais et les Américains en lui conférant le sens de « mangeur d'hommes ». L'appellation correcte que les Mohawks utilisaient alors pour se désigner eux-mêmes était *Kanienkehaka*, qui signifie « peuple de l'emplacement du silex ». À travers l'histoire, la nation formée par le peuple de l'emplacement du silex fut connue sous le nom de Mohawk jusqu'à ce qu'elle en vienne elle-même à adopter ce nom comme elle l'avait d'ailleurs fait pour le vocable *Indien*. À ce dernier terme, les Mohawks préféraient cependant celui de *Onkwehonwe*, ou peuple originel. En parlant d'elles-mêmes, les Cinq-Nations employaient *Hotinonsonni*, qui veut dire « peuple de la Maison longue ». Les Français, eux, parlaient de la Confédération iroquoise alors que les Britanniques préféraient l'expression Confédération des Six-Nations.

Au XVIII^e siècle, les Tuscaroras, ou peuple de la Tunique, furent acceptés parmi les Hotinonsonnis et devinrent la sixième nation. Les Hotinonsonnis s'allièrent pour former une Ligue. Ils se comparaient à une longue cabane d'écorce contenant cinq feux et où tous ne formaient qu'une seule famille. Les Mohawks gardaient la porte orientale de la Maison longue, et les Onondagas, au centre, surveillaient le feu et formaient le siège de la

capitale de la Ligue. Les Sénécas, quant à eux, veillaient sur la porte occidentale.

Jusqu'à l'arrivée des Européens en Amérique du Nord, les Iroquois tiraient leur subsistance principalement de l'agriculture, que venaient compléter la chasse, la pêche et le piégeage. Mais, au début du XVII^e siècle, la présence de colons européens nouvellement débarqués en sol nord-américain entraîna une forte demande en fourrures sur le marché européen. Les Hollandais, et plus tard les Britanniques, établirent un centre de traite à Albany dans l'État de New York. Les Français, eux, s'implantèrent à Montréal.

Entre 1608 et 1666, le commerce des fourrures incita les Iroquois à s'impliquer dans quatre grandes guerres contre les Hurons, les Algonquins, les Outaouais et les Montagnais, tous alliés des Français. Pendant cette période de la traite des fourrures, de nombreux prêtres jésuites pénétrèrent en territoire iroquois dans le but d'y ouvrir des missions et de convertir les Iroquois au christianisme. En fait, c'est en 1667, année de la conclusion d'un

traité de paix entre les Iroquois et les Français, qu'un groupe d'Iroquois catholiques, surtout des Mohawks, s'établit à Kentake où les Jésuites avaient érigé une maison pour leurs prêtres âgés. Par la suite, des familles françaises vinrent se joindre à la communauté de Kentake, aujourd'hui connue sous le nom de La Prairie.

En 1676, les Mohawks déménagèrent à quelques kilomètres à l'ouest de Kentake, créant ainsi un nouveau village qu'ils baptisèrent Kahnawake. Le village mohawk de Kahnawake connut par la suite plusieurs déménagements successifs toujours plus à l'ouest, en 1690, en 1696 et en 1716, date d'occupation de son site actuel. C'est là, dans l'église de la mission Saint-François-Xavier, que repose Kateri Tekakwitha.

Kateri Tekakwitha est née en avril 1656 à Ossernenon, aujourd'hui Auriesville, dans l'état de New York. En 1660, une grave épidémie de petite vérole frappa son village, forçant ses habitants à se réfugier deux kilomètres plus à l'ouest. En



Le North American Indian Travelling Collège d'Akwesasne loge un musée où l'on retrouve, entre autres, des scènes de la vie quotidienne des Iroquois. Ici, un Conseil des femmes est représenté.

Photo: André de Repentigny

1666, les Français incendièrent tout le village et les Mohawks durent alors s'exiler de nouveau sur l'autre rive de la rivière Mohawk, près de l'emplacement actuel de Fonda (N.Y.). L'hostilité grandissant envers le catholicisme, Kateri Tekakwitha traversa, en 1675, la vallée des Mohawks et se réfugia à Kentake où vivait un groupe de Mohawks catholiques. L'année suivante, avec les gens de Kentake, elle s'installa à Kahnawake où elle mourut quelques années plus tard, en 1680. Le pape Pie XII la déclara vénérable en 1943 et elle fut béatifiée en 1980 par le pape Jean-Paul II.

En 1721, un groupe de Mohawks quittait Kahnawake pour rejoindre un village algonquin situé près du lac des Deux-Montagnes. Le village devint majoritairement mohawk en 1755 et fut baptisé Kanesatake (Oka) par ses habitants. En 1747, le clan de l'Ours du village mohawk de Kahnawake commença à émigrer vers Akwesasne (Saint-Régis) et, dès 1752, les Jésuites y fondèrent une mission dédiée à saint Jean-François Régis.

Le clan de l'Ours était l'un des trois clans qui, avec le clan de la Tortue et le clan du Loup, formaient la nation mohawk. Chacune des nations mohawks était représentée et protégée par l'un de ces trois clans. Chaque clan se choisissait une matrone principale qui assumait la responsabilité de la nomination des candidats à la chefferie de chaque clan respectif. Il était interdit à quiconque d'épouser un membre de son propre clan. Toute la société iroquoise s'établissait sur une base matrilinéaire.

Les établissements mohawks au Québec

Kahnawake

Kahnawake est situé à huit kilomètres au sud-ouest de Montréal. Une population de quelque 5 000 Mohawks s'y partage un territoire d'une superficie d'environ 53 kilomètres carrés. Kahnawake ressemble à la plupart des zones urbaines de la rive sud du Saint-Laurent, à l'exception du



Kanesatake.

Photo: André de Repentigny

réseau routier qu'aucun nom ou numéro n'identifie.

L'expansion des réseaux de transport canadien et québécois eut de graves répercussions sur tous les territoires mohawks. En 1889, le Canadien Pacifique construisit un pont sur le Saint-Laurent entre Lachine et Kahnawake pour faire passer une ligne de chemin de fer traversant Kahnawake en reliant Côte-Sainte-Catherine à l'est et Châteauguay au sud-ouest.

Au début des années 1930, le gouvernement du Québec érigeait le pont Mercier sur le Saint-Laurent entre Ville LaSalle et Kahnawake, et construisit des autoroutes qui passaient par Kahnawake, jusqu'à Côte-Sainte-Catherine à l'est et Châteauguay à l'ouest.

En 1955, le gouvernement du Canada autorisa l'expropriation de quelque 5,3 kilomètres carrés de terrains situés sur le territoire de Kahnawake, constitués pour la plupart de terres agricoles de premier ordre, en vue de tracer la Voie maritime du Saint-Laurent. Celle-ci achevée, les

Mohawks se trouvèrent définitivement coupés des célèbres rapides de Lachine. Il faut se rappeler qu'une équipe de pagayeurs amérindiens pouvait remonter le fleuve depuis l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'aux Grands-Lacs. La Voie maritime du Saint-Laurent, construite en vertu d'un projet canado-américain, visait à donner aux États-Unis un accès à l'Atlantique par les Grands-Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

Kanesatake

Kanesatake se trouve à 40 kilomètres à l'ouest de Montréal et compte une population d'environ 900 Mohawks, répartie sur 9,3 kilomètres carrés de territoire.

Contrairement à Kahnawake, le réseau routier de Kanesatake est indentifié par des noms et des numéros, ce qui laisse croire qu'il s'agit d'une partie de la municipalité voisine d'Oka.

Les Mohawks de Kanesatake n'ont pu exploiter leurs terres parce que des religieux de l'Ordre des Sulpiciens vivant à



*Le Fort Saint-Louis fut construit en 1725 par les Français pour la protection des Iroquois convertis.
Photo: André de Repentigny*

proximité de Kanesatake revendiquèrent la propriété de ces terres habitées par les Mohawks depuis 1721.

Kanesatake et Kahnawake se partagent un autre territoire, connu sous le nom de Doncaster, situé à 60 kilomètres au nord-ouest de Montréal. Doncaster comprend environ 80 kilomètres carrés de terres boisées et inhabitées. Les Mohawks de Kanesatake et de Kahnawake y pratiquent la chasse et la pêche.

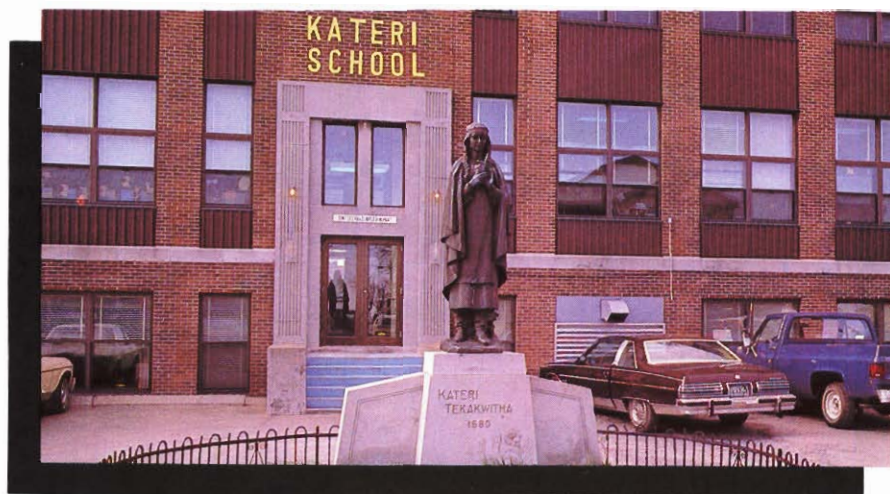
Akwesasne

Akwesasne se trouve à 60 kilomètres au sud-ouest de Valleyfield. Sa superficie totale se subdivise en trois parties: 30,35 kilomètres carrés sont compris à l'intérieur des frontières du Québec, le reste se partageant entre le territoire ontarien et l'État de New York. Le 19 novembre 1794, le traité de Jay conclu entre les États-Unis d'Amérique et l'Angleterre établissait la frontière internationale divisant aujourd'hui Akwesasne entre les États-Unis et le Canada. En 1867, la Confédération canadienne entraîne un nouveau

partage d'Akwesasne, cette fois entre l'Ontario et le Québec.

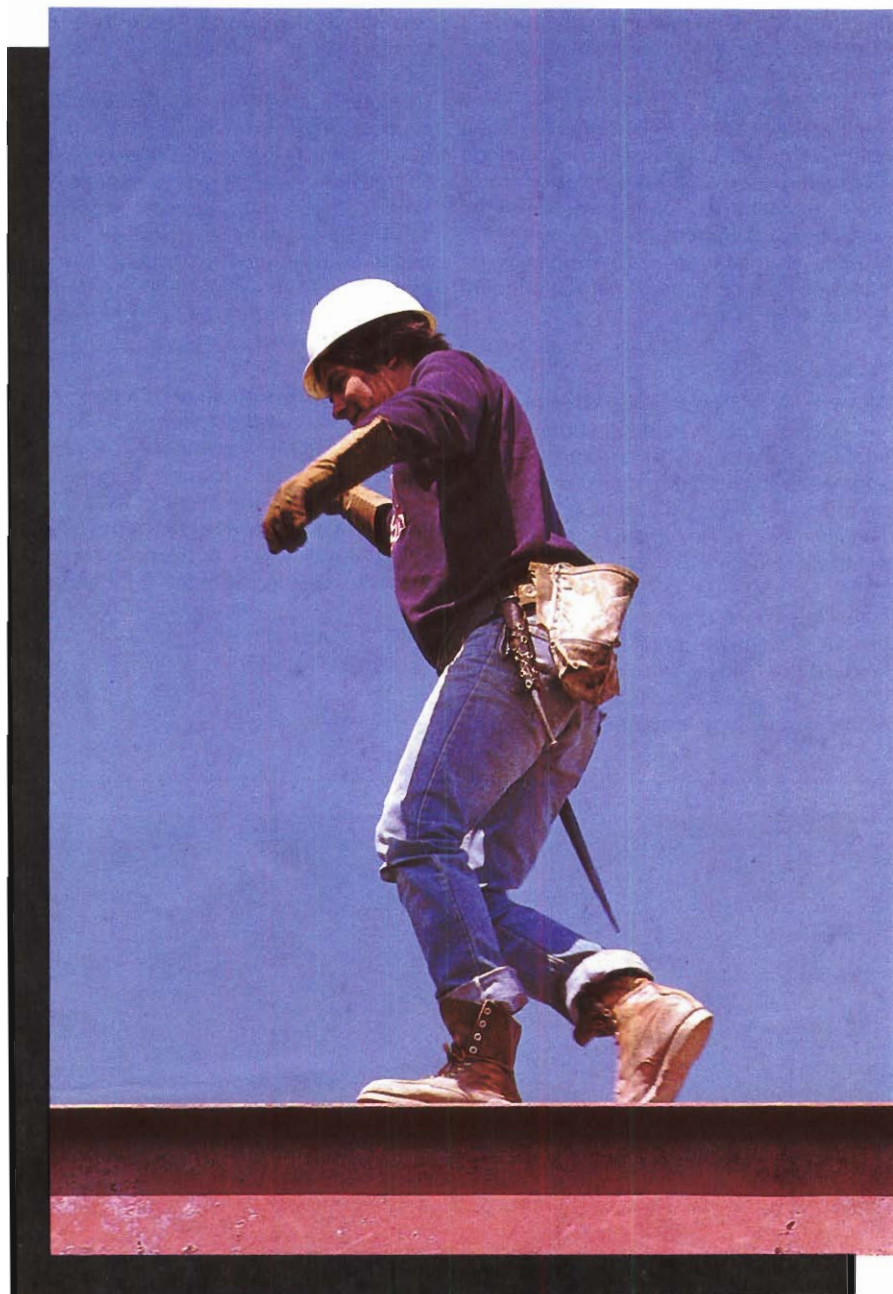
Quelque 1 500 Mohawks habitent les régions de Snye et du village de Saint-Régis qui forment la partie d'Akwesasne située en territoire québécois. L'état de New York compte pour sa part 4 500 Mohawks vivant dans les localités de Racquette Point et de Hogansburg. Un autre groupe de Mohawks, 1 500 environ, occupe la partie ontarienne d'Akwesasne, l'île de Cornwall.

Akwesasne ressemble à d'autres zones urbaines du nord-est de l'état de New York et, comme Kanesatake, on pourrait croire qu'elle fait partie de la municipalité voisine de Hogansburg (N.Y.). Tout comme à Kahnawake, les terres riveraines d'Akwesasne furent expropriées pour permettre l'élargissement du chenal du fleuve et la construction de la Voie maritime du Saint-Laurent.



Kahnawake a accordé une place d'honneur à Kateri Tekakwitha. On a nommé de son nom une école et le centre hospitalier qui sera bientôt remplacé par un nouvel hôpital suite à une entente avec le gouvernement québécois.

Photo: André de Repentigny



*Les ouvriers mohawks, spécialisés dans la construction d'édifices et de ponts à armature métallique, travaillent à des hauteurs de 6 à 500 mètres, en équilibre sur des poutrelles d'acier d'à peine 10 centimètres de largeur...
Photo: André de Repentigny*

La vie socio-économique

Le gouvernement local

Chacune des communautés mohawks est dotée d'un chef et d'un conseil choisis par voie d'élections et qui administrent des services municipaux semblables à ceux de toute autre municipalité du Québec.

La principale différence entre les systèmes mohawk et municipal se situe sur le plan de leur origine législative respective.

Le système mohawk, constitué d'un chef et de son conseil, découle d'abord de l'article 91-24 de la Constitution canadienne, qui réservait des terres pour les Indiens, et de la *Loi sur les Indiens* qui précise les responsabilités des conseils de bande et ce, pour toutes les communautés amérindiennes à travers le Canada. Le système d'administration municipale formé d'un maire entouré d'un conseil fut créé quant à lui par les législatures provinciales.

Dans chacune des communautés mohawks, environ la moitié de la population vit sous la forme traditionnelle de gouvernement des Hotinonsonnis qui observe la Kaianerekowa, ou Grande loi de la paix. La Kaianerekowa définit les responsabilités constitutionnelles des Hotinonsonnis et l'ensemble de la population, tant hommes que femmes, est représenté au sein du gouvernement et exerce un contrôle sur ce dernier. Des historiens admettaient récemment que le gouvernement des États-Unis d'Amérique a été façonné d'après la Kaianerekowa des Hotinonsonnis, formule tout à fait actuelle de gouvernement démocratique.

La santé et l'éducation

Chacune des communautés mohawks a accès à toute la gamme des services de santé et d'éducation dispensés au Québec. En fait, la population de Kahnawake

reçoit la plupart des services de santé dont elle a besoin au Centre hospitalier Kateri situé à Kahnawake. Le centre hospitalier administre un hôpital dispensant des soins à long terme aux malades chroniques et un centre médical qui offre à la communauté différents programmes de prévention. Il est financé majoritairement par le ministère québécois des Affaires sociales. Une entente est cependant intervenue entre le gouvernement du Québec et les Mohawks de Kahnawake afin de construire un nouveau centre hospitalier qui sera administré par les Mohawks eux-mêmes.

Les habitants de Kanesatake et d'Akwesasne doivent quant à eux se rendre dans les municipalités environnantes pour recevoir les services de santé nécessaires.

Au chapitre de l'éducation, les enfants de Kahnawake étudient sur place, de la maternelle au niveau secondaire. Kanesatake et Akwesasne, dont le bassin de population est moins important, ne dispensent l'éducation qu'aux niveaux de la maternelle et du primaire.

L'économie

La colonisation, les expropriations et l'industrialisation ont empêché les communautés mohawks d'exercer leur mode traditionnel de subsistance, soit l'agriculture. Dans chaque communauté, c'est le secteur public qui fournit le plus d'emplois.

Kahnawake compte environ 350 employés permanents répartis entre le bureau du Chef et du Conseil, le Centre hospitalier Kateri, l'École de survie et la station de radio communautaire. Le secteur public à Kanesatake et à Akwesasne offre beaucoup moins d'emplois en raison d'une population réduite.

À Kahnawake et Akwesasne, plusieurs entreprises privées (clubs de golf, stations-service, épicerie) donnent des em-

plois à un petit nombre de Mohawks. Chaque année, plusieurs maisons modernes sont construites dans les trois communautés mohawks, permettant ainsi l'embauche des charpentiers-menuisiers de l'endroit. La majorité de la population mâle adulte de Kahnawake, Kanesatake et Akwesasne travaille à l'extérieur de la communauté comme ouvriers en charpenterie métallique au sein de l'industrie de la construction, et cela à travers toute l'Amérique du Nord. Leur aptitude à travailler en hauteur a d'ailleurs fait leur renommée depuis plus d'un siècle. En effet, dès 1889, les Mohawks furent employés à la construction du pont du Canadien Pacifique sur le Saint-Laurent à la hauteur de Lachine-Kahnawake.

Ils connurent cependant quelques catastrophes dont une d'importance majeure le 29 août 1907 lorsque la portion sud du pont de Québec, alors en construction, s'écroula, entraînant la mort de 96 hommes, dont 33 étaient des Mohawks de Kahnawake.

Les travailleurs mohawks de l'acier sillonnent toujours le continent du nord au sud, de l'Alaska à la Floride, et d'ouest en est, depuis Vancouver et la Californie jusqu'au Nouveau-Brunswick, en passant par le Connecticut au sud-ouest des États-Unis. Ils travaillent à l'érection d'édifices et de ponts à armature métallique à des altitudes se situant entre six et 500 mètres, en équilibre sur des poutrelles d'acier d'à peine 10 centimètres de largeur.

Le gouvernement américain reconnaît aux Autochtones des États-Unis et du Canada le statut d'Amérindiens jouissant des droits spéciaux établis en vertu des traités, comme le traité de Jay de 1794, lequel stipulait que les Autochtones ne seraient pas touchés par la frontière tracée entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, aujourd'hui le Canada. Les Mohawks de Kahnawake, Kanesatake et Akwesasne sont donc libres de voyager et de travailler aux États-Unis sans détenir de permis de travail ou de résidence du



Ronald Roundpoint d'Akwesasne s'affaire ici à l'étape de fabrication d'une crosse qui consiste à donner au bois sa forme particulière.

Photo: André de Repentigny

gouvernement américain. Le gouvernement du Canada ne reconnaît pas cependant les droits des Autochtones énoncés dans le traité de Jay de 1794.

Au cours des dernières années, de jeunes Mohawks, filles et garçons, ont reçu une formation universitaire dans des domaines aussi variés que la médecine, le droit, l'administration des affaires et les sciences sociales. La plupart de ces diplômés doivent, eux aussi, se chercher de l'emploi à l'extérieur de leur communauté, l'économie limitée de Kahnawake, Kanasatake et Akwesasne ne permettant pas de mettre à profit toutes ces compétences professionnelles. Tous les Autochtones à travers le Canada connaissent ces problèmes d'emploi à cause des restrictions qu'impose la Loi canadienne sur les Indiens.

En vertu de cette loi, aucune des terres réservées aux Amérindiens ni aucun des biens immobiliers qui y sont situés ne peuvent faire l'objet de saisie par des non-Indiens. En conséquence, une institution financière non-indienne, telle une

banque, ne pourrait consentir à un Amérindien un prêt nécessitant une garantie quand celui-ci ne peut offrir sa terre et/ou sa maison en nantissement. Par conséquent, il devient extrêmement difficile pour un entrepreneur amérindien de mettre sur pied une entreprise privée nécessitant un investissement de capitaux.

Ainsi, l'exploitation d'un restaurant, qui exige un investissement de capitaux assez important, est impossible pour un Mohawk de Kahnawake à moins qu'il ne dispose d'économies substantielles. Mais il apparaît également tout aussi difficile pour les Mohawks de retourner à leur économie traditionnelle et de recultiver la terre, l'exploitation agricole exigeant aujourd'hui des investissements considérables.

Les arts et les jeux

Les arts et l'artisanat

Les Mohawks de Kahnawake et de Kanasatake sont reconnus pour l'excellence de



Travailleur à Kahnawake.
Photo: André de Repentigny

leurs artefacts de bois sculpté ainsi que pour leurs vêtements de cuir garnis de perles. Ceux d'Akwesasne sont quant à eux renommés pour la production de paniers en éclisses de frêne noir et en foin d'odeur.

Chaque communauté mohawk compte plusieurs personnes spécialisées dans les diverses formes d'art et d'artisanat. Les artefacts et les objets d'artisanat sont achetés souvent par des hommes d'affaires mohawks locaux. Les propriétaires de petites boutiques d'art et d'artisanat offrent également aux touristes les oeuvres des artisans locaux.

Les sports et les loisirs

Les habitants de Kahnawake, Kanesatake et Akwesasne s'adonnent à plusieurs sports et activités de loisir, comme le golf, le baseball, la natation, le hockey ainsi qu'à la plupart des jeux modernes. La crosse demeure toutefois l'activité traditionnelle préférée pendant les mois d'été.

Avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord, la crosse était considérée comme un événement spirituel par la plupart des nations autochtones du continent. Les Winnebagos, les Santeees et les Sioux dans le midwest américain, les Cherokees et les Séminoles dans le sud-est, les Pomos de la côte ouest, les Iroquois et les Algonquins dans le nord-est avaient leur version personnelle du jeu. Indépendamment des variations dans le style de jeu d'une nation à l'autre, toutes y participaient comme à un événement spirituel. La crosse résolvait souvent un conflit entre deux nations amérindiennes. Les Hotinonsonnis désignaient le jeu de crosse par le terme Tewaarathon.

En 1834, deux équipes de crosse réunissant des participants de Kahnawake et d'Akwesasne se livrèrent un match sur le terrain central d'une piste de course de Ville Saint-Pierre au Québec. Quelques années plus tard, des joueurs non-Indiens commencèrent à s'intéresser au jeu de crosse et, en 1856, le Club de crosse de Montréal était fondé. Le 1^{er} juillet 1867,



Le jeu de crosse, bien que n'ayant plus la dimension spirituelle que lui prêtaient les Anciens, demeure un sport populaire chez les Mohawks.

Photo André de Repentigny

la crosse devenait le jeu national du Canada en vertu d'une loi du parlement. De plus, à l'été de la même année, la crosse recevait une reconnaissance internationale lorsque 18 joueurs originaires de Kahnawake et d'Akwesasne s'affrontèrent lors de matches disputés en Grande-Bretagne, en Irlande et en France. Les Mohawks pratiquent toujours la crosse sans toutefois lui accorder la dimension spirituelle que lui prêtaient les anciens.

Le canoë apparaît comme un autre sport affectionné particulièrement des Mohawks de Kahnawake. Il faut se rappeler qu'avant l'arrivée des Européens, le canoë était leur principal moyen de transport.

En 1971, le Club de canoë Onake était formé à Kahnawake, donnant désormais la possibilité aux pagayeurs mohawks de participer aux compétitions nationales.

Les centres culturels

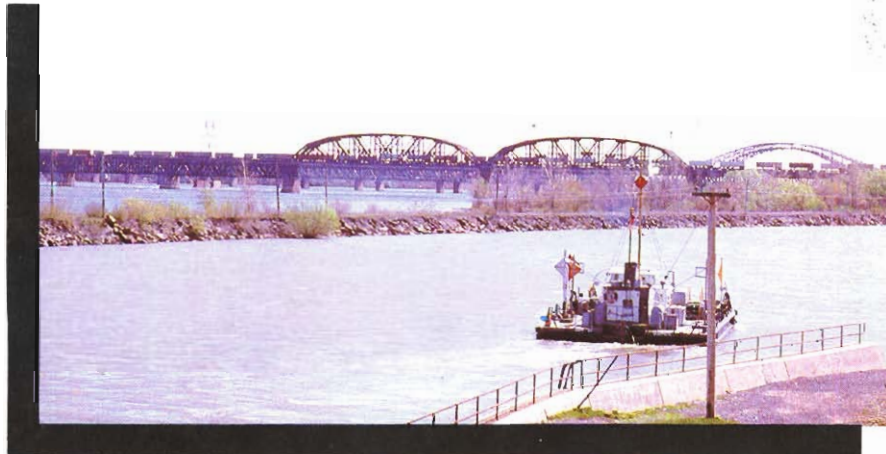
Chacune des communautés mohawks du Québec possède son centre culturel qui

administre un musée et une bibliothèque. D'anciens artefacts iroquois, comme les faux-visages, et autres objets d'artisanat, tels les ceintures wampums, sont exposés à ces musées.

Les faux-visages sont des masques de bois sculpté que portent les membres de la Société des faux-visages des Hotinonsonnis lors des cérémonies spirituelles. Les ceintures wampums représentent quant à elles des gages d'amitié échangés pour sceller un traité de paix.

Les bibliothèques offrent un choix de publications touchant les aspects historiques du peuple iroquois, la mythologie iroquoise, la langue mohawk ainsi que de la documentation culturelle jugée importante par chacune des communautés.

Aujourd'hui, plus que jamais, les Mohawks de Kahnawake, Kanesatake et Akwesasne luttent pour la reconnaissance internationale de leurs traités de paix et d'amitié tel que le "Two Row Wampum Treaty".

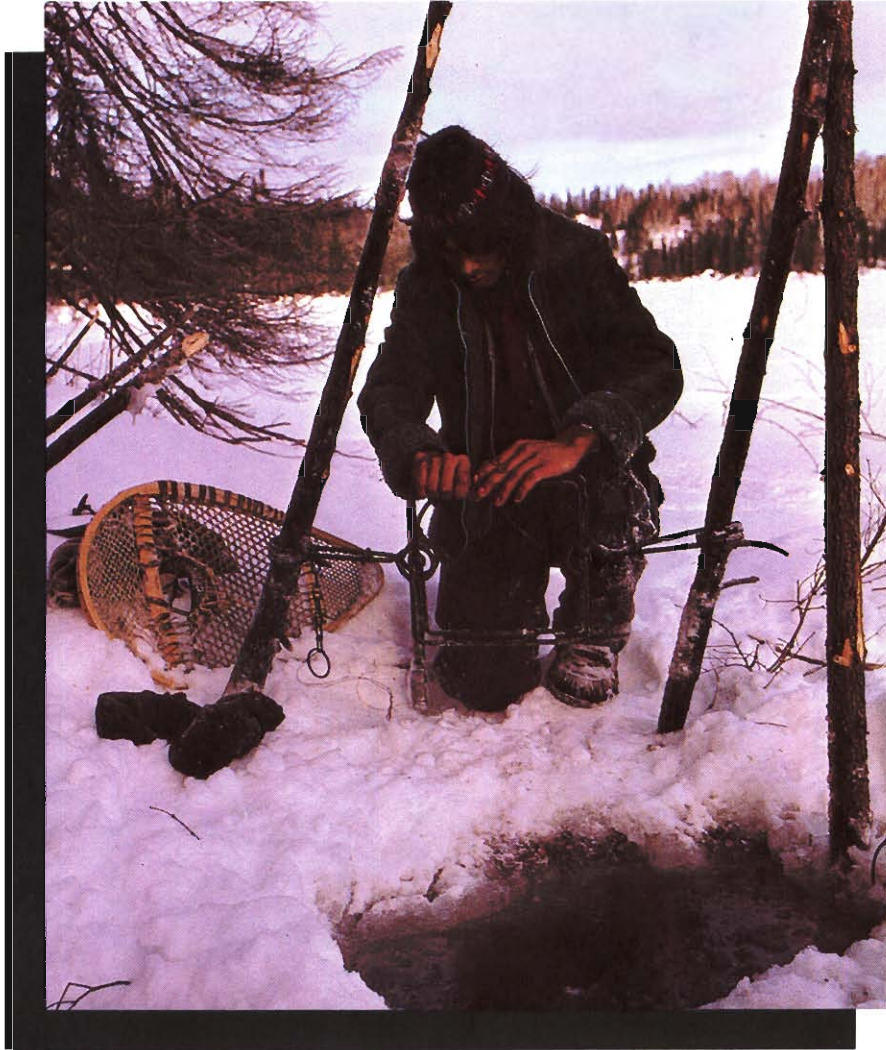


La construction de la voie maritime du Saint-Laurent a entraîné l'expropriation de quelque 5,3 kilomètres carrés de terrains situés sur le territoire de Kahnawake
Photo André de Repentigny

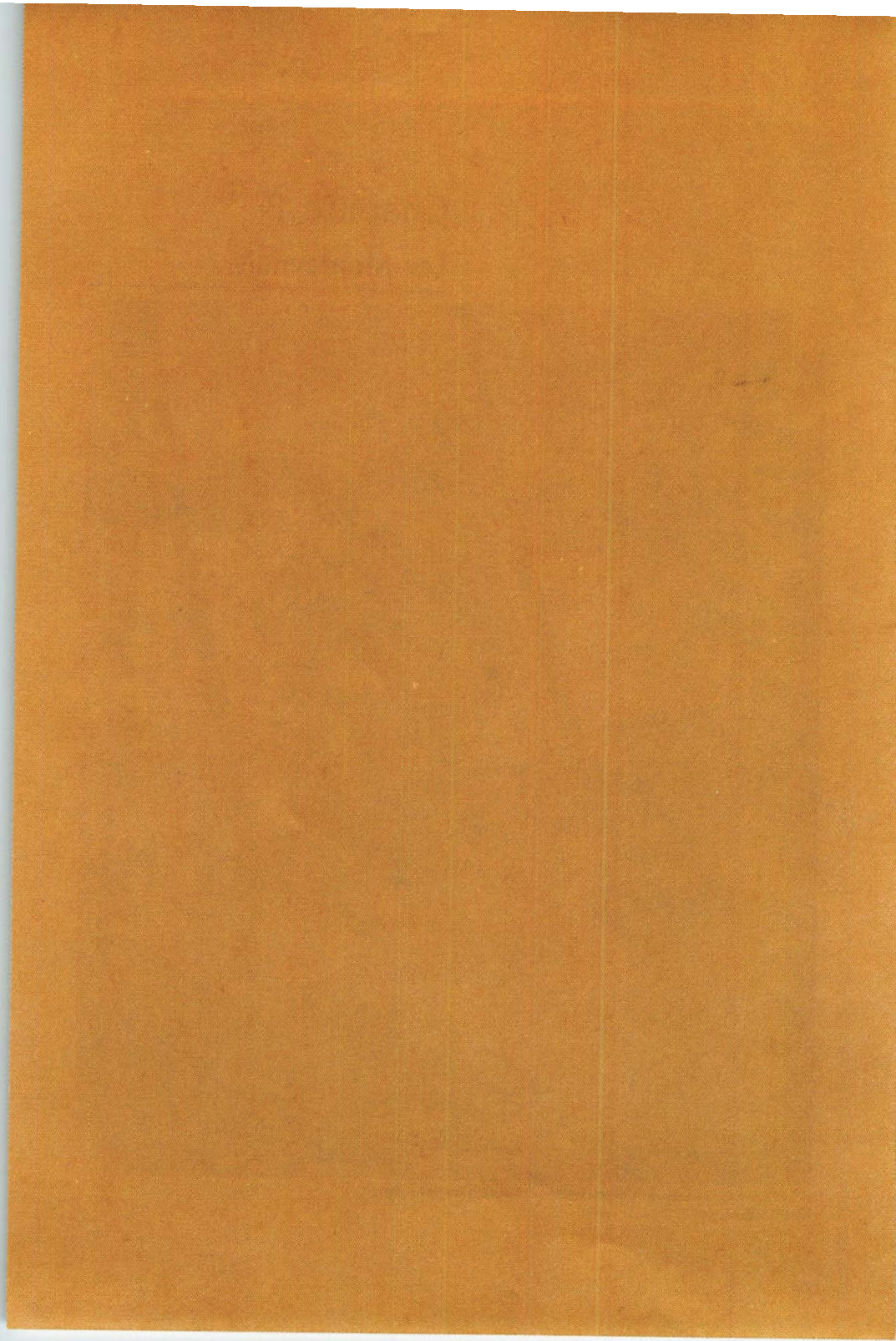
Ils semblent être décidés à garder le contrôle de leur langue et de leur culture à travers leurs propres institutions scolaires et leurs structures gouvernementales.

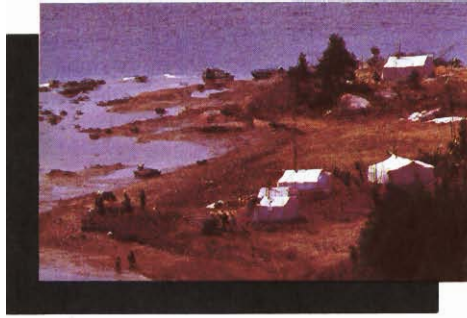
Chapitre 8

Les Montagnais



*Ce jeune Montagnais de Quiatjouan installe un piège à castor.
Photo. Serge Jauvin*





Camp d'été.
Photo Serge Jauvin

Les Montagnais occupaient un territoire immense: de la Côte-Nord, il s'étendait jusqu'au Saguenay, puis pénétrait profondément à l'intérieur des terres et se prolongeait vers Saint-Augustin, à 600 kilomètres au nord-est de Sept-Îles. Encore aujourd'hui, les Montagnais parcourent cette vaste région au rythme de leurs déplacements saisonniers. Bien qu'ils quittent leurs villages pour des séjours beaucoup moins longs qu'autrefois, les distances franchies chaque année afin d'aller chasser à l'intérieur des terres demeurent impressionnantes.

Jusqu'à l'implantation massive d'industries minières et forestières au XX^e siècle, cette région a été le lieu d'habitat exclusif des tribus montagnaises. Quelques villages blancs s'étaient bien sûr constitués depuis longtemps mais ils étaient situés sur le littoral. Les villes de Gagnon, Schefferville, Labrador City et Wabush sont nées plus tard, avec l'exploitation des ressources naturelles du territoire.

Un peu d'histoire...

Les Vikings ou Norsemen furent les premiers Européens à fouler le sol du continent nord-américain vers l'an 1000 de notre ère. Ils venaient vraisemblablement y pêcher, car les ressources marines étaient très abondantes pendant l'été. Au XV^e siècle, les Inuit parcouraient la Côte-Nord pour chasser les animaux marins. À la même époque, les Montagnais rencon-

traient des baleiniers et morutiers français et basques qui pêchaient chaque été dans les eaux du détroit de Belle-Isle. Les expéditions de pêcheurs européens augmentèrent très rapidement au Labrador, sur la partie orientale de la Côte-Nord, et à l'île de Terre-Neuve.

À la fondation de la Nouvelle-France, la majeure partie du littoral de la Côte-Nord fut offerte à des concessionnaires ou à des seigneurs. En gage de services rendus, le Roi de France accordait à des individus le droit exclusif d'y faire la traite des fourrures avec les Montagnais et d'y pêcher.

La conquête britannique modifia cet état de fait. Les seigneuries françaises furent acquises par des commerçants qui créèrent des compagnies jouissant d'un monopole exclusif sur les droits de chasse et de pêche à l'intérieur de leur concession. La Compagnie de la Baie-d'Hudson, par exemple, possédait les postes de traite situés entre Tadoussac et la rivière Olo-manshibou et s'était attribué le monopole du commerce des fourrures.

Le monopole de la traite des fourrures et des activités de pêche détenu par quelques grandes compagnies au cours du XIX^e siècle accompagna, dès 1840, l'exploitation forestière. Elle se concentra tout d'abord dans la région de la Haute-Côte-Nord à cause de la très grande den-

sité des forêts de conifères et de la proximité des centres de transformation. Puis, avec l'invention de procédés de production de papier à partir d'essences conifériennes, c'est toute la Côte-Nord qui fit l'objet d'une exploitation forestière massive.

Sous l'effet du peuplement de la vallée du Saint-Laurent, les Montagnais laissèrent leurs anciens territoires pour se réfugier plus au nord. Cette migration ne constitua pas une solution durable. Le Saguenay devint lui aussi, à partir de 1840, une zone de colonisation. Les Montagnais quittèrent les postes de traite de Tadoussac, Chicoutimi et Métabetchouan pour se reloger dans des villages créés par le gouvernement fédéral. Les communautés de Oujatchouan (Pointe-Bleue), les Escoumins et de Betsiamites furent fondées dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Un autre épisode bien connu de l'histoire de la Côte-Nord est celui de l'exploitation minière, principalement du minerai

de fer, qui fut suivie par la construction de barrages hydro-électriques. À cette période, qui s'étend du début du siècle au début des années 1970, correspond l'établissement des villages montagnais de la Moyenne et de la Basse-Côte-Nord : Sept-Îles/Maliothenam, Mingan, Natashquan, La Romaine et Saint-Augustin. De plus, près de Schefferville, s'érige Matimekossh.

Les Montagnais se racontent

Plusieurs témoignages issus de la tradition orale montagnaise nous renseignent sur les événements importants qui ont jalonné l'histoire montagnaise.

Ainsi, les récits historiques montagnais relatent la présence d'Inuit à l'embouchure de rivières se jetant dans le golfe. Cette migration des Inuit vers les territoires montagnais a donné lieu à de nombreuses escarmouches. On croit que les Inuit se replièrent définitivement vers l'arrière-pays en 1760.

Les récits historiques montagnais font état de façon détaillée des effets de l'arrivée



Le couteau croche: un outil indispensable aux Montagnais (Musée de Oujatchouan).
Photo: Serge Jauvin

des Européens sur la Côte-Nord. Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, ceux-ci se contentaient de pêcher dans le golfe du Saint-Laurent, au large des côtes de Terre-Neuve et du Labrador. Ils ne descendaient à terre qu'en de rares occasions, pour s'approvisionner en eau potable ou pratiquer le troc avec les Montagnais et les Inuit, et en repartaient à chaque automne.

Tout se modifia cependant à partir du XVII^e siècle. Le poste de traite de Tadoussac fut créé en 1600 et le territoire de la Côte-Nord, délimité par l'anse Hamilton et Portneuf, fut divisé en seigneuries où les concessionnaires possédaient des droits de traite exclusifs. Selon les Montagnais, une entente aurait été conclue entre les Amérindiens et les Français quant aux modalités d'occupation des terres montagnaises. Les Français auraient promis de semer du blé afin d'obtenir de la farine pour protéger les Montagnais et les générations à venir contre la famine.

En contrepartie, les Montagnais auraient cédé une portion de leur territoire aux Européens, croyant pouvoir continuer à chasser à l'intérieur des terres. En vertu de l'entente, Montagnais et Européens possédaient leurs territoires respectifs. La promesse faite par les Français d'approvisionner les Montagnais en farine explique pourquoi ceux-ci parlent dans leurs récits d'une époque pré-farine et d'une époque post-farine.

Le mode de vie traditionnel des Montagnais se modifia considérablement avec l'introduction de la farine dans l'alimentation quotidienne. À la même époque, les postes de traite apparurent et les commerçants commencèrent à échanger du saindoux, du thé, du sucre, du beurre, de la toile et des armes contre des pelleteries.

À l'époque pré-farine, les Montagnais vivaient dans la forêt et chassaient le gibier dont ils se nourrissaient. En fait, si les

Montagnais vivaient dans la forêt, leur habitat voisinait les côtes, ce qui n'allait pas sans caractériser leur alimentation : le poisson, le castor, le porc-épic et le gibier d'eau. Les Montagnais chassaient aussi le phoque et se constituaient, de cette façon, des réserves de graisse alimentaire.

Les Montagnais utilisaient avec respect les matières premières provenant de la forêt et des animaux. Ils privilégiaient des matériaux tels le bois, la peau, l'écorce et les os car ils servaient à confectionner les vêtements, les récipients, les armes et les ustensiles ainsi que les moyens de transport comme le canot et les raquettes. De même, les tentes étaient faites de pans d'écorce. Aujourd'hui, la toile remplace ce matériau.

L'intervention de la Compagnie de la Baie-d'Hudson sur le marché des fourrures et la présence accrue des missionnaires oblat orientèrent les activités économiques des Montagnais, de façon prépondérante, vers le piégeage. Des postes de traite et des missions s'ouvrirent à Sept-Îles, Nabisipi, Natashquan et Musquaro. Au printemps, les chasseurs quittaient la forêt pour écouler leurs fourrures aux différents postes de traite installés sur la côte. Les magasins de la Compagnie de la Baie-d'Hudson adoptaient une politique s'apparentant à un « système de crédit ». Les Montagnais troquaient leurs pelleteries contre du saindoux, de la farine, du thé et des armes.

La vie des trappeurs montagnais au siècle dernier variait au rythme des saisons. À la fin de l'hiver, les groupes multi-familiaux dispersés sur les territoires de chasse et de piégeage se rassemblaient en amont des rivières. Après le dégel, ils émigraient vers la côte pour commercer et s'approvisionner. Les retrouvailles se célébraient par de grandes festivités. La période des mariages, des baptêmes et des fêtes passées, les familles retournaient dans la forêt et la chasse reprenait.

L'implantation des postes de traite et l'intensification du commerce des fourrures amenèrent des évangélistes à s'installer chez les Montagnais. Les Jésuites furent missionnaires chez les Montagnais de 1632 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les Oblats de Marie-Immaculée les remplacèrent à partir de 1834. Ils apprirent très rapidement les rudiments de la langue montagnaise, n'hésitant pas à suivre les Amérindiens dans leurs nombreux déplacements, construisirent des chapelles à proximité des postes de traite de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et établirent une mission annuelle en un lieu fixe.

Aux Oblats succédèrent les Pères Eudistes, de 1903 à la fin des années quarante. Depuis ce temps, les Oblats exercent leur ministère en permanence auprès des Montagnais dans les paroisses de Mingan, de Natashquan et La Romaine.

La culture matérielle

De tout temps, les Montagnais ont su adapter à de nombreux usages le gibier

qu'ils chassaient. Le caribou, animal privilégié par les chasseurs, constituait la ressource alimentaire la plus importante. Le pelage de l'animal fournissait le vêtement et sa chair, les victuailles. Pour le capturer, l'arme à feu a supplanté avantageusement la lance. Les grands rassemblements de caribous avaient lieu en septembre et correspondaient aux périodes fructueuses de chasse.

Bien que très important, le caribou ne constituait pas la seule ressource alimentaire disponible. Le menu s'agrémentait de gibier de plus petite taille : le canard, l'oie, le lièvre, le lapin, le castor et le lagopède. Les Montagnais utilisaient indifféremment la ligne et le filet pour pêcher le saumon, la truite et la carpe.

Les Montagnais transformaient les os des caribous abattus en outils efficaces pour gratter ou nettoyer les peaux qui servaient ensuite à la confection de manteaux, de robes, de mocassins et de mitaines ornés de motifs traditionnels.



Scène quotidienne à Natashquan.
Photo : Serge Jauvin

En hiver, la femme montagnaise revêtait une tunique de tissu rouge ou noir, la couvrant du menton aux genoux. Des jambières en étoffe de couleur complétaient l'habillement. L'utilisation de peaux teintes avec des colorants naturels, parsemées de rangées de perles et ornées de pendentifs, de glands et de fils multicolores conféraient un cachet particulier aux pièces confectionnées. Les femmes montagnaises portent encore un chapeau aux caractéristiques très originales.

Les Montagnais fabriquaient des ustensiles, des sacs et des récipients pour leurs besoins domestiques. À titre d'exemple, des récipients en bois de forme ovale servaient à boire ou à transporter l'eau, des paniers en écorce d'épinette à emmagasiner les fruits et des sacs en peau de pattes de caribou à transporter les fourrures, les vêtements et les objets volumineux. Pour la cuisine, les Montagnais utilisaient des cuillères et des louches en bois.

Au fil des générations, les Montagnais ont conservé les techniques de fabrication des objets usuels. Aujourd'hui, ils confectionnent plusieurs types de raquettes qui diffèrent par la forme du cadre en bois et le nombre de traverses. Plus approprié, le bouleau est utilisé de préférence à l'épinette et au mélèze.

Pour fabriquer les raquettes, les canots et les ustensiles, les Montagnais font grand usage du couteau croche. Cet outil indispensable requiert une lame dont un bord est tranchant alors que l'autre bord conserve une section droite. Pour raboter le bois, l'artisan doit tenir l'instrument perpendiculairement à sa main et le ramener vers lui.

La culture des Montagnais laisse une grande place aux jouets et aux instruments de musique. Ils fabriquent en effet un bilboquet à l'aide d'un os de caribou

très pointu auquel est rattachée par un cordonnet de cuir une série de cônes superposés. Une queue de martre ou de vison est fixée à l'extrémité de cette série de cônes qui sont, en fait, les dernières phalanges du pied du caribou. Le joueur doit tenir la pointe effilée du bilboquet et, en lançant les os dans les airs, tenter d'enfiler le plus proche. Ils confectionnent également des hochets avec des cerceaux de bois recouverts d'une membrane de bois, contenant des cailloux, ainsi que de superbes poupées féminines portant les vêtements propres à la culture montagnaise. Le tambour est d'une importance primordiale chez les Montagnais puisqu'il accompagne tous les événements, autant sacrés que profanes. On le fabrique avec de l'épinette et de la peau de caribou.

La mythologie

C'est par la tradition orale que s'est conservée la mémoire des faits et gestes de la nation montagnaise, qu'il s'agisse d'événements mythiques mettant en scène des personnages héroïques (animaux, humains ou divinités) ou d'anecdotes relatant la vie quotidienne du peuple (premiers contacts avec les Européens, arrivée des missionnaires, colonisation de la Côte-Nord...).

Le conteur, dans la tradition orale montagnaise, est en somme l'équivalent de l'historien et du chroniqueur des sociétés occidentales qui privilégient l'écrit. Grâce aux récits dont il est le gardien et le dépositaire, il incarne l'identité de la communauté amérindienne.

Les Montagnais sont d'ailleurs conscients de ces différentes fonctions socio-culturelles que résume et véhicule la tradition orale. Ils distinguent en effet les *atanukan* des *tipatshimun*. Les premiers sont considérés comme des récits mythiques. Ils racontent l'origine du monde et de la terre indienne, la formation des règles sociales et religieuses. Quant aux *tipat-*



Enfant de La Romaine.
Photo: Serge Jauvin

shimun, ils traitent surtout des événements vécus et sont fondés la plupart du temps sur des témoignages oculaires de Montagnais à propos de certains faits.

Deux personnages occupent une grande part des contes qui composent la littérature orale montagnaise. Il s'agit de Carcajou et de Tshakapesh. Le Carcajou est essentiellement un héros comique. Il s'agit d'un animal qui se caractérise par son ambiguïté fondamentale, puisqu'il transgresse ou ignore les prescriptions culturelles de la société montagnaise. C'est un héros à la fois bénéfique et maléfique. On peut dire du Carcajou qu'il fonde par ses erreurs et ses pitreries les règles de la culture amérindienne. On peut donc imaginer le carcajou comme un bouffon dont le discours ou les actions impertinentes menacent l'intégrité de la société amérindienne, mais se chargent aussi de la consolider dans la mesure où le caractère déstabilisateur de ses faits et gestes assure malgré tout la suprématie de la culture amérindienne.

Tshakapesh est également un personnage de premier plan dans la mythologie montagnaise. Il est en fait, comme le Carcajou, un héros civilisateur mais, contrairement à ce dernier, Tshakapesh se caractérise par un comportement essentiellement altruiste. Il tue les monstres et les cannibales qui menacent l'existence des Amérindiens. Il fait figure de personnage protecteur, puisqu'il assure la survie de la communauté montagnaise.

La communauté du XX^e siècle

L'organisation politique

Le Conseil attikamek-montagnais (CAM)

En 1975, les villages attikameks et montagnais ont créé le Conseil attikamek-montagnais (CAM) et lui ont donné pour mission de défendre et de protéger les

intérêts des Attikameks et des Montagnais. Le CAM se charge de faire valoir les droits de ces deux nations auprès des gouvernements. Il est ainsi engagé, depuis 1980, sur la voie de négociations tripartites avec les gouvernements du Québec et du Canada visant à la reconnaissance de ses droits territoriaux et du droit à l'autonomie politique. La mission du CAM est autant sociale et économique que culturelle.

Le conseil de bande

Le conseil de bande est l'organisation politique de base dans chaque village. Formé d'un chef et d'un conseil choisi par voie d'élections, il administre des services semblables à ceux d'une municipalité et représente la communauté auprès des différents paliers de gouvernement.

Le conseil de bande gère donc la communauté et voit à l'application de différents programmes gouvernementaux. Depuis quelques années, certains conseils de bande ont pris en charge les secteurs de l'éducation, de l'administration locale et du développement économique.

L'éducation

L'éducation est considérée comme un secteur prioritaire par les Montagnais qui entendent se donner un régime pédagogique respectant la langue et le milieu culturel montagnais, tout en favorisant la connaissance de l'environnement québécois.

Plusieurs communautés montagnaises, dont celles de Sept-Îles/Maliotenam, Betsiamites et Ouatouchouan, ont décidé à la fin des années soixante-dix de prendre totalement en charge la gestion de leur système d'éducation. Cette décision se traduit par le transfert du contrôle des dépenses, autrefois géré par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, et par la formation d'un conseil d'administration composé de Monta-

gnais, la plupart étant des parents de la communauté.

La prise en charge du milieu éducatif eut pour effet d'accroître le nombre d'enseignants montagnais: la proportion d'enseignants amérindiens se situe maintenant entre 35 et 50 pour cent dans ces trois communautés. Enfin, les Montagnais duurent travailler à l'uniformisation d'un programme d'enseignement de la langue montagnaise en vue de la production de matériel didactique.

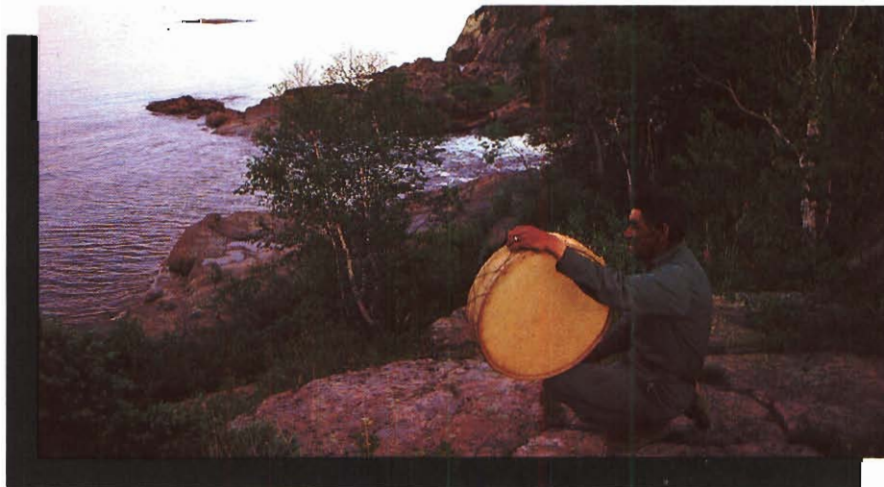
Parallèlement à ces réalisations, les Montagnais de Betsiamites créaient, en janvier 1983, le Centre de développement du programme d'enseignement montagnais. Cet organisme a pour fonction d'élaborer des méthodes éducatives en s'appuyant sur le fonds culturel montagnais. Notons enfin que les objectifs du programme d'amérindianisation s'appliquent surtout aux niveaux primaire et secondaire. Les Montagnais doivent en effet quitter leurs communautés s'ils veulent entreprendre des études collégiales et universitaires; la plupart s'inscrivent au Cégep de Jonquiè-

re, à l'Université du Québec à Chicoutimi et à l'Université Laval à Québec.

L'Institut éducatif et culturel des Attikameks et des Montagnais (IECAM)

L'Institut éducatif et culturel des Attikameks et des Montagnais (IECAM) est une corporation sans but lucratif dont le mandat consiste à développer le secteur éducatif et à promouvoir le secteur culturel. L'IECAM est un organisme autonome qui existe depuis 1978. Une de ses principales fonctions est d'accélérer le développement des programmes d'amérindianisation en milieu montagnais, tant en ce qui concerne la formation des maîtres que l'enseignement de la langue et la détermination des contenus pédagogiques. Dévouée à la cause des communautés attikameks et montagnaises, l'IECAM évalue les priorités et les besoins de chaque village dans les domaines culturel et éducatif.

L'IECAM cherche aussi à développer des voies de communication permanentes



Joachim Copeau jouant du tambour à Betsiamites.
Photo: Serge Jauvin

avec les autres communautés amérindiennes du Québec et les associations nationales autochtones dans les domaines de l'éducation et de la culture. Ainsi, un comité regroupant des représentants des communautés attikameks et montagnaises informe régulièrement le gouvernement du Québec des politiques autochtones dans le domaine de l'éducation.

La santé

Les Montagnais peuvent recevoir des soins médicaux de première ligne dans les communautés qui disposent toutes d'un dispensaire relevant, la plupart du temps, du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social. Le personnel de ces dispensaires se compose habituellement de deux infirmières et parfois d'aides autochtones. Pour les soins médicaux plus poussés, les Montagnais reçoivent la visite de médecins spécialistes ou consultent les centres hospitaliers situés dans les municipalités avoisinantes.

L'administration de la santé chez les Attikameks et les Montagnais a fait l'objet

d'une importante étude par le Conseil attikamek-montagnais, en 1982. On y formule une quarantaine de recommandations, dont une formation accrue de personnel médical montagnais et un retour à la médecine traditionnelle à base de plantes.

La prévention et la santé communautaire ont également été parmi les préoccupations majeures des communautés montagnaises et attikameks qui ont développé le Projet Caribou. Depuis 1976, ce programme de sensibilisation et d'action communautaire vise à enrayer l'abus d'alcool. Chaque village en administre directement les budgets.

Les communications

La radio communautaire

Les premières stations radiophoniques communautaires montagnaises ont vu le jour en 1979 à Natashquan et à la Romaine, puis à Mingan et à Saint-Augustin, en 1980. En aidant ces quatre communautés à se doter d'un moyen de com-



De génération en génération, les Montagnais se sont transmis les techniques de fabrication des objets qui les entourent. Encore aujourd'hui, ils confectionnent plusieurs types de raquettes.

Photo Serge Jauvin

munication moderne, le Québec entendait appuyer leurs efforts pour briser leur isolement. Les stations se sont donné pour mandat de diffuser des informations à caractère culturel, social et politique, d'offrir des points de vue locaux mettant en perspective la vie de chaque communauté et de fournir un regard d'ensemble sur la situation des nations autochtones du Québec et du Canada.

Aujourd'hui, les neuf villages montagnais ont leur poste de radio communautaire et sont reliés à un réseau dont le centre de production se situe au Village-des-Hurons, près de Québec. Une équipe de jeunes journalistes amérindiens y réalise de nombreuses émissions, enregistrées sur cassettes et ensuite acheminées vers les communautés. Depuis juillet 1982, le Centre de production est en mesure de diffuser ses émissions directement dans les communautés. Il le fait quotidiennement sur ondes courtes, entre dix heures et midi.

Un autre aspect majeur des communications chez les Montagnais consiste en

l'utilisation d'un système de radio haute-fréquence communément appelé « radio des chasseurs ». Cette radio a des fonctions multiples. Elle permet, entre autres, d'atteindre les chasseurs malades ou blessés, d'entrer en contact avec les familles lors d'absences prolongées en forêt et d'informer les chasseurs de la fluctuation du marché des fourrures.

Le journal Tapatshimuwin

Le mot Tapatshimuwin signifie « le message ». Fondé en 1978, le périodique est diffusé dans toutes les communautés montagnaises et autres. Il intéresse non seulement le milieu amérindien, mais aussi des clientèles comme les universitaires et les fonctionnaires. Avec l'implantation de la radio communautaire, il a connu un certain ralentissement, mais on projette de le relancer au cours de 1984.

Le centre de documentation

Le centre de documentation logé dans les bureaux du Conseil attikamek-montagnais est rattaché à l'Institut éducatif et culturel



Pantouille en cuir d'original. (Ouiatchouan)
Photo: Serge Jauvin

des Attikameks et des Montagnais. On y trouve toute une gamme de documents, des photos illustrant divers sujets et des bandes sonores sur lesquelles sont enregistrés des chants, des légendes et des récits transmis oralement par les Anciens. Différents rapports de recherche, des thèses et des volumes viennent compléter la banque d'informations.

La vie culturelle

La vie culturelle des Montagnais est particulièrement vivante et riche en événements et en traditions. Elle se caractérise également par la diversité et le nombre des moyens utilisés pour transmettre les connaissances propres à la nation.

Les Anciens jouent un rôle important dans la transmission de la culture montagnaise, tant au village que sur les campements saisonniers. Au village, les Anciens sont invités à l'école où les récits qu'ils viennent raconter sont écoutés avec un grand respect par les enfants. Ils président souvent des cérémonies officielles qui se terminent habituellement par la danse du « Makusham », danse traditionnelle des Montagnais qui s'exécute au son du tambour accompagné de chants.

Sur les campements saisonniers, le mode de vie traditionnel renaît au contact des Anciens. Tout en s'adonnant aux activités de subsistance, telles la chasse et le piégeage, les plus jeunes s'initient aux rudiments de leur culture: la langue, la généalogie, la toponymie, l'histoire de leur nation et la vie spirituelle. Ils y acquièrent également des connaissances en matière de survie en forêt.

Depuis quelques années, la culture montagnaise est largement véhiculée par ses chanteurs, danseurs, peintres et écrivains. Le chant facilite la transmission des récits, la danse est en quelque sorte un rituel, la peinture ainsi que l'écriture fixent dans le temps les traits et les coutumes de la vie d'un peuple.

Des artistes non-autochtones, inspirés par la nation montagnaise, l'ont également illustrée dans plusieurs formes d'art.

Les musées de Ouiatchouan et de Sept-Îles

Le musée de la Société d'histoire et d'archéologie de Ouiatchouan existe depuis 1977. Ses objectifs sont nombreux: encourager la connaissance de l'histoire des Montagnais; conserver adéquatement les artefacts; collectionner, étudier et exposer les objets représentatifs de l'histoire des Montagnais; préserver l'héritage amérindien et stimuler la recherche archéologique. Depuis le 2 juillet 1983, le musée a quitté l'ancien presbytère des Oblats pour emménager dans un édifice ultra-moderne qui répond tout à fait aux exigences les plus rigoureuses de conservation des artefacts.

Inauguré en 1976, le musée de Sept-Îles occupe l'emplacement du vieux poste de traite. Ses objectifs sont de présenter les artefacts recueillis lors des fouilles effectuées sur les lieux et des objets témoignant de la culture montagnaise et naskapie.

Comme à Ouiatchouan, la présentation des artefacts y est souvent complétée par des démonstrations d'artisans montagnais qui confectionnent sur place, en utilisant des matériaux typiques, différents objets de la culture traditionnelle.

Les villages montagnais

Ouiatchouan (Pointe-Bleue)

Le village montagnais de Ouiatchouan est situé à trois kilomètres au nord de Roberval et compte une population de 1 500 membres. Il existe depuis 1851.

Ouiatchouan est établi sur la rive ouest du lac Saint-Jean. Sa situation géographique et son accessibilité par la route 169,

une fois franchi le parc des Laurentides, facilitent sa fréquentation par les touristes.

Deux terrains de camping ayant un accès au lac sont situés aux extrémités est et ouest du village. Ils attirent beaucoup de gens durant toute la saison estivale, particulièrement au moment de la traversée internationale du lac Saint-Jean et de la fête du village. Plusieurs boutiques d'artisanat sont ouvertes tout au cours de l'année; elles offrent des vêtements de cuir, des paniers d'écorce pour divers usages, des bijoux, etc...

Les Escoumins

Le village Les Escoumins est situé à 40 kilomètres au nord-est de Tadoussac, sur la rive nord du Saint-Laurent. Sa population s'élève à 150 membres. Faisant partie de la Haute-Côte-Nord, il est accessible par la route 138.

La coupe du bois et la chasse au loup-marin comptent parmi les activités économiques d'importance.

Betsiamites

Betsiamites compte une population de plus de 2 000 personnes, ce qui en fait le plus gros village montagnais. Sa création remonte à 1861. Situé sur la Haute-Côte-Nord, à 60 kilomètres au sud-ouest de Baie-Comeau, on s'y rend en voiture par la route 138.

L'industrie de la coupe du bois, les entreprises commerciales et le conseil de bande représentent les principaux employeurs. La pratique des activités traditionnelles de subsistance, telles la pêche au saumon, la chasse à l'original et le piégeage du castor, demeure un apport de revenus important tant au point de vue économique qu'alimentaire.

Dans le domaine de l'éducation, on peut parler d'une prise en charge locale. Depuis 1982, l'orthographe montagnaise y est normalisée, ce qui facilite l'élaboration du matériel didactique. Actuellement, l'enseignement de niveau primaire est offert au complet à Betsiamites. L'ouverture d'une école secondaire à voca-



*Cette femme de La Romaine prépare la banique, pain sans levain cuit dans le sable.
Photo: Serge Jauvin*

tion inter-culturelle est prévue pour janvier 1985. On enseignera la culture montagnaise et le montagnais comme langue maternelle. Le français sera enseigné en tant que langue seconde et les écoliers pourront avoir accès à la culture québécoise et aux matières reliées au programme du niveau secondaire.

Matimekosh

Créé en 1960, le village de Matimekosh est localisé près de Schefferville, au Nouveau-Québec. Sa population est de 500 membres. Le village est peu accessible. Seul l'avion permet de s'y rendre. Les Montagnais de Matimekosh sont apparentés à ceux de la Côte-Nord, et plus particulièrement aux gens de Sept-Îles.

Le village abrite un centre d'artisanat très actif. Les activités traditionnelles de subsistance demeurent une source alimentaire importante tout en assurant un revenu par le commerce des fourrures.

Jusqu'en 1983, les Montagnais ont partagé le territoire du village avec les Naskapis. Depuis la création du village de Kawachikamach, les Naskapis se sont installés dans leurs nouvelles maisons, à une quinzaine de kilomètres de là.

Sept-Îles/Maliothenam

Le village de Maliothenam est situé à 16 kilomètres de Sept-Îles et fut créé en 1949, tandis que Sept-Îles le fut en 1906. Il s'agit d'une seule bande indienne comprenant plus de 1 600 membres. Les Montagnais habitant au coeur de la ville de Sept-Îles y reçoivent les mêmes services que les citoyens non-autochtones. Les bureaux du conseil de bande sont installés à Maliothenam.

Il y a, à Sept-Îles, une maison de traduction appelée « Traduction Montagnaise Sept-Îles Enr. ». Elle s'occupe de la traduction d'articles, de rapports, de collo-

ques, de volumes du français au montagnais et contribue à la recherche sur la normalisation de l'écriture montagnaise. Le but de ces travaux est de faciliter la préparation du matériel didactique.

Au plan culturel, la troupe de danse « Carcajou », connue internationalement, transmet des notions de la vie traditionnelle et des croyances religieuses montagnaises en mettant en scène la danse de l'ours, de l'aigle et d'autres animaux mythiques.

Dans cette région de la Côte-Nord, les activités économiques principales s'articulent autour de la foresterie, du piégeage et de l'artisanat.

Mingan

Le village de Mingan se trouve à quelque 40 kilomètres à l'ouest de Havre-Saint-Pierre, sur la Moyenne-Côte-Nord du Saint-Laurent. Les Montagnais y vivent depuis 1963 et forment une population de 323 membres. On peut s'y rendre en véhicule par la route 138 qui se termine à Havre-Saint-Pierre. Il s'agit donc du dernier village montagnais accessible par la route.

À Mingan, on retrouve l'usine « Les crustacés de Mingan Inc. », propriété du conseil de bande et seule usine de ce type, au Québec et au Canada, à appartenir aux Amérindiens. Elle emploie beaucoup de travailleurs montagnais et ce, généralement sur une base de six mois. Une autre entreprise, une tannerie, embauche un personnel féminin et masculin.

Les activités de chasse et de pêche demeurent dans l'ensemble importantes. L'orignal et le caribou sont recherchés pour leur viande tandis que le castor, le rat musqué et la martre constituent des prises importantes pour les fourrures. La pêche au saumon, à la truite de mer et



Montagnaise de Mingan coiffée du chapeau traditionnel.
Photo: Serge Jauvin

aux crustacés contribue à varier l'alimentation.

La chapelle de Mingan est spécialement intéressante en raison des objets religieux sculptés qui garnissent son intérieur. De plus, l'artisanat est très vivant et l'aménagement d'un terrain de camping agrémente le séjour des touristes.

On ne saurait parler de la région de Mingan sans mentionner son archipel. Il s'agit d'un site impressionnant, autant par sa faune et sa flore que par ses formations géologiques. On y accède par la mer, soit à bord d'un caboteur ou d'une petite embarcation en compagnie d'un guide, ou par la voie des airs, en hydravion. Soucieux de la protection de l'environnement, les Montagnais s'intéressent à la conservation de l'archipel et à sa vocation touristique. Ils connaissent bien l'archipel et ont légué tout un héritage toponymique à cette région.

Natashquan

Le village de Natashquan est situé sur la Basse-Côte-Nord, à 350 kilomètres à l'est de Sept-Îles. Occupé depuis 1952, il regroupe une population de 439 membres. Aucune route d'accès n'y conduit, seuls l'avion et le bateau permettent de s'y rendre.

Les enfants font leurs premières classes du primaire dans leur village et poursuivent leurs études à l'école non-autochtone de Natashquan.

Plusieurs comités s'y occupent activement des loisirs, de l'artisanat, de la chasse et de la radio.

La Romaine

Le village de La Romaine se trouve à 400 kilomètres au nord-est de Sept-Îles et fait partie de la Basse-Côte-Nord. Sa population de 690 personnes occupe le village depuis 1949. On ne peut y accéder que par hydravion ou par bateau.

L'économie repose sur les activités de chasse et de pêche. Un comité de chasse s'occupe de la vente des fourrures. D'autres comités s'occupent des questions scolaires, de la santé et de la radio communautaire.

Les principaux produits de l'artisanat local sont les canots, les raquettes et les mocassins.

Saint-Augustin

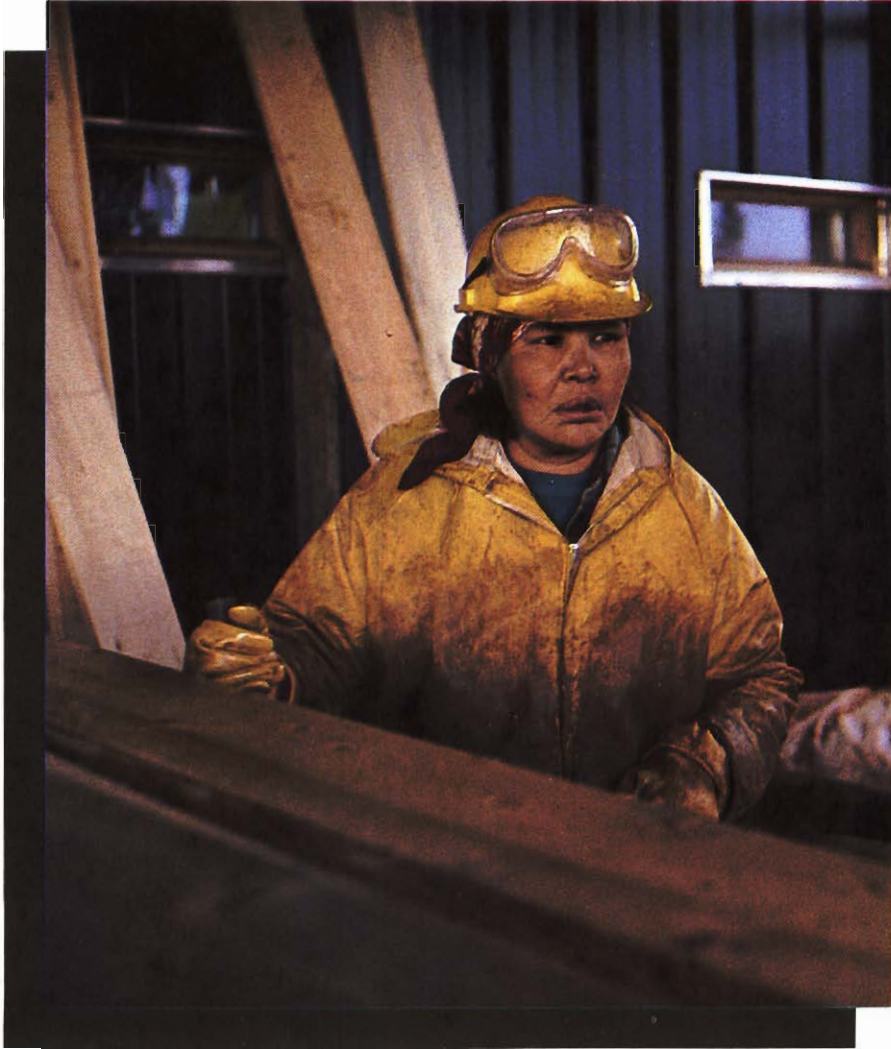
Le village de Saint-Augustin constitue le plus petit des neuf villages montagnais du Québec, avec une population de 115 personnes disséminées dans une vingtaine de maisons. De Sept-Îles à Saint-Augustin, on compte 600 kilomètres de distance.

Tout comme les deux autres villages de la Basse Côte-Nord, son accès est difficile mais possible par avion et par bateau.

Les produits de la chasse, de la pêche et du piégeage constituent les principales sources alimentaires de la population.

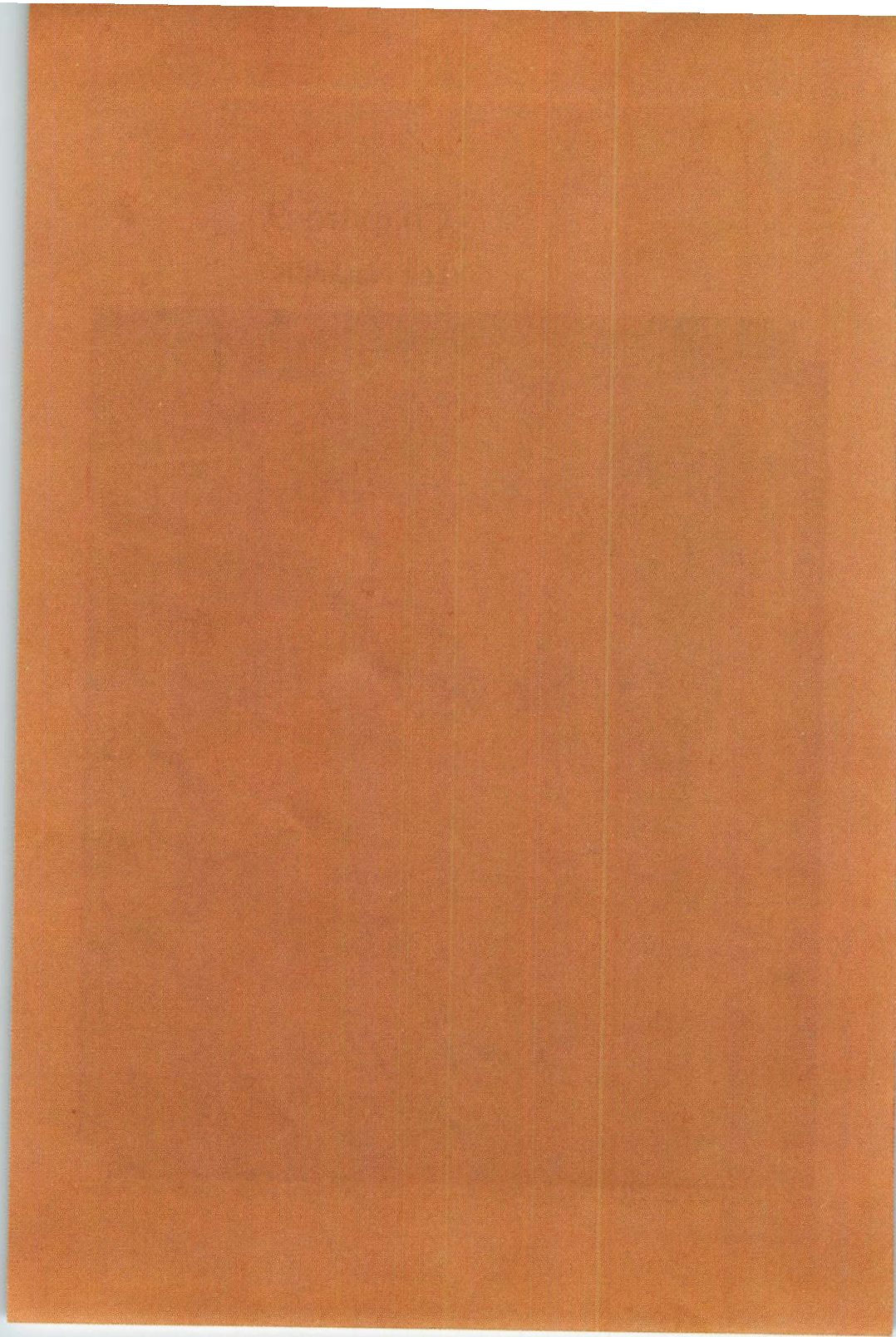
Chapitre 9

Les Naskapis



Norma Einish, une des femmes naskapis qui ont participé activement à la construction de leur nouveau village.

Photo: Warren Lipton





Kawawachikamach.
Photo: Ann Picard

Les 400 Naskapis du Québec vivent dans la région de Schefferville. Apparentés aux Cris et aux Montagnais et parlant une langue très ressemblante, les Naskapis font partie de la famille linguistique algonquienne.

Le terme *naskapi* sert à travers l'histoire à nommer différents groupes amérindiens, tant chez les Montagnais que chez les Cris, avant de désigner ceux qui sont aujourd'hui connus sous ce nom. Emprunté au vocabulaire montagnais du XVII^e siècle (*unaskahpiwaky*), le terme *naskapi* prendra, pour les missionnaires et les marchands européens, une connotation péjorative n'ayant rien de commun avec son sens original « gens de l'endroit où ça disparaît ». Seront ainsi appelés Naskapis des Amérindiens considérés comme moins civilisés, c'est-à-dire peu sensibilisés à la religion, à la culture et à l'économie des Blancs. L'appellation *naskapi* finit par désigner les gens de l'intérieur de la région de l'Ungava ayant eu des contacts plus tardifs avec les Européens. Ils représentaient les ancêtres des actuels Naskapis de Schefferville et certains auteurs ont prétendu, qu'à l'origine, ils faisaient partie de la nation crie.

Une nation au pays du caribou

Avant l'arrivée des Européens dans la région de l'Ungava, les Naskapis vivaient principalement de la chasse au caribou,

particulièrement nombreux dans la région de la Baie-d'Ungava. La chair de l'animal comblait les besoins alimentaires et sa peau ou ses os servaient à la fabrication de vêtements et d'autres objets utilitaires. Le poisson et quelques petits animaux complétaient à l'occasion leur régime alimentaire. Les Naskapis vivaient par petits groupes familiaux et parcouraient librement de grandes distances en suivant les routes de migration du caribou. Une fois l'an, ils se rassemblaient en plus grand nombre là où la pêche et la chasse au caribou abondaient pour échanger des marchandises, diverses informations et, souvent, pour fêter.

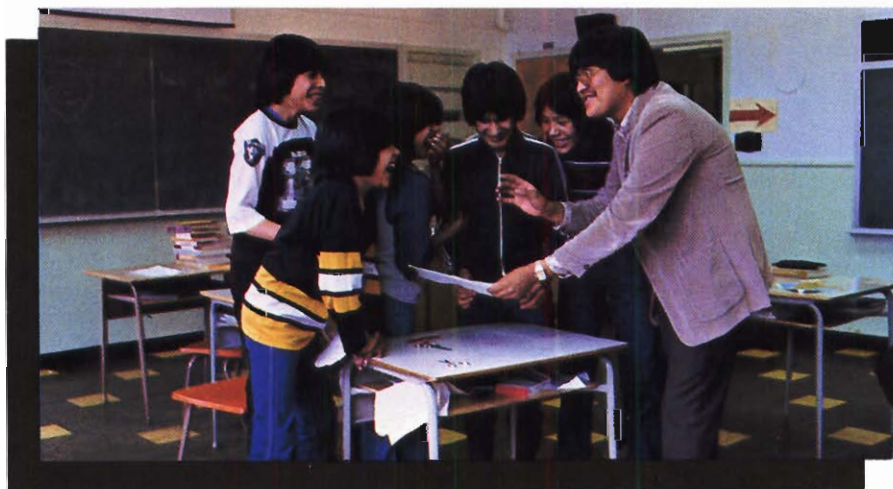
Si aucun poste de traite ne fut implanté dans le territoire des Naskapis avant 1930, ceux-ci ont pu très tôt se procurer des produits européens par l'entremise de leurs voisins montagnais ou cris et fréquenter les comptoirs installés dans la région de la baie James ou de la Côte-Nord pour y troquer leurs fourrures. Vers 1819, la Compagnie de la Baie-d'Hudson s'établit dans la péninsule Québec-Labrador pour contrer l'établissement de commerçants concurrents, tels les Moraves déjà présents au Labrador, la Compagnie du Nord-Ouest ou les marchands indépendants de Québec ou Montréal. Il faudra cependant attendre 1830 pour voir s'installer le poste de Fort-Chimo, à l'embouchure de la rivière Koksoak. La diminution du castor à la Baie-James entre

1810 et 1830, la qualité exceptionnelle des fourrures en provenance de la région de la Baie-d'Ungava, la martre surtout, ainsi que l'espoir d'établir des liens commerciaux avec les Inuit, motivaient grandement les autorités de la Compagnie de la Baie-d'Hudson à s'implanter à proximité du territoire des Naskapis, même si ces derniers semblaient plus enclins à chasser le caribou qu'à piéger les animaux à fourrure.

En 1938, la Compagnie de la Baie-d'Hudson ouvrait deux nouveaux postes situés cette fois au cœur des territoires de chasse des Naskapis, soit Fort-Nascopie, au lac Petitsikapau, et Fort-Trial, au lac de la Hutte Sauvage (Mushuau Nipi). Un poste avait également été érigé à Esquimaux Bay (aujourd'hui Northwest River), au Labrador, pour concurrencer les postes indépendants du Labrador qui attireraient parfois les Naskapis. La découverte d'une liaison possible par voie terrestre entre les postes d'Esquimaux Bay et de Fort-Nascopie pour l'approvisionnement entraîna, en 1842, la fermeture de Fort-Chimo jusqu'en 1866.

Avec le temps, la Compagnie de la Baie-d'Hudson réussit à retenir les Naskapis au poste de Fort-Nascopie jusqu'à ce qu'on décide, en 1870, de transférer à nouveau les activités de traite à Fort-Chimo. L'approvisionnement de Fort-Nascopie s'était révélé plus difficile et plus coûteux que prévu. Mais, au tournant du siècle, le caribou étant devenu rare autour de Fort-Chimo, on décida d'installer un nouveau poste à l'intérieur du territoire des Naskapis, Fort-Mackenzie, situé à l'angle nord-est du lac Lemoyne, presque au confluent des rivières Caniapiscou et Swampy. Quelques familles, qui chassaient aux alentours des rivières à la Baleine et George, continuèrent toutefois à fréquenter Fort-Chimo. Fort-Mackenzie desservait aussi les Cris fréquentant la région et les Montagnais de Sept-Îles pour qui Fort-Chimo était trop éloigné.

Peu d'événements majeurs sont rapportés au sujet de Fort-Mackenzie jusqu'à sa fermeture définitive en 1948. Signalons cependant l'atterrissage, en 1938, d'un premier avion et l'installation, en 1942, d'un poste météorologique pour le comp-



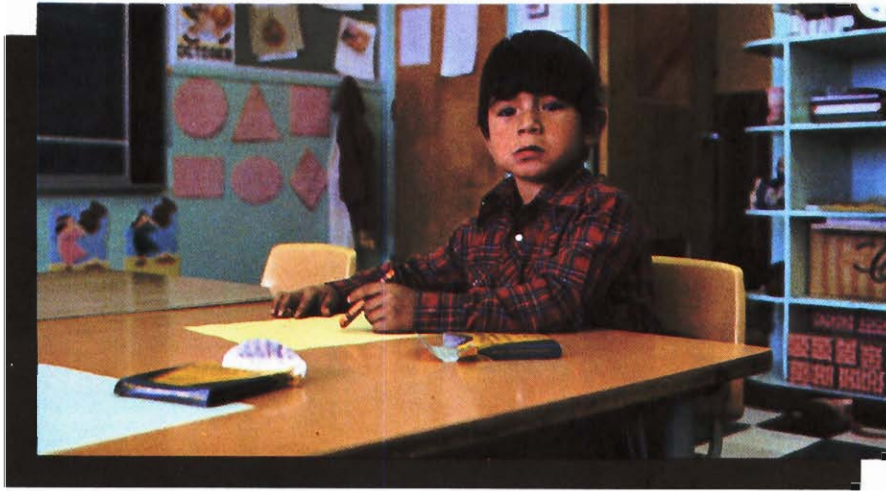
Élèves et enseignant naskapis à Schefferville.
Photo. Warren Lipton

te du ministère des Transports du Canada. À partir de 1948, les Naskapis fréquentèrent Fort-Chimo jusqu'à leur départ pour Schefferville en 1956.

Le commerce des fourrures s'implanta difficilement chez les Naskapis. Autosuffisants grâce au caribou, ils n'avaient pas intérêt à délaisser cette chasse traditionnelle au profit du piégeage de petits animaux à fourrure qui ne pouvaient suffire à les nourrir. Les Naskapis finirent cependant par suivre l'exemple de leurs voisins cris ou montagnais déjà intégrés au réseau de la traite des fourrures. La Compagnie de la Baie-d'Hudson, une fois établie son monopole sur les fourrures, réussit par son système de crédit à les lier aux postes de traite ouverts sur leur territoire. Le chasseur qui s'endettait à s'équiper pour la chasse, s'obligeait à revenir au poste de traite débiteur pour y échanger ses fourrures.

Le mode de vie des Naskapis se modifiait au fur et à mesure qu'augmentait leur degré de dépendance vis-à-vis des postes de traite. L'« attachement » des chasseurs

amérindiens aux postes de traite semble avoir eu des conséquences sur la fréquentation du territoire et sur les relations entre les différents groupes. Il faut souligner ici l'importance que pouvait avoir sur le succès de la chasse le réseau d'information existant entre les divers groupes amérindiens. Les Naskapis, s'intéressant tardivement au commerce avec les Blancs, ont été peu à peu coupés des autres groupes déjà impliqués dans la traite des fourrures avec les comptoirs de la Baie-James et du Saint-Laurent. Plus tard, étant liés à des postes de traite, ils se divisèrent artificiellement en sous-groupes selon leur appartenance à un poste en particulier. Les échanges entre ces sous-groupes devinrent alors de moins en moins fréquents. Le temps consacré au piégeage des animaux à fourrure et le manque d'informations sur la localisation des caribous expliqueraient que les Naskapis aient éprouvé de plus en plus de difficultés à s'approvisionner en caribou, leur principale source alimentaire. À partir de 1893, la chronique de l'époque rapporte plusieurs famines chez les Naskapis dont la santé déclinait à cause



Écolier à Schefferville. Il pourra bientôt profiter de la nouvelle école qui ouvrira sous peu ses portes à Kawawachikamach.

Photo. Warren Lipton



Homme partant à la chasse.
Photo: Warren Lipton

du changement de mode de vie. Avec le temps, le nombre de chasseurs aptes à travailler diminua, créant ainsi un déséquilibre au sein des groupes familiaux.

En 1949, le gouvernement fédéral se préoccupa du sort des Naskapis alors installés à Fort-Chimo et leur vint en aide en leur distribuant des rations alimentaires et en leur donnant accès à des soins de santé.

En 1956, on offrit aux Naskapis de déménager à Schefferville. Ils acceptèrent dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie. Avec la signature, en 1978, de la Convention du Nord-Est québécois, les Naskapis ont pu vraiment prendre en main leur avenir, en choisissant notamment de construire leur propre village, Kawawachikamach, sur les bords du lac Matemace à quelque 16 kilomètres de Schefferville.

L'organisation sociale : une garantie d'avenir

Les structures politiques et administratives

Le principal organisme politique des Naskapis est le conseil de bande, élu par la population et assumant le rôle d'un gouvernement local qui établit ses politiques et ses priorités après consultation de la population.

La Convention du Nord-Est québécois a amené la création de divers organismes, comités ou corporations, le principal étant la Société de développement des Naskapis qui reçoit et administre les indemnités accordées à la suite de la signature de la Convention. Elle participe en outre à la réalisation de plusieurs programmes socio-économiques ou éducatifs qui font appel aux fonds reçus.

Dans le nouveau régime des terres des Naskapis, le territoire du village de Kawawachikamach, c'est-à-dire les terres de

catégorie I A-N, est sous la responsabilité du conseil de bande alors que les terres de catégorie I B-N relèvent de la Corporation du village naskapi de Schefferville et demeurent la propriété de la Corporation foncière naskapie.

L'éducation

Depuis quelques années, les Naskapis ont investi beaucoup d'efforts dans le domaine de l'éducation, secteur-clé de leur avenir. Ils ont d'ailleurs misé autant sur l'école régulière (niveaux primaire et secondaire) que sur l'éducation des adultes et la formation professionnelle.

La communauté naskapie s'implique dans le système d'éducation par le biais du Comité naskapi de l'éducation qui collabore avec le ministère de l'Éducation, la commission scolaire, l'école et le conseil de bande. Ce comité, prévu par la Convention du Nord-Est, est composé de cinq membres dont quatre sont élus par la population. Il agit comme comité d'école auprès de la Commission scolaire Eastern Québec, dont relève Kawawachikamach, et se préoccupe du développement et de la mise en valeur de la tradition, de la langue et de la culture naskapies.

Visant l'amérindianisation de leur système d'éducation, les Naskapis encouragent la formation de professeurs autochtones. Quelques professeurs naskapis sont d'ailleurs déjà en poste. Le programme scolaire prévoit l'enseignement de la langue naskapie à raison de quelques heures par semaine. On projette également d'intégrer à l'école l'apprentissage des techniques traditionnelles (artisanat, arts, chasse) et, chaque année, les élèves passent deux semaines dans la nature avec des « aînés » qui transmettent leurs connaissances de la tradition naskapie.

Les enfants naskapis fréquentent présentement l'école Knob Lake. Une nouvelle école ouvrira toutefois sous peu à Kawa-

wachikamach et comprendra des classes des niveaux primaire et secondaire, une bibliothèque et un local consacré aux arts, à l'artisanat et aux techniques traditionnelles. De plus, la Société de développement des Naskapis contribuera financièrement à l'aménagement d'un grand gymnase qui servira à toute la communauté.

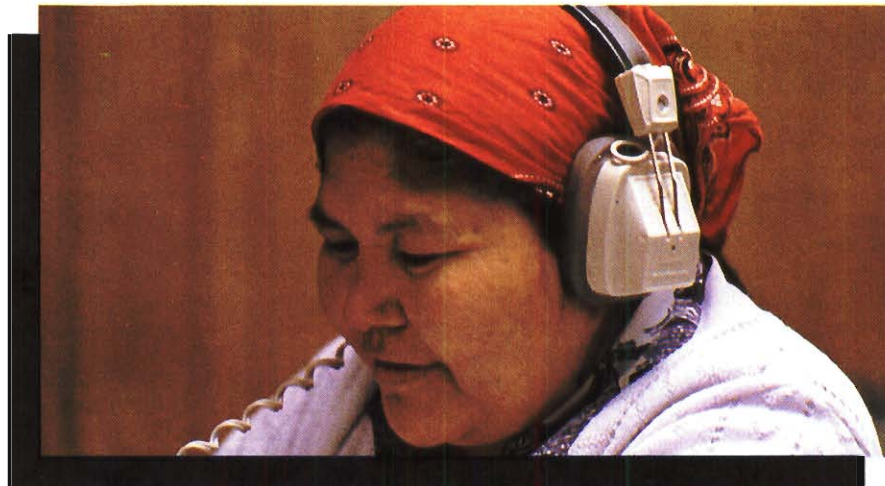
L'éducation des adultes a pris beaucoup d'importance chez les Naskapis. Des cours d'éducation de base ont été dispensés par des enseignants naskapis aux adultes peu ou pas scolarisés, ainsi que des cours de niveau secondaire qui donnent accès à des cours professionnels.

La construction du nouveau village ayant accentué les besoins en main-d'oeuvre spécialisée, un programme de formation naskapie a été mis sur pied à Schefferville dès 1978. Des cours techniques touchant les métiers de la construction ont été offerts aux hommes et aux femmes naskapis.

Depuis 1983, les jeunes Naskapis désireux d'acquérir un métier peuvent effectuer des stages au centre de formation et de qualification professionnelles du Lac-Hélène situé sur le territoire de la Baie-James, au sud de Radisson. Ce centre, qui s'adresse aux Cris, aux Inuit et aux Naskapis, dispense des cours de charpenterie-menuiserie, de plomberie, d'électricité, de machinerie, etc.. Les activités du centre du Lac-Hélène se déroulent sous la responsabilité de la Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Québec.

La santé et les services sociaux

Les services de santé et de services sociaux sont dispensés par le réseau québécois des Affaires sociales. Afin que leurs besoins soient mieux perçus, les Naskapis ont mis sur pied un Comité consultatif des services de santé et de services sociaux composé de trois Naskapis élus par la population. Ce comité consultatif, prévu par la Convention du Nord-Est, permet de faire le lien entre le centre hospitalier



L'éducation des adultes a pris beaucoup d'importance chez les Naskapis au cours des dernières années. En 1980, un groupe de femmes, dont Kathleen Tooma, ont suivi des cours d'anglais.

Photo: Warren Lipton

et le Département de santé communautaire (DSC) de Schefferville, le Centre régional de santé et de services sociaux (CRSSS), le Centre de services sociaux (CSS) de Hauterive et le ministère des Affaires sociales.

À Kawawachikamach, les premiers soins et les programmes de santé préventive sont assurés par l'infirmière résidente du nouveau dispensaire.

Le relogement

Par la signature de la Convention du Nord-Est québécois, les Naskapis de Schefferville ont obtenu la possibilité de quitter Matimekosk, où ils vivaient depuis 1956 avec les Montagnais, pour se construire un nouveau village. Après études et consultations, la population naskapie opta pour le relogement de son village.

Bien que les Naskapis aient connu plus d'un déménagement au cours de leur histoire, ce fut certainement le premier où ils participèrent à toutes les phases du processus décisionnel, soit le choix du site du village, du plan d'aménagement, du type de maison, etc. Un concours auprès de la population naskapie permit de trouver un nom au village: Kawawachikamach.

La consultation de la population s'effectua par étapes. Les Naskapis privilégièrent d'abord le concept de la maison unifamiliale détachée. La construction de deux blocs de cinq logements répondit ensuite aux besoins de certains membres de la communauté, des jeunes surtout. Puis chaque famille décida du site de sa future maison, des divisions intérieures et de sa décoration. Ils mirent l'accent sur l'économie d'énergie: isolation excellente, système de chauffage adéquat, fenêtres orientées vers le sud, etc..

Mise sur pied en avril 1980, la Société de relogement des Naskapis prit la charge des travaux de construction de Kawawa-

chikamach. Des Naskapis suivirent des cours de formation dans les divers métiers de la construction et fournirent plus des deux tiers de la main-d'oeuvre requise.

Plusieurs familles naskapies vivent déjà à Kawawachikamach et devraient être imitées d'ici 1985, alors que les infrastructures du nouveau village seront complétées, par le reste de la population.

Les communications

Les communications s'associent étroitement à la vie des Naskapis, peuple nomade qui, parcourant un territoire immense, n'aurait pu survivre sans un réseau d'informations orales bien organisé.

Aujourd'hui, la radio communautaire rejoint la communauté et assume un rôle de diffusion de l'information et de préservation de la culture et de la langue naskapies.

Grâce à des postes émetteurs, les chasseurs peuvent, de leurs territoires de chasse, garder le contact avec leur village.

Le développement économique

Le développement économique des Naskapis révèle des signes encourageants. L'apport des indemnités financières obtenues à la suite de la signature de la Convention du Nord-Est n'est pas étranger à cette évolution mais il faut souligner toutefois la volonté de la communauté naskapie de prendre en main son avenir en fournissant l'aide nécessaire à la pratique des activités traditionnelles à ceux qui le désirent et en encourageant certaines innovations. Ainsi, l'accent a été mis surtout sur les ressources humaines, les priorités étant la création d'emplois et la formation de main-d'oeuvre. Une Naskapie travaille en ce sens à titre d'agent de développement.

Première entreprise à but lucratif créée par les Naskapis, la Naskapi Manchow Toshouwin (Corporation de construction naskapie) s'occupe surtout de déboisement et de reboisement. Cette compagnie exécute des contrats de la Société d'énergie de la Baie-James et de la Société de logement des Naskapis tout en formant de bons bûcherons.

Autre initiative intéressante, une quinzaine de femmes ayant suivi des cours de formation en construction, fondaient en 1982 la première entreprise privée de la communauté, Oko Inc. (Les hiboux Inc.), qui se spécialise dans la finition extérieure et intérieure des maisons. Oko Inc. a d'ailleurs réalisé la finition des maisons du village de Kawawachikamach.

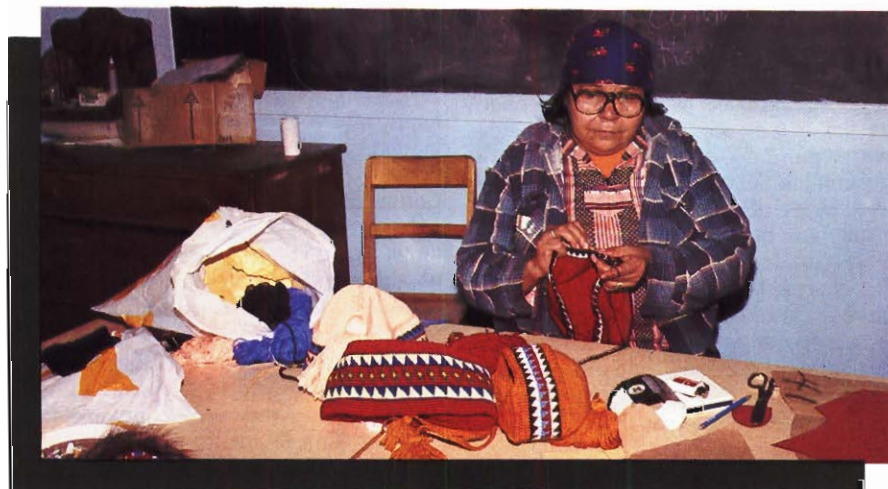
Mentionnons également l'Association d'artisanat qui gère une boutique en face de l'aéroport de Schefferville pendant la saison de pêche et de chasse, la compagnie privée d'autobus transportant les écoliers et les employés entre Schefferville et Kawawachikamach, l'épicerie, etc..

Une tradition perpétuée par la chasse

Pendant des siècles, le mode de vie des Naskapis fut presque entièrement lié à la chasse au caribou qui leur fournissait pratiquement tout ce dont ils avaient besoin pour subsister. Avec le temps, la traite des fourrures et la « sédentarisation » ont éloigné les Naskapis des territoires fréquentés par les caribous, rendant de plus en plus difficile la poursuite des activités traditionnelles de chasse.

Par un juste retour des choses, la Convention du Nord-Est québécois a prévu d'offrir un Programme d'aide aux chasseurs naskapis. Les Naskapis reçoivent ainsi annuellement une subvention du Québec leur permettant de chasser et d'augmenter l'approvisionnement en gibier de leur communauté.

Les activités de chasse des Naskapis sont maintenant plus efficaces grâce à la coordination exercée par le conseil de bande qui apporte sa contribution en détermi-



Jean Tooma, artisane naskapie. (Schefferville)
Photo: Warren Lipton

nant les périodes les plus propices à la chasse, la localisation des troupeaux de caribous et la distribution du gibier.

Le programme d'aide aux chasseurs naskapis permet non seulement aux chasseurs de s'équiper pour la chasse, mais il offre également aux jeunes la possibilité de se familiariser avec les techniques de chasse, de pêche et de piégeage.

Chez les Naskapis, la chasse a toujours gardé un caractère communautaire. Cette tradition continue de se perpétuer et le gibier abattu dans le cadre du programme d'aide aux chasseurs est toujours réparti entre toutes les familles qui peuvent ainsi bénéficier d'une ressource alimentaire importante et appréciée.

Les Naskapis pensent également à l'avenir, même en ce qui concerne leurs activités traditionnelles. Ils s'intéressent ainsi aux études portant sur les aspects écono-

miques de l'exploitation du plus grand troupeau de caribou au monde, celui de la rivière George, et ils ne manqueront pas de s'impliquer dans une éventuelle chasse commerciale de l'animal.

Les activités traditionnelles de pêche et de piégeage, moins importantes que la chasse au caribou, constituent néanmoins un supplément de revenu pour eux et représentent un moyen de subsistance valable.

Pendant des siècles, les Naskapis ont vécu en harmonie avec une nature extrêmement rigoureuse dont ils ont su tirer profit. Le contact avec la civilisation européenne a profondément bouleversé leur mode de vie. Depuis quelques années cependant, cette nation a démontré sa volonté d'assumer son avenir en tentant, dans la mesure du possible, de concilier les valeurs traditionnelles héritées de ses ancêtres avec la vie moderne du Québec.



Joe Guanish et John Mokoush au retour de la pêche.
Photo: Warren Lipton



Les Inuit

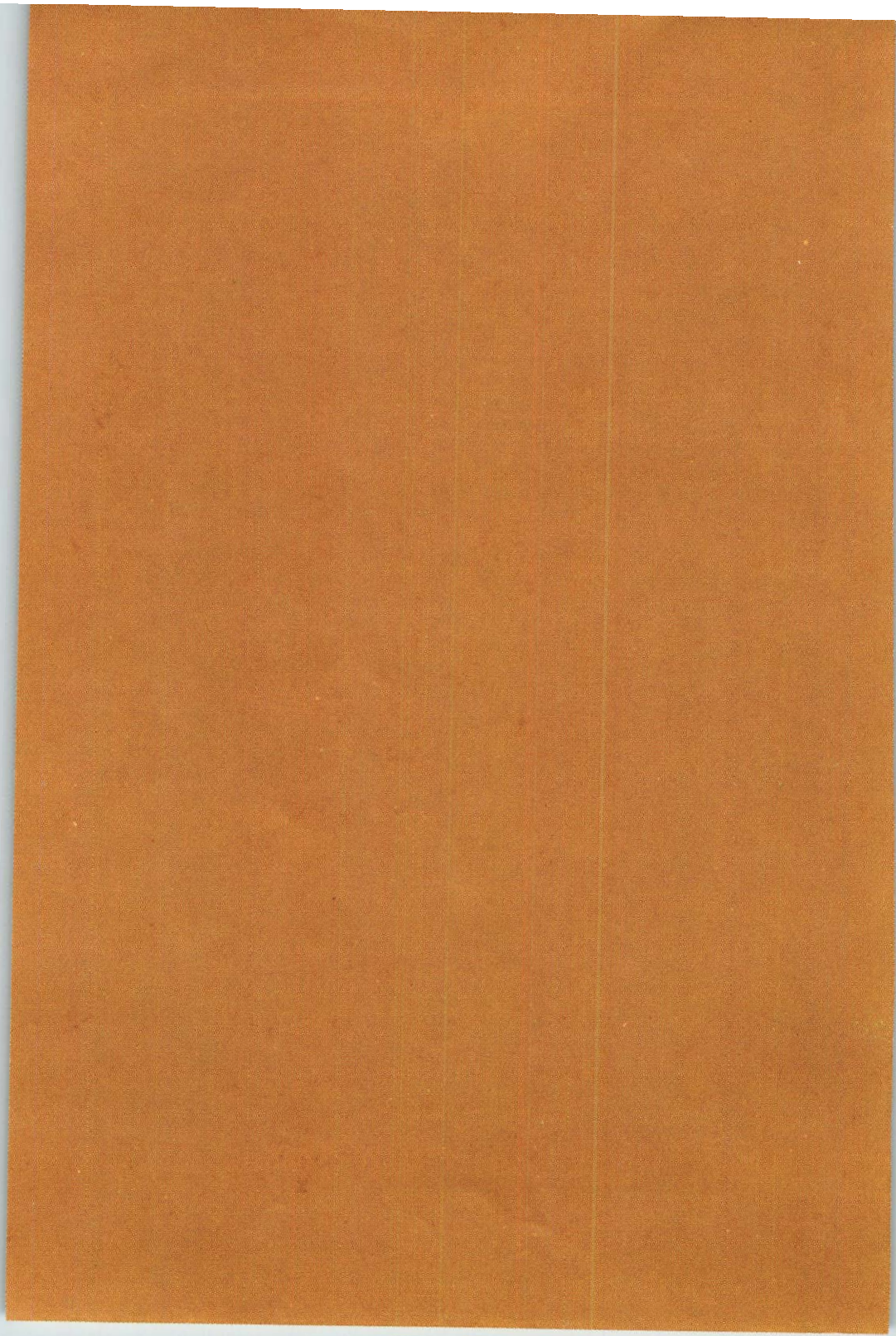
L'arrivée des Inuit dans le nord-est de l'Amérique remonte, selon les spécialistes, à environ 4 500 ans. À cette époque, le climat arctique connaît une période de réchauffement. De petites bandes de chasseurs nomades vivant alors en Alaska en profitent pour explorer de nouveaux territoires. Ces premiers Inuit, dits de culture Denbigh, se répandent rapidement sur toute la côte arctique jusqu'au Groënland.

Une seconde culture s'est développée probablement dans le bassin de Foxe : on en a retrouvé les premiers vestiges à Cap Dorset, au sud de l'île de Baffin. Vers l'an 500 de notre ère, les Inuit de la culture de Dorset poussent leur migration jusqu'au golfe Saint-Laurent et s'établissent le long de la côte du Labrador. C'est à cette culture, qui a supplanté celle de Denbigh, que l'on attribue l'invention de la maison de neige, l'igloo.

Enfin, vers les années 900, une troisième culture, connue sous le nom de culture de Thulé et qui s'est développée en Alaska, envahit progressivement le bassin arctique. Des légendes inuit racontent comment des chasseurs de baleines ont pris possession des territoires de chasse des gens de Dorset.

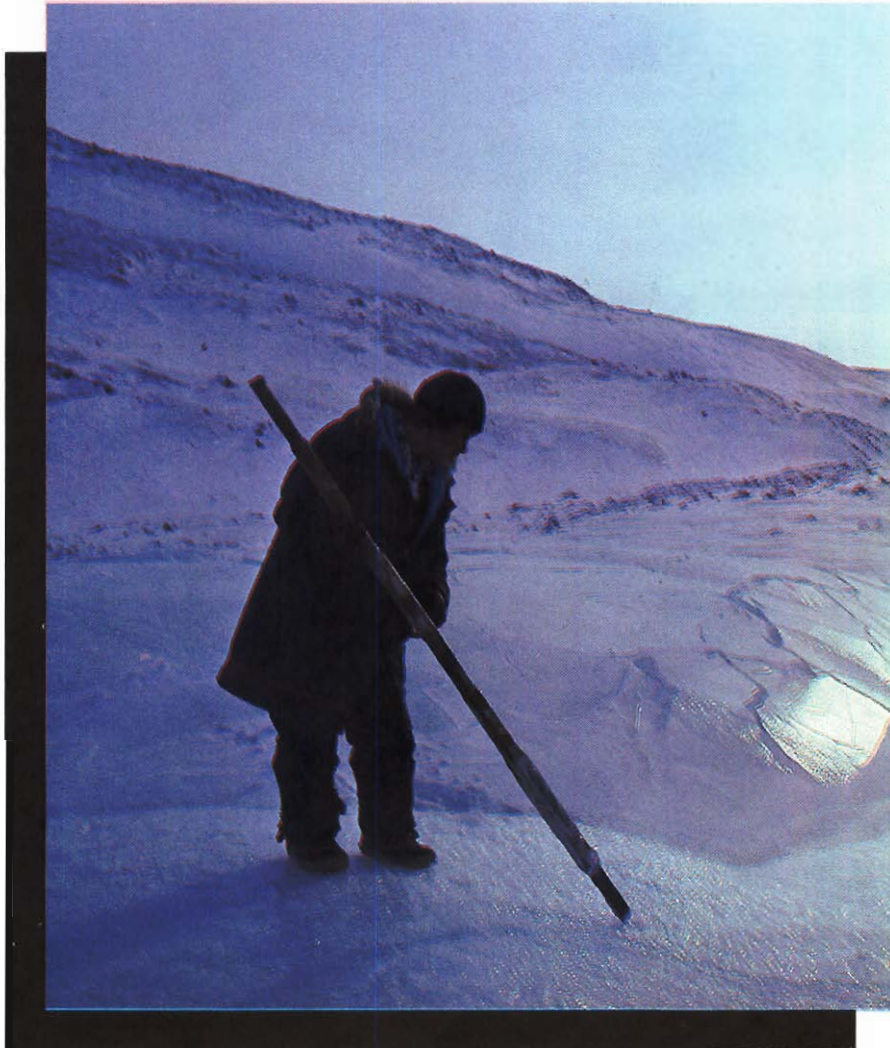
Le mode de vie des gens de Thulé se transforma graduellement pour devenir celui des Inuit actuels. On pratiqua la chasse au caribou et au phoque, puis on adopta la maison de neige et la tente pour les camps saisonniers, ces formes d'habitation étant mieux adaptées au nouveau milieu de vie. Cette évolution culturelle s'effectua jusque vers 1700, estime-t-on.

Il est important de souligner que les Inuit constituent une ethnie différente des Amérindiens, tant par leur culture, leurs traditions que leur mode vie.

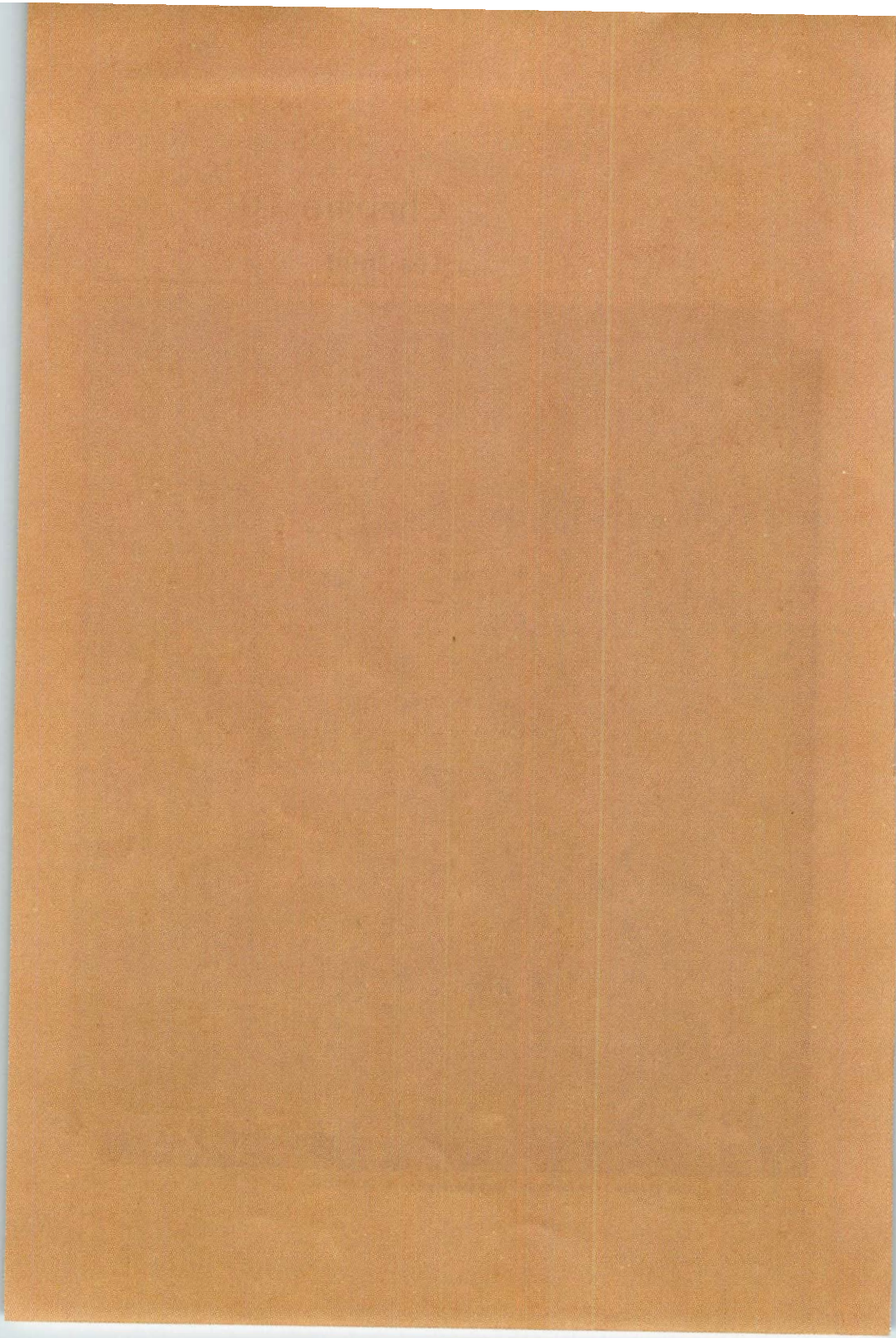


Chapitre 10

Les Inuit



*À l'aide d'un ciseau à glace, cet homme s'apprête à creuser un trou pour puiser l'eau à la rivière. (Salluit)
Photo: Paul-Émile Rioux*





Kuujjuarapik.
Photo: Alain Vézina

L'histoire ancienne et récente

Ils auraient vu les Vikings

Vers l'an 1 000, des Vikings de Scandinavie, transitant d'abord par l'Islande puis par le Groënland, auraient atteint l'île de Baffin et l'Ungava et laissé quelques traces identifiables dans la région du lac Payne. Les écrits révèlent qu'ils séjournèrent au nord de Terre-Neuve. Ils y font commerce avec les Autochtones, des Inuit sans doute.

Après 1400, les Inuit côtoient, semble-t-il, des Européens dont les bateaux de pêche sillonnent les eaux de Terre-Neuve. Ces contacts ne sont toutefois pas déterminants. C'est au début du XVII^e siècle, en 1610, qu'un navigateur britannique, Henry Hudson, explore la baie qui porte maintenant son nom. Le récit de ses explorations incite un groupe de marchands à se former en compagnie dans le but de commercer avec les habitants autochtones de la région. En 1670, la Compagnie de la Baie-d'Hudson reçoit sa charte du roi Charles II d'Angleterre et commence à pratiquer le commerce des fourrures dans le territoire nordique canadien.

Elle obtient en concession la terre de Rupert qui représente tout le territoire drainé par les rivières se déversant dans la baie d'Hudson. Pendant 200 ans, elle maintiendra, presque sans concurrence,

ses comptoirs de traite, d'abord chez les Cris de la région de la Baie-James, puis chez les Inuit, à Kuujjuarapik (1756) et Kuujjuaq (1830). Lorsqu'en 1868 le Canada achète la terre de Rupert de l'Angleterre, les Inuit n'ont encore subi que très peu de changements dans leur mode de vie traditionnel.

À partir de 1845, des baleiniers américains fréquentent le détroit d'Hudson. Ils introduisent la monnaie et les embarcations de bois chez les Inuit qui délaissent progressivement la fabrication du kayak en peau de phoque. De même, les Inuit adoptent-ils la carabine plutôt que le harpon pour chasser. Ces nouvelles méthodes facilitent la capture de la faune marine et terrestre. Le dernier navire de chasse à la baleine dans la baie d'Hudson est signalé vers 1915 : les baleines sont presque disparues, les morses désertent les endroits où des flottes de baleinières ont établi leur base. Les Inuit doivent se tourner vers les terres pour survivre. Pendant quelques années, il souffriront d'une pénurie de biens auxquels ils s'étaient habitués : munitions, allumettes, thé...

De 1903 à 1929, la société française Révillon Frères brisa le monopole de la Compagnie de la Baie-d'Hudson en établissant successivement des comptoirs à Kuujjuaq, Inukjuak, Kangirsuk, Kuujjuarapik, au lac Guillaume-Delisle et finalement à Salluit. À la suite de difficultés

financières, les postes côtiers de la société sont rachetés en 1936 par la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Celle-ci avait d'autre part ouvert des postes de traite à Tasiujaq, Kangiqsujaq, Inukjuak, Quaqtaq, Salluit et près de Ivujivik. Jusqu'en 1958, la Compagnie de la Baie-d'Hudson jouit de nouveau, quelques concurrences éphémères mises à part, du monopole du commerce avec les Inuit.

La transformation du territoire

En 1898, le Québec acquiert du Canada une partie de la terre de Rupert. La région de l'Abitibi s'ajoute ainsi à son territoire et la frontière nordique du Québec se déplace jusqu'à la rivière Eastmain. Quatorze ans plus tard, le gouvernement canadien répartit le reste de la terre de Rupert entre le Manitoba, l'Ontario et le Québec. La frontière du Québec passe de la rivière Eastmain au détroit d'Hudson, soit 1 100 kilomètres plus au nord. En 1912, des lois fédérale et québécoise confirment l'agrandissement du territoire québécois. Ces lois comportent une clause de rachat par le Québec des droits des

Autochtones habitant la région. Ce sont ces droits qui feront l'objet, au début des années 1970, des négociations devant mener à la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

L'Inuk sédentaire : une réalité récente

Jusqu'en 1950 les interventions du gouvernement fédéral en territoire inuit se limitent surtout à des explorations scientifiques et aux services gouvernementaux qu'il offre à ce peuple. Les préoccupations majeures des responsables administratifs relèvent du domaine militaire, comme en témoigne la construction d'une importante base militaire à Fort-Chimo en 1942 et à Poste-de-la-Baleine en 1955.

À ce moment, la plupart des Inuit sont encore nomades. Leur lieu de résidence varie selon les saisons. Ils reviennent régulièrement aux postes de traite, quittant leur campement de chasse ou de pêche le long des côtes et des rivières. Les interventions gouvernementales dans leur vie



Kuujuuaq.

Photo: Michel Gascon

se réduisent à un examen médical annuel, à des secours d'urgence-famine et à une patrouille policière irrégulière.

De 1950 à 1963, les Inuit se sédentarisent de plus en plus. Ils s'installent près des comptoirs de traite où on ouvre des écoles, construit des habitations de bois et établit des dispensaires. Ce nouveau mode de vie se répand et, en 1970, la plupart des camps saisonniers sont abandonnés au profit des villages permanents.

En 1963, le Québec décide d'offrir aux habitants du Nord les services publics dans les domaines relevant de ses responsabilités. Il crée alors la Direction générale du Nouveau-Québec (DGNQ) qui a pour mission de fournir à ce territoire non organisé l'ensemble des services gouvernementaux. La DGNQ est abolie en 1978, alors que l'adoption d'une série de législations québécoises, suite à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, confia l'organisation administrative et politique du territoire aux habitants.

De la taïga à la toundra: le pays des Inuit

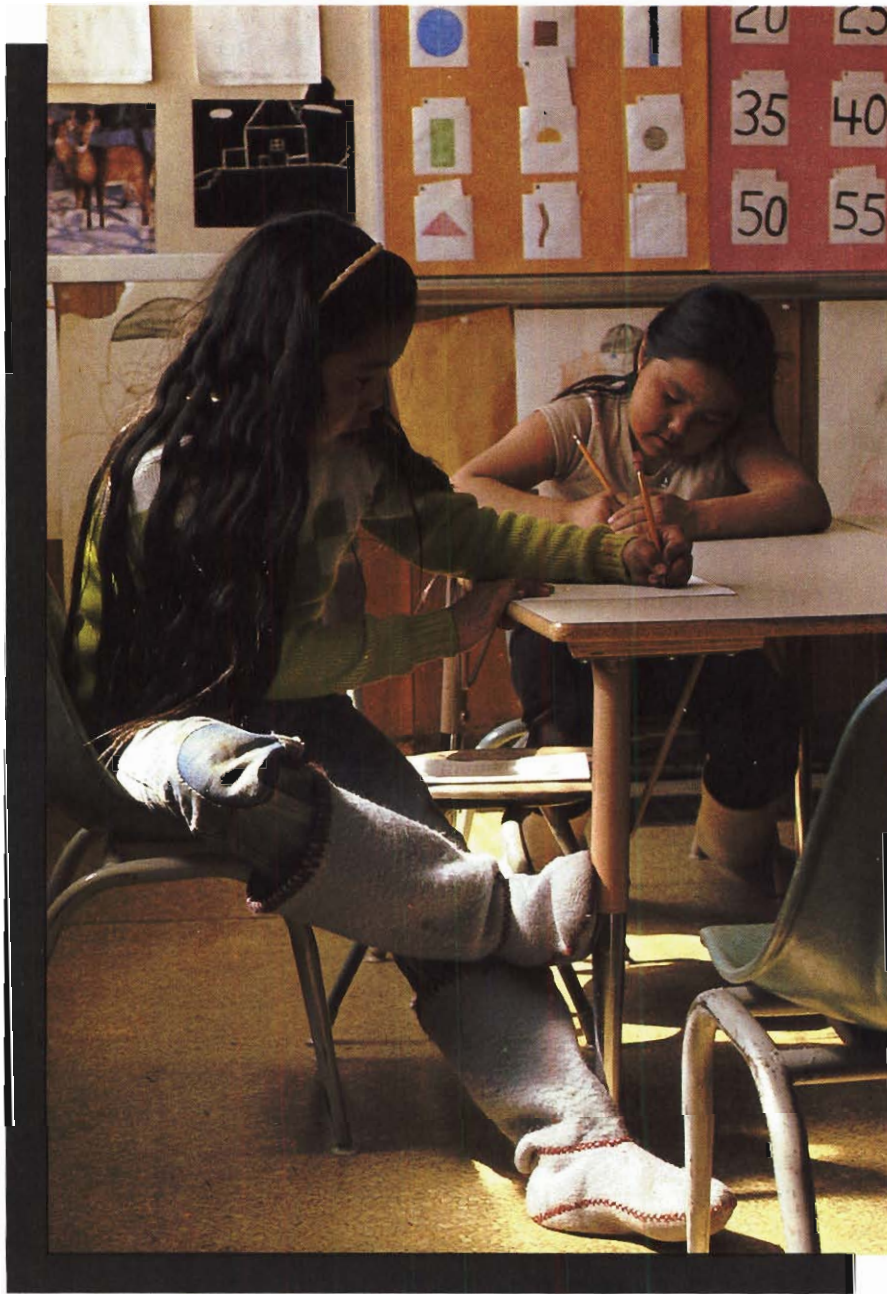
Les Inuit habitent aujourd'hui un territoire couvrant, au nord du 55° parallèle, 563 515 kilomètres carrés, soit approximativement le tiers du Québec. Dans sa partie sud, cette immense superficie est aussi fréquentée par des Amérindiens, Cris et Naskapis.

Quelque 5 650 Inuit y sont répartis dans quatorze villages situés en bordure de la mer; sur la côte orientale de la baie d'Hudson: Kuujjuarapik, Inukjuak, Povungnituk, Akulivik et Umiujak (présentement en construction); sur les rives sud du détroit d'Hudson: Ivujivik, Salluit, Kangiqsujaq, Quaqaq; sur les côtes de la baie d'Ungava: Kangirsuk, Aupaluk, Tasiujaq, Kuujuaq et Kangiqsualujuaq.

Les rivières sont nombreuses dans le territoire; elles ont servi de voies d'accès à l'intérieur des terres et favorisé ainsi la survie de la population. La partie sud correspond à une première zone de végétation, la taïga, constituée de forêts clair-



Le garage d'Air Inuit à Kuujuaq.
Photo: Michel Gascon



*On trouve dans chaque village une école où se donnent le cours primaire et une partie du cours secondaire.
(Tasiujaq)*

Photo: Michel Gascon

semées d'épinettes noires et de pins gris; la deuxième zone est la toundra dite forestière car elle comprend des conifères par endroits très dispersés; quant à la troisième zone, la plus nordique, elle est la toundra véritable très pauvre en arbres mais riche d'une grande variété de plantes et de fieurs arctiques.

Ce territoire ne connaît que deux saisons: un été très court avec une température moyenne de 10 degrés Celsius, et un fort long hiver où les températures de - 30° ne sont pas rares. Ces conditions climatiques très rigoureuses ont affecté de tout temps les activités humaines et économiques des Inuit.

Dans la langue de ceux que l'on a désignés longtemps comme « les Esquimaux », le mot *Inuit* signifie « les hommes » (au singulier Inuk). Les linguistes estiment que l'inuktitut s'apparente aux langues parlées depuis la Sibérie orientale jusqu'au Groënland.

Une activité économique et sociale dynamique

Le mouvement coopératif apparaît chez les Inuit en 1959 avec l'établissement d'une coopérative de pêche et de sciage à Kangiqsualujuaq. En 1960, on fonde l'Association coopérative de Povungnituk qui a pour but de promouvoir la sculpture inuit. Rapidement, les coopératives occupent une part importante dans le commerce régional. De 1959 à 1979, le mouvement coopératif s'étend à tous les villages inuit. Les coopératives dégagent partiellement les Inuit de l'emprise commerciale de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. En 1967, les coopératives se regroupent au sein de la Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec. Encore aujourd'hui, la Fédération coordonne les activités d'approvisionnement des magasins locaux et de mise en marché de l'artisanat. Elle fournit également les services de soutien technique nécessaires au bon fonctionnement des 11 coopératives

inuit qui en sont membres. La Fédération s'occupe aussi de l'emmagasinage et de la distribution de produits pétroliers dans quatre municipalités.

Chaque coopérative exploite un magasin général au niveau local et y gère l'achat de sculptures, de produits d'artisanat et de fourrures. Certaines d'entre elles sont engagées dans la distribution de produits pétroliers, la restauration, l'hôtellerie et la pourvoirie. Elles sont à la fois des coopératives de consommation, de production, d'approvisionnement et de services.

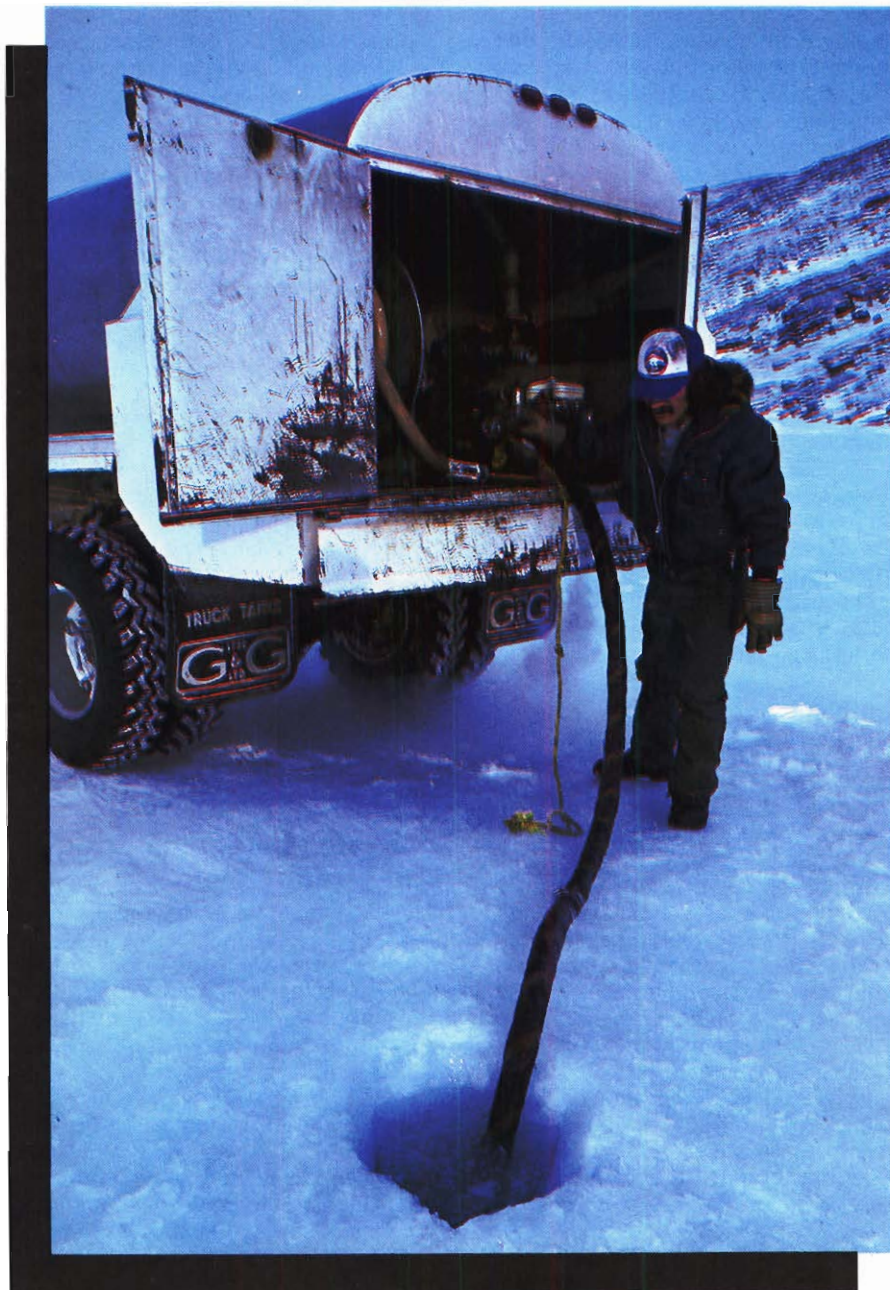
Le mouvement coopératif a constitué une véritable école d'apprentissage et un tremplin pour une nouvelle génération de dirigeants inuit. Le leadership ne se fonde plus uniquement sur des valeurs traditionnelles liées au nomadisme mais aussi sur des considérations économiques et politiques à caractère régional.

L'activité économique des coopératives dépasse annuellement les 15 millions de dollars. Elles emploient une centaine d'Inuit et permettent à nombre d'artisans, sculpteurs ou graveurs, de vivre de leur art.

L'organisation administrative du territoire

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois, signée en novembre 1975, entre en vigueur en octobre 1977. Cette entente est suivie, en juin 1978, d'une série de lois qui établissent l'organisation administrative au Nouveau-Québec.

Cependant, les habitants de Povungnituk, d'Ivujivik et une partie de la population de Salluit, soit environ 20 pour cent de la population des territoires inuit, ont refusé de donner leur assentiment à la signature de cette Convention. Selon ces dissidents, les représentants Inuit n'avaient pas le droit de parler en leur nom. Aussi, les Inuit regroupés au sein du mouvement



*L'approvisionnement en eau potable fait partie des services municipaux. L'eau est souvent puisée à un lac ou une rivière et distribuée ensuite dans les réservoirs des maisons par camion-citerne. (Salluit)
Photo: Paul-Émile Rioux*

Inuit Tungavingat Nunamini ne se sentent-ils pas liés par la Convention.

Entre autres choses, la Convention prévoyait la création de l'Administration régionale Kativik, la création de la Société Makivik et la formation de corporations foncières.

L'Administration régionale Kativik, formée de conseillers régionaux élus dans chacune des municipalités, exerce un rôle administratif sur le plan régional dans des domaines très divers, tels la santé et les services sociaux, l'environnement, l'éducation et le développement économique. Son autorité est territoriale, non ethnique. Ses dirigeants sont élus par l'ensemble de la population du territoire constituée d'Inuit dans une proportion d'au-delà de 90 pour cent. Dans plusieurs cas, elle désigne ses représentants au sein d'organismes sociaux ou administratifs. Sur tout le territoire non constitué en municipalité, l'Administration régionale Kativik possède les pouvoirs de réglementation propres aux municipalités locales et agit en tant que telle.

La Société Makivik et les corporations foncières sont des organismes ethniques auxquels seuls les Inuit bénéficiaires de la Convention peuvent adhérer. La Société Makivik assure la défense des droits des bénéficiaires inuit et gère les indemnités collectives qui leur sont consenties par le Québec et le Canada dans la Convention. Elle assume un rôle économique capital, notamment par la création de plusieurs filiales: les constructions Kigiak inc., Sanaq, firme spécialisée dans les services d'entretien, l'agence de voyage Kighaq, Air Inuit Ltée, etc.. La Société Makivik joue également un rôle dans les domaines politique, social et culturel en représentant les intérêts de ses membres. Les corporations foncières, pour leur part, administrent la propriété collective des terres de catégorie I de chaque communauté inuit du Nouveau-Québec.

Les municipalités au nord du 55^e parallèle sont administrées par des conseils municipaux composés d'un maire, de conseillers réguliers et d'un conseiller régional. Ces conseils possèdent les mêmes pouvoirs qui sont généralement dévolus à toute municipalité du Québec. Le ministère québécois des Affaires municipales et la taxation locale assurent leur financement.

Les services municipaux assument la tâche de l'approvisionnement en eau potable. Cette eau, très souvent puisée à même un lac ou une rivière près du village, est distribuée dans les réservoirs des maisons par camion-citerne ou véhicule sur chenilles.

La santé et les services sociaux

À compter de 1965, le gouvernement québécois partagea la responsabilité des services de santé avec le gouvernement fédéral. Aujourd'hui, le Québec assume seul ces services par l'intermédiaire du Conseil régional de la santé et des services sociaux Kativik (CRSSS Kativik). Cet organisme, créé par une loi de l'Assemblée nationale, est financé en totalité par le ministère québécois des Affaires sociales. Rattaché à l'Administration régionale Kativik, il assure la coordination des services de santé et des services sociaux du centre hospitalier de l'Ungava et de celui de la Baie-d'Hudson.

Le centre hospitalier de l'Ungava, situé à Kuujuaq, administre un dispensaire dans chacun des sept villages du littoral de la baie d'Ungava. Un deuxième centre hospitalier, récemment établi, dessert les communautés sises sur le bord de la baie et du détroit d'Hudson. On est à construire un hôpital d'une vingtaine de lits à Povungnituk. Chaque centre hospitalier dispense aussi les services sociaux destinés à ses villages satellites. Les services hospitaliers de première ligne sont offerts dans les dispensaires et les deux hôpi-

taux. Les cas requérant des services de deuxième et troisième lignes sont dirigés vers les centres du Sud, soit à Québec ou à Montréal.

L'éducation

Chez les Inuit du Nord québécois, ce sont les missionnaires anglicans et catholiques qui, au début du XX^e siècle, offrirent les premiers services scolaires. En 1949, le gouvernement fédéral ouvrit sa première école, à Inukjuak; suivirent celles de Kuujjuarapik et de Kuujjuaq en 1955 et d'autres encore à la fin des années 1950. On y dispensait un enseignement unilingue anglophone.

En 1964, la Direction générale du Nouveau-Québec prend la relève et assume les services scolaires. Les trois premières années de l'enseignement primaire sont offertes en inuktitut, la langue maternelle. Par la suite, selon le choix des parents, les enfants reçoivent l'enseignement en anglais ou en français. En 1965, une école d'arts et métiers s'ouvre à Kuujjuarapik. Des Inuit de tout le territoire fréquen-

tent cette école professionnelle jusqu'en 1973, année de sa fermeture.

Depuis 1978, chaque village possède son école où on dispense le cours primaire et une partie du cours secondaire. Différents programmes d'éducation des adultes sont aussi offerts à la population autochtone. L'éducation sur tout le territoire inuit est sous la responsabilité de la Commission scolaire Kativik dirigée par un conseil composé de commissaires élus par les habitants de chaque village et d'un conseiller régional désigné par l'Administration régionale Kativik. L'administration locale de chaque école est confiée à un directeur qui travaille en collaboration avec un comité d'éducation et un principal d'école.

Les étudiants inuit désireux de poursuivre leurs études secondaires, puis collégiales et universitaires, doivent cependant fréquenter les institutions au sud du territoire, dans le Québec méridional.

Les dissidents de Povungnituk et d'Ivujjivik administrent leurs propres écoles, en



*Camp printanier à Salluit.
Photo: Michel Gascon*

vertu d'une ordonnance émise par la Commission scolaire Kativik. Le comité d'école local, élu par les parents, assume à lui seul la responsabilité scolaire.

L'habitation

Du temps qu'ils étaient nomades, les Inuit habitaient l'été sous la tente et l'hiver dans la maison de neige (igloo). Pour construire l'habitat estival, on posait sur une structure de perches de bois des peaux de caribou en ménageant vers le sommet un espace qu'on recouvrait de minces peaux de phoques laissant filtrer la lumière. Cette forme d'habitation avait l'avantage évident d'être facilement mobile. En hiver, on construisait l'igloo en taillant des blocs de neige qu'on entassait les uns sur les autres en les inclinant vers l'intérieur de manière à former une coupole. Du même côté que la porte, un bloc de glace translucide laissait pénétrer la lumière du jour. Au sommet, on perçait un trou d'aération. Une lampe en stéatite dans laquelle brûlait des graisses animales servait à éclairer l'habitat.

La Société d'habitation du Québec, en collaboration avec l'Administration régionale Kativik et les municipalités, s'occupe aujourd'hui des secteurs de la construction, de la restauration et de l'administration de logements à loyer modique. Un programme de rénovation et de construction de logements échelonné de 1982 à 1986, permettra la réalisation d'environ 125 unités de logement par année. La Société d'habitation du Québec fixe un loyer maximal selon le type et la grandeur du logement et le revenu du locataire.

Le vêtement

Chez les Inuit, la confection des vêtements occupait les femmes dès le début des grandes chasses d'automne. Les peaux de caribou de la dernière chasse, principal matériau de confection, assuraient aux vêtements leurs qualités essen-

tielles. Ils étaient chauds, résistants et étanches.

Pour les bottes, on employait surtout des peaux de phoque. Des techniques spéciales de coupe et de confection permettaient d'en faire des bottes étanches.

L'atigi, manteau traditionnel masculin, bordé de fourrure de loup ou de chien, était fait de peaux et fermé par un cordon au col, enveloppant ainsi le corps d'une couche d'air chaud. La culotte, généralement en peau de caribou, était souvent doublée de fourrure. L'été, les manteaux étaient plus légers.

L'amauti, manteau traditionnel des femmes, se prolongeait, à l'avant et à l'arrière, en deux pans qui offraient à la mère une protection supplémentaire contre le froid. Une extension de l'encolure lui permettait de garder son enfant contre elle, sur son dos, lui transmettant ainsi la chaleur de son corps pour le protéger du froid. On prévoyait à l'intérieur du manteau des poches latérales pour supporter les pieds de l'enfant. Un vaste capuchon couvrait à la fois la tête de la mère et celle du bébé.

De nos jours, les Inuit portent des atigi et des amauti dont on a gardé la forme mais qu'on a divisés en deux parties. L'intérieur est de molleton alors que l'extérieur est taillé dans un tissu imperméable de toile serrée protégeant du vent. On orne ces manteaux de broderies et de fourrure.

Les activités traditionnelles de subsistance

La chasse au gibier, terrestre et marin, a été tout au long de l'histoire des Inuit d'une importance capitale pour leur subsistance. Selon les saisons, on chassait les différentes espèces de phoques, le béluga, le caribou, les oiseaux migrateurs; on pêchait l'omble chevalier, l'omble de fontaine, le saumon; on piégeait le renard et le lièvre arctique... Ces prises

servaient non seulement à l'alimentation, mais aussi à la fabrication de chauds vêtements, d'outils divers en défense de morse ou en bois de caribou ou d'huile d'éclairage extraite des graisses de certains animaux. On pratiquait ces activités selon les techniques ancestrales qui ne changèrent guère jusqu'à l'ouverture d'établissements permanents dans le Nord québécois.

Les produits tirés des activités de chasse, de pêche et de piégeage restent encore, à notre époque, précieux pour les Inuit et constituent une bonne partie de leur ravitaillement. Cependant, les besoins et les techniques ont changé et pris une allure moderne.

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois a délimité dans le territoire nordique des espaces où les Inuit bénéficient de certains droits exclusifs de chasse, de pêche et de piégeage. La Convention prévoit également un programme d'aide aux Inuit pour le maintien et le développement de la pratique de ces activités traditionnelles. Les corporations

de villages nordiques gèrent les activités alors que l'Administration régionale Kativik administre le budget du programme dont les fonds sont assurés par le ministère québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Les Inuit participent à la gestion et à la conservation de la faune en siégeant avec des représentants gouvernementaux au Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage.

Le patrimoine culturel inuit

Sentant le besoin de protéger et de conserver leur culture, les Inuit ont créé des organismes, dont l'Institut culturel Avataq, qui a son siège social à Inukjuaq, depuis le 1^{er} novembre 1980. Soutenu financièrement par la Société Makivik, ses projets sont nombreux et s'intéressent à plusieurs domaines de la culture inuit : la toponymie, la rédaction d'un manuel d'histoire, la création d'un centre culturel et d'un musée inuit, le rapatriement d'objets traditionnels de facture inuit actuellement exposés dans des musées du Sud ou à l'étranger, la promotion de la littérature, des jeux et de la musique traditionnels,



De retour à Salluit, ces chasseurs pèsent le caribou à la coopérative.
Photo: Paul-Émile Rioux

etc.. Depuis sa création, l'Institut parraine une conférence annuelle des aînés qui a, entre autres buts, de recueillir le savoir oral des Inuit plus âgés afin d'en permettre la transmission aux plus jeunes.

À Povungnituk, un organisme culturel local, Sukaq, a mis sur pied le musée Saputik. Empruntant la forme d'un igloo, l'intérieur est aménagé de façon à montrer aux visiteurs de quelle manière on y vivait, quelle en était l'organisation matérielle. On y procède aussi à la rédaction d'un dictionnaire de l'inuktitut qui contribuera à la sauvegarde de la langue des Inuit et à son enseignement.

D'autres organismes travaillent à la promotion du patrimoine culturel inuit. La Fédération des coopératives du Nouveau-Québec s'est préoccupée dès ses débuts de la mise en marché des pièces d'art et d'artisanat inuit. Certaines d'entre elles ont acquis sur le marché international une valeur inestimable. Un système d'identification des sculptures comportant la signature de l'artisan, un numéro de collection et des caractères syllabiques gravés sous la pièce permet d'en déterminer l'origine et d'en vérifier l'authenticité.

Traditionnellement, les Inuit utilisaient des matériaux comme l'ivoire, l'os, les andouillers de caribou, le bois, la corne pour créer leurs oeuvres, généralement petites et fragiles à transporter. Seulement quelques objets, comme des lampes, étaient réalisés en stéatite, pierre friable, de teintes variables selon la provenance, et dont l'utilisation ne s'est généralisée que récemment. Aujourd'hui, on peut se permettre de réaliser des sculptures plus volumineuses et plus lourdes. Les sources d'inspiration des sculpteurs n'ont cependant guère changé. Les sujets sont tirés de la mythologie, des légendes, du bestiaire, de la vie quotidienne et de l'environnement naturel.

La gravure est une autre forme d'art traditionnel inuit. Elle s'est développée surtout

au cours des 20 dernières années. De tout temps, les Inuit ont gravé sur les peaux de leurs vêtements, leurs umiaq, ou encore sur l'ivoire, des scènes de la vie quotidienne ou de la mythologie. Aujourd'hui, on grave les dessins dans la pierre et on les reproduit ensuite sur papier.

Sculpture et gravure sont ainsi des arts qui permettent la transmission des valeurs et d'une partie du savoir traditionnel aux jeunes inuit tout en constituant un véhicule privilégié de cette culture à travers le Québec et dans le monde entier.

Nunaliit (les villages)

La toponymie inuit est riche et étroitement liée aux activités traditionnelles, aux légendes, aux croyances religieuses, aux éléments terrestres, aquatiques et fauniques ou à l'histoire. Les noms de lieux inuit reflètent le rapport de l'homme avec son milieu, comme le démontrent les différents toponymes.

Kangiqsualujjuaq, situé à 20 kilomètres en amont de l'embouchure de la rivière George, signifie « très grande baie ». Ce village de la côte est de la baie d'Ungava compte 360 habitants, les *kangiqsualujjumiut**.

Kuujjuaq, « la grande rivière », est situé à environ 50 kilomètres en amont de la rivière Koksoak, sur sa rive gauche. Anciennement connue sous le nom de Fort-Chimo, cette localité regroupe la population la plus importante de tous les villages du Nord, soit 916 Inuit et 236 allogènes. Kuujjuaq est considéré comme une capitale administrative régionale pour tout l'Ungava.

À 110 kilomètres au nord-ouest de Kuujjuaq, le village de *Tasiujaq* est établi au

* On obtient le gentilé en ajoutant au nom du lieu le suffixe « miut » qui signifie « les gens de », « les habitants ».

fond d'une baie profonde du lac aux Feuilles, sur la rive nord de la rivière Bérard. Le mot Tasiujaq veut d'ailleurs dire « qui ressemble à un lac ». Ses habitants, les Tasiujamiut, au nombre de 115, peuvent observer des marées parmi les plus hautes au monde, qui peuvent atteindre de 16 à 18 mètres.

Aupaluk, le plus petit des villages du Nord, dont le nom signifie « endroit rouge », était un camp de chasse traditionnel inuit. Son sol contient du fer, d'où sa coloration rouge. Bien qu'on ait incité, vers 1960, les Inuit de la région à s'installer à Kangirsuk, à partir de 1970, ils ont déployé tant d'efforts afin d'obtenir un village permanent que maintenant 114 Aupalumiut et quatre allogènes vivent dans ce village de la côte est de la baie Hopes Advance, à seulement 80 kilomètres au sud de Kangirsuk.

Kangirsuk, qui signifie « la baie », a d'abord été connu sous les noms de Payne Bay et de Bellin. Ce village est localisé sur les rives de la rivière Arnaud (Payne), près de son embouchure. On dénombre

293 Kangirsumiut et dix allogènes, dans cette petite communauté qui naquit en 1921 avec l'arrivée de la société Révillon Frères.

Le village de *Quaqtaq*, dont le toponyme signifie « ce qui est comme gelé », est établi sur une péninsule se prolongeant dans le détroit d'Hudson et formant le littoral est de la baie Diana. La petite agglomération de 175 Quaqtamiut est installée dans une anse appelée Mission Cove.

À 157 kilomètres de là, *Kangiqsujuaq*, « la grande baie », est établi sur la rive est de la baie de Wakeham, nom que la municipalité a porté jusqu'en 1981. On connaissait aussi ce village sous le nom de Maricourt. Sa population a quadruplé en 40 ans et comprend maintenant 330 Inuit et 13 allogènes.

Le village de *Salluit*, « endroit aride », se trouve dans une vallée orientée du sud au nord, à une dizaine de kilomètres de l'embouchure du fjord de Salluit et à 50 kilomètres du port de Déception et de



Mary Keleutak de Kangiqsujuaq porte son bébé dans le capuchon de son amauti, manteau traditionnel féminin.
Photo: Michel Gascon

l'exploitation minière de Purtunig. 650 Inuit y vivent aujourd'hui. Autrefois, on appelait ce village Saglouk, ou Sugluk.

À environ 120 kilomètres plus à l'ouest, se trouve *Ivujivik* et ses 220 habitants. Cet « endroit où les glaces s'amoncèlent » est la localité la plus au nord du Québec. La communauté s'y est établie au fond d'une petite anse, au sud des îles et du détroit de Diggs, près du cap Wolsstenholme.

Akulivik, signifiant en inuktitut « endroit entre deux baies », est construit sur une presqu'île qui s'avance dans la baie d'Hudson, en face de l'île Smith. L'occupation de ces lieux par les Inuit est très ancienne mais la création du village actuel date officiellement de 1975. Aujourd'hui, 310 *Akulivimiut* y sont installés.

Povungnituk, qu'on a déjà appelé *Puvirnituk*, se trouve sur la rive droite de la rivière *Povungnituk*, à quatre kilomètres de la baie du même nom. Cette appellation veut dire « où il y a une odeur de viande putréfiée ». On compte 836 *Po-*

vungnitumiut dans ce village de la côte est de la baie d'Hudson.

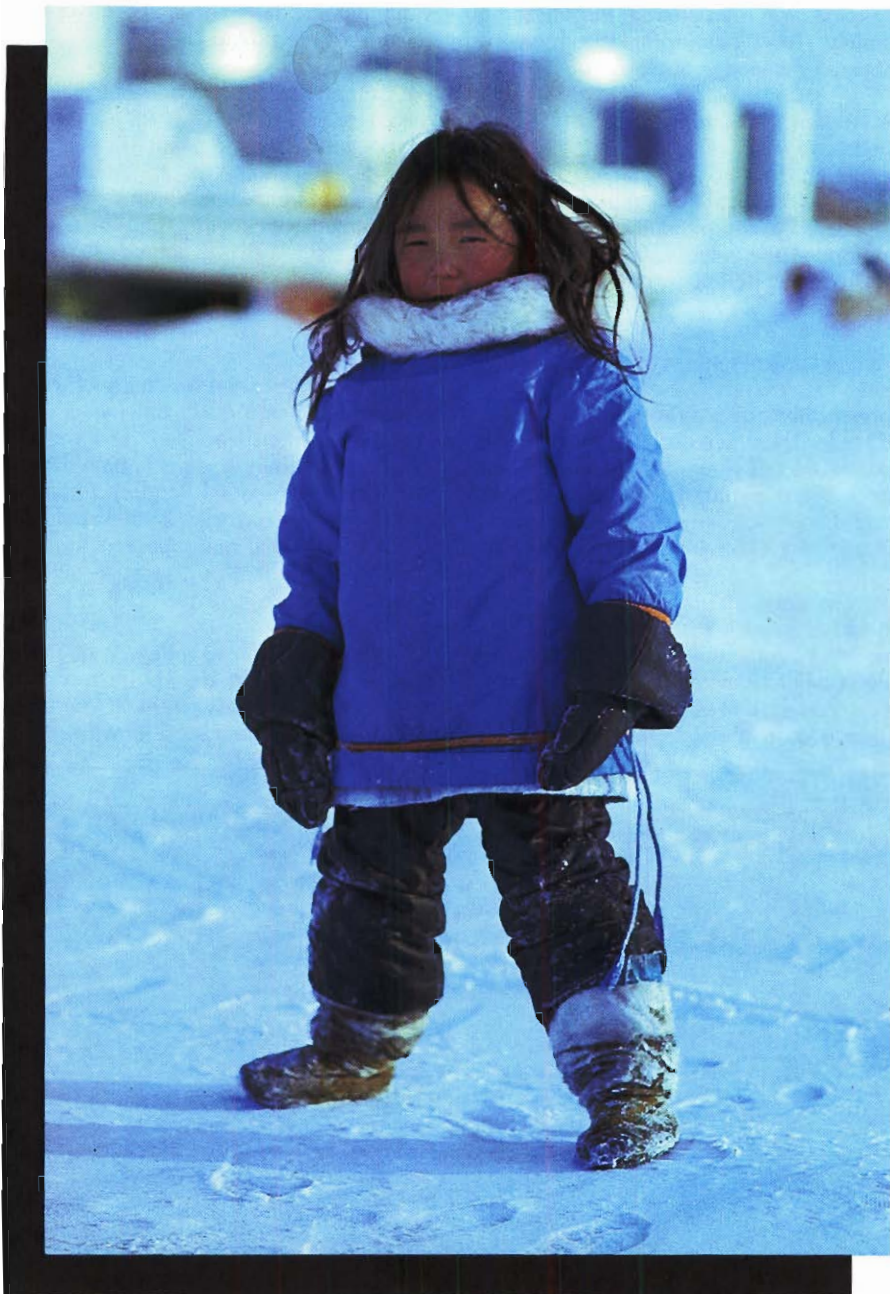
Longtemps lieu de rencontre et de commerce pour les Inuit vivant dans cette région, *Inukjuak*, « le géant », s'étend sur plus de 900 kilomètres à l'embouchure de la rivière *Innuksuac*. On y a découvert un gisement de stéatite, utilisée pour la sculpture, sur la rive gauche de la rivière, à proximité des premières chutes. La vie des 670 *Inukjuamiut* est fortement reliée à la pratique des activités traditionnelles.

Kuujjuarapik est situé à l'embouchure de la Grande Rivière de la Baleine, à environ 48 kilomètres au sud de l'archipel des îles *Manitounuk*, dans la baie d'Hudson. On nomme aussi l'endroit *Poste-de-la-Baleine*, ou encore, *Great Whale River*. Cette localité regroupe 661 Inuit. Le toponyme inuit *Kuujjuarapik* signifie « belle grande rivière ».

En 1985, un nouveau village à quelques kilomètres au nord de *Kuujjuarapik* accueillera quelque 400 Inuit. Ils partiront de *Kuujjuarapik* pour s'établir à *Umiujaq*,



Sculpteur de *Povungnituk*.
Photo: Gilles H. Picard



*Fillette de Salluit.
Photo: Paul-Émile Rioux*

sur des terres situées au nord-ouest du lac Guillaume-DeLisle, en face de quelques-unes des îles Nastapoca, dans la baie d'Hudson. Umiujaq signifie « qui ressemble à de la barbe ». Les Inuit de Kuujjuarapik ont choisi cette région comme territoire de chasse et de pêche lors de l'entente conclue par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.

Un peuple à l'ère de la motoneige, de l'avion et de la télévision

Les transports

Autrefois, les Inuit voyageaient sur la mer et sur les rivières en *kayak* ou en *umiak*, embarcations individuelles ou familiales faites de bois et de peaux de phoque. Sur la terre ferme, on se déplaçait à pied ou en traîneaux tirés par des chiens.

Depuis 1965, l'avènement de la motoneige et l'utilisation de la motocyclette faci-

litent les déplacements locaux. Par ailleurs, les canots motorisés et les « peterhead », des petits caboteurs côtiers, ont remplacé le kayak comme moyen de transport.

Chaque été, des navires transportent le matériel lourd, les produits pétroliers et la nourriture non périssable vers les villages du Nord à partir des ports du Saint-Laurent. Ils atteignent les rives du détroit et de la baie d'Hudson et de la baie d'Ungava en contournant l'est du Québec et le Labrador. En raison de la rigueur du climat, la période de navigation débute en juillet pour s'interrompre dès la fin octobre.

Il n'existe pas de lien routier entre cette partie du territoire et le Sud du Québec, pas plus qu'il n'y a de route reliant les villages entre eux. L'avion demeure le seul moyen pratique pour se déplacer d'un village à l'autre, ou pour entrer et sortir de la région. Des appareils modernes transportent passagers, nourriture fraîche et matériaux légers de façon régulière dans les 13 villages.



Camp d'un soir près de la rivière Povungnituk.
Photo: Gilles H. Picard

Deux compagnies desservent la région : Nordair, qui va de Montréal ou Québec vers Kuujjuarapik ou Kuujjuaq et Air Inuit, qui vole vers les villages depuis Kuujjuaq jusqu'à Kuujjuarapik.

Kuujjuarapik et Kuujjuaq disposent d'aérogares et de pistes d'atterrissage adéquates. Ailleurs, on doit se satisfaire de pistes de fortune en gravier ou en sable. Un programme de construction de pistes et d'aérogares ainsi que de mise en place de services d'aide à la navigation aérienne a débuté en 1984.

Les communications

Jusqu'en 1974, les communications avec le « pays des Inuit » étaient difficiles. La radio-téléphonie, la réception radiophonique par ondes courtes, et un service postal très irrégulier constituaient les seuls moyens d'entrer en communication avec le Nord québécois.

L'installation, en 1974, d'une radio communautaire à Povungnituk marqua l'entrée des Inuit dans l'ère des communications modernes. Six années plus tard, chaque communauté jouissait de sa station de radio MF.

Parallèlement, les Inuit désiraient contrôler leur propre système de communi-

cation. On a jugé nécessaire de relier les communautés entre elles, de mieux divertir et informer chacune d'elles en développant des moyens de communication adéquats et en implantant un réseau. On fonda alors, en 1975, la première société de communication autochtone du Québec : la Société Taqramiut Nipingat. Sise à Salluit, elle est dotée de studios de production d'émissions de radio et de télévision.

Par ailleurs, la Société Radio-Canada achemine par satellite sa programmation de radio et de télévision dans cinq communautés inuit. Elles reçoivent deux canaux, l'un francophone, l'autre anglophone. De plus, les auditeurs peuvent capter une heure d'émission par jour en inuktitut : elle leur est transmise de Frobisher Bay ou de Yellowknife.

Dans le domaine de la presse écrite, la Société Makivik produit la revue *Taqralik*, un mensuel d'information, en anglais et en inuktitut, distribué gratuitement aux Inuit.

Finalement, téléphonie locale et interurbaine, service postal régulier, sont offerts à chaque communauté et Hydro-Québec assure le service électrique selon les tarifs généraux appliqués à l'ensemble du Québec.



Sagm

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF
875, Grande-Allée Est
Québec G1R 4Y8 (418) 643-3166

• Population des communautés autochtones du Québec

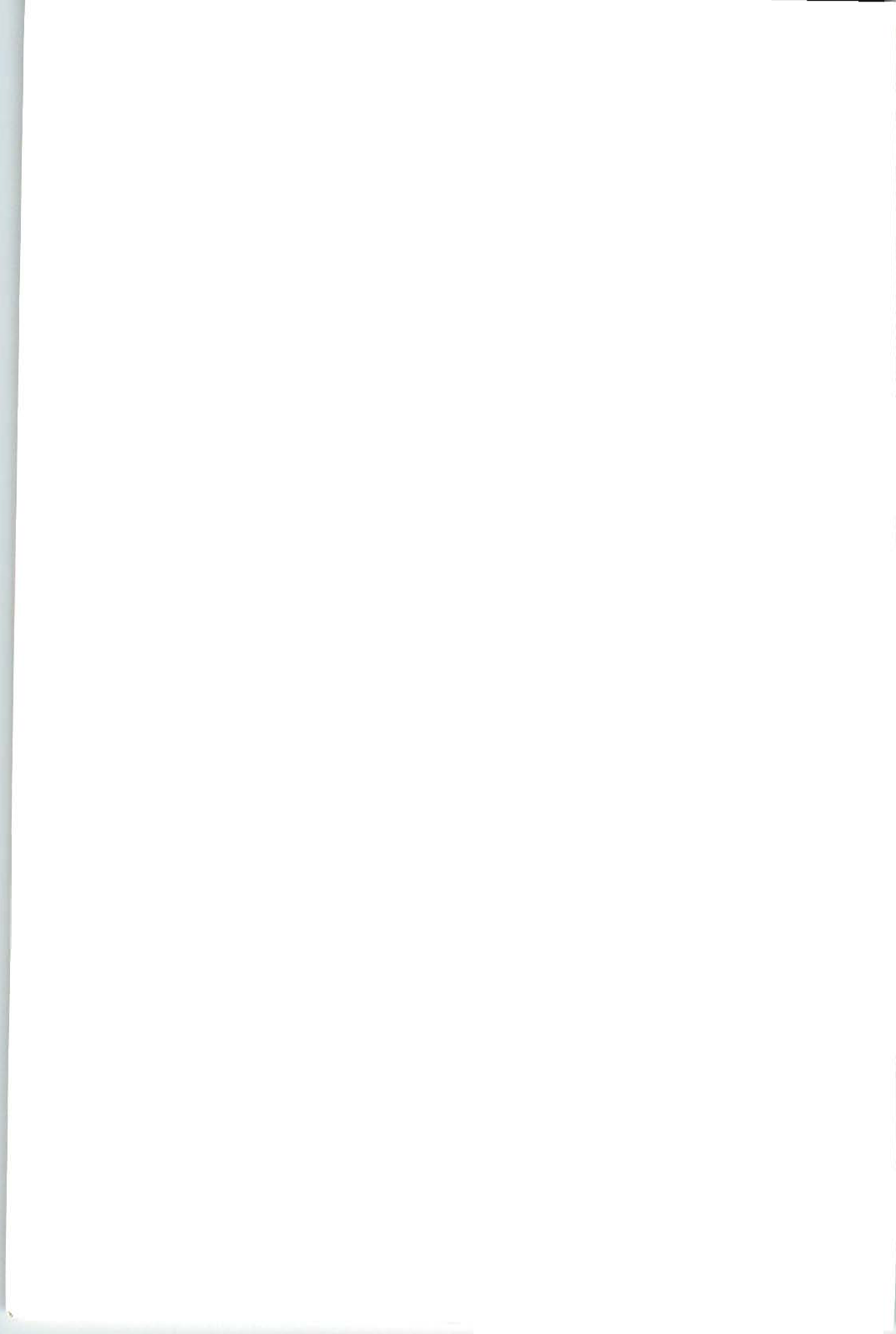
Nation	Village	Population du village	Population totale de la bande
Amérindiens:			
Abénaquis	Wôlinak (Bécancour)	80	100
	Odanak	204	679
		284	779
Algonquins	Grand-Lac-Victoria	300	300
	Kipawa	196	204
	Lac-Rapide	255	295
	Lac-Simon	560	675
	Winneway	235	345
	Maniwaki	1 000	1 200
	Témiscamingue	355	464
	Pikogan	350	479
Wolf Lake	68	68	
		3 319	4 030
Attikameks	Manouane	1 032	1 126
	Obedjiwan	1 200	1 400
	Weymontachingue	654	675
		2 886	3 201
Cris	Chisasibi	1 940	1 999
	Eastmain	326	381
	Waskaganish (Fort-Rupert)	1 282	1 362
	Mistassini	1 951	2 286
	Nemiscau	131	131
	Whapmagoostui (Poste-de-la-Baleine)	395	416
	Waswanipi	580	989
	Wemindji	753	853
		7 378	8 417
Hurons	Village-des-Hurons	800	1 250
		800	1 250
Micmacs	Gaspé	155	155
	Maria	450	500
	Restigouche	1 505	2 000
		2 110	2 655
Mohawks	Akwesasne	3 395	3 580
	Kahnawake	5 000	6 000
	Kanesatake (Oka)	800	915
		9 195	10 495
Montagnais	Betsiamites	2 018	2 098
	La Romaine	690	825
	Les Escoumins	150	180
	Maliotenam/Sept-Îles	1 600	1 600
	Matimekosh	500	510

Nation	Village	Population du village	Population totale de la bande
	Mingan	323	326
	Natashquan	439	447
	Ouiatchouan	1 500	1 965
	Saint-Augustin	139	139
		7 359	8 090
Naskapis	Kawawachikamach	400	415
		400	415
Total de la population amérindienne :		33 231	39 332

	Village	Population inuit	Population non-autochtone
Inuit	Akulivik	310	7
	Aupaluk	114	4
	Inukjuak	670	30
	Ivujivik	220	5
	Kangirsualujuaq	360	12
	Kangirsujuaq	330	13
	Kangirsuk	293	10
	Kuujuaq	916	236
	Kuujuarapik	661	150
	Povungnituk	836	40
	Quaqtaq	175	4
	Salluit	650	30
	Tasiujaq	115	6
TOTAL DE LA POPULATION INUIT :		5 650	547
TOTAL DE LA POPULATION AUTOCHTONE :		*44 982	

* On estime qu'il y a environ 15 000 autres personnes d'ascendance autochtone au Québec qui ne sont pas comprises dans ces chiffres.

Source: SAGMAI, 15-03-84



Bibliographie

- , *Dictionnaire biographique du Canada*, University of Toronto Press/Presses de l'Université Laval.
- , *The Great Law of Peace of the Long House People*, édité par Akwesasne Notes, Rooseveltown, New York.
- , *Inuit Tungavingat Nunamini, Les Inuit dissidents à l'entente de la Baie James*, Montréal, Comité d'appui aux nations autochtones (CANA) et La maîtresse d'école Inc., 1983.
- , *Kateri Tekakwitha*, édité par le Centre Kateri, Kahnawake.
- , *Migration of the Iroquois*, édité par Akwesasne Notes, Rooseveltown, New York.
- , *Seven Generations: A History of the Kanienkehaka*, édité par le Centre de développement des programmes scolaires, École de survie de Kahnawake, Kahnawake, 1980, 548 pages.
- , *Tewaarathon*, produit par le North American Indian Travelling College.
- ASSINIWI, Bernard, *Histoire des Indiens du Haut et du Bas Canada*, Tome 1 (Moeurs et coutumes des Algonquins et des Iroquois), Léméac, 1974.
- BARABÉ, Pierre, DUGAS, Jean-Yves, FORTIN, Jacques, MICHAUD, Martyne, *Dossier toponymique du Nouveau-Québec*, Commission de Toponymie, [Dépôt légal — 2^e trimestre 1982, Bibliothèque nationale du Québec ISBN 2-551-04691-2] Québec, 1982.
- BUTEUX, J., *Journal du Père Jacques Buteux du voyage qu'il a fait pour la mission des Attikamègues*, 1651.
- CHARLAND, Thomas M., « Un village d'Abénakis sur la rivière Missisquoi » dans *Revue de l'Amérique française* 15, 1961, pp. 319-322.
- CHARLAND, Thomas M., *Histoire des Abénakis d'Odanak (1675-1937)*, Éd. du Lévrier, Montréal, 1964.
- CHRISTMAS, Peter, « Wejkwapniaq ».
- CLERMONT, Normand, « Qui étaient les Attikamègues? » dans *Anthropologica*, vol. XVI, 1, Ottawa, 1974, pp. 59-74.
- CLERMONT, Normand, *Ma femme, ma hache et mon couteau croche. Deux siècles d'histoire à Weymontachie*, ministère des Affaires culturelles (série « Culture amérindiennes »), Québec, 1977, 144 pages.
- CLERMONT, Normand, « Les kokotchés à Weymontachie » dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VIII, no 2, 1978, pp. 139-147.
- CLERMONT, Normand, *La culture matérielle des Indiens de Weymontachie-Images d'hier dans une société en mutation*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 1982, 158 pages.
- Conseil Attikamek-Montagnais, (texte et recherches: Lise Laberge), *Weymontachie*, 1979, 42 pages.
- Conseil Attikamek-Montagnais, (texte et recherches: Lise Laberge), *Manouane*, 1981, 46 pages.
- Conseil Attikamek-Montagnais, (texte et recherches: Lise Laberge), *Obedjiwan*, 1982, 40 pages.

- COOKE, Alan, *A History of the Naskapis of Schefferville*. A preliminary Draft, Naskapi Band Council of Schefferville, 1976, 87 pages.
- COOKE, Alan, *Histoire des Naskapis de Schefferville*. Projet préliminaire, 1976, n.p.
- COUTURE, Yvon, *Les Algonquins, Racines Amérindiennes*, Éditions Hyperborée, 1983, 183 pages.
- CROVE, Keith, *Histoire des Autochtones du Nord canadien*, Éd. Hurtubise HMH, collection Cultures amérindiennes: cahiers du Québec, Montréal, 1978.
- DAVIDSON, D.S., « Some Tête de Boule tales » dans *Journal of the American folklore*, vol. 41, 1928.
- DAY, Gordon M., "Oral tradition as complement" dans *Ethnohistory* 19, pp. 99-108, 1972.
- DAY, Gordon M., "The western abenaki transformer" dans *Journal of the folklore institute* 12, pp. 75-89, 1976.
- DAY, Gordon M., *The identity of the Saint-François Indians*, Le service canadien d'ethnologie, Musée National de l'Homme: collection « Mercure », Ottawa, 1981, 142 pages.
- DUBÉ, D., *Légendes indiennes du Saint-Maurice*, Les Pages trifluviennes, série C, no 3, Trois-Rivières, 1933.
- FINKLER, Harold, *Les Inuit et l'administration de la Justice, le cas de Frobisher Bay (T.N.O.)* Ed. Hurtubise HMH, collection Cultures amérindiennes: cahiers du Québec, Montréal, 1980.
- FRANCIS, Daniel, MORANTZ, Toby, *Traite des fourrures dans l'est de la Baie-James, 1600-1870*. À être publié par les Presses de l'Université du Québec.
- FRANCIS, Daniel, MORANTZ, Toby, *Partners in Furs, A History of the Fur Trade in Eastern James Bay, 1600-1870*. Montréal, McGill Queen's University Press, 1983.
- GUY, Camil, *Le canot d'écorce à Weymontching*, Éditions de l'Aurore, Montréal, 1977.
- GREENING, W.E., "Historical Odanak and the abenaki nation" dans *Canadian geographical journal* 73, pp. 92-97, 1966.
- HAMMOND, Mark, *Communication personnelle, 1983* (en préparation, une thèse de doctorat portant sur l'histoire des Naskapis de Schefferville.)
- HOLMES WHITEHEAD, Ruth, *Elitekey: Micmac material culture from 1600 A.D. to present*, Halifax, Nova Scotia Museum, 1980.
- JENNESS, Diamond, *Eskimo administration: II*, Artic institute of North America, 1964.
- LALEMANT, H., *Relations des Jésuites: contenant ce qui s'est passé de plus remarquable aux missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, vol. 2, 1637-1641.
- LE CLERCQ, Rév. P. Chrestien, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, 1691.
- LEECHMAN, Douglass, *The Natives Tribes of Canada*, Toronto, 1957, 357 pages.
- LE JEUNE, P., *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1637*, 1637, vol. 2, 1637-1641.
- LE JEUNE, P., *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1639*, 1639, vol. 2, 1637-1641.
- MARAUULT, Joseph A., *Histoire des Abénaquis depuis 1605 jusqu'à nos jours*, Sorel (Québec), à l'atelier typographique de la « Gazette de Sorel », 1866.
- MARTIN, P-L et Rousseau, *La Gaspésie de Miquasha à Percé; Itinéraire culturel*, Beauchemin, Éditeur officiel du Québec, Québec, juin 1978.
- MCGEE, H.F., *The Native Peoples of Atlantic Canada: A reader in regional ethnic relations*, Toronto, McClelland & Sons, 1974.

- MICHAUD, Martyne, *À la recherche des noms de lieux autochtones*, RENCONTRE vol. 3 no. 3, pp. 11-12-13, SAGMAI 1982.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD, Musée national de l'Homme « *Les utilisations du feu chez les Amérindiens et les Esquimaux* », in *Oracle*, Musées nationaux du Canada, Ottawa, 1979.
- MOORE, Kermot A., *Kipawa: Portrait of a People*. Highway Book Shop. Cobalt, Ontario, 1982, 274 pages.
- MOORE, Kermot A., *La volonté de survivre*, Racines Amérindiennes, Éditions Hyperborée, 1983, 104 pages.
- MORANTZ, Toby, FRANCIS, Dan, SHEEDY, Carol, TREMBLAY, Claire-Andrée, *An Historical chronology of Eastern James Bay, 1610-1870*. Prepared under the auspices of the James Bay History Program of the ministère des Affaires culturelles, Direction d'archéologie et d'ethnologie, 1976.
- NOËL, Michel, *Art décoratif et vestimentaire des Amérindiens du Québec, 16^e et 17^e siècles*, Léméac, 1979.
- PACIFIQUE de VALIGNY, Rév. P.F., « *Manuscrit, Fonds des Pères Capucins de Sainte-Anne de Ristigouche*, Article 44, 1^{re} série.
- PALMER, E., *The Canadian Indian: A history since 1500*, New-York, MacMillan Publishing Co, 1972.
- PELLETIER, Gaby, *Abenaki basketry*, Musée National de l'Homme: collection « *Mercur* », Le service canadien d'ethnologie no 85, Ottawa, 1982.
- PIKE, Robert, E., "The lost treasure of Saint-François" dans *Vermont Life* 7, pp. 44-49, 1952.
- PROVOST, Honorius, *Les Abénaquis sur la Chaudière*, La Société historique de la Chaudière, Publication no 1, Saint-Joseph de Beauce, 1948, 2^e édition 1983, 72 pages.
- SEVIGNY, P.-André, *Les Abénaquis: habitat et migrations (17^e et 18^e siècles)*, Cahiers d'Histoire des Jésuites, no. 3, Montréal, 1976.
- SIMARD, Cyril, (collaboration de Michel Noël), *Artisanat québécois; 3 — Indiens et Esquimaux*, Éditions de l'Homme, Montréal, 1977, 566 pages.
- SULTE, Benjamin, *Histoire de Saint-François du Lac*, Imprimerie de l'Étendard, Montréal, 1886.
- TRIGGER, Bruce G., *The Children of Aataentsic II, A History of the Huron People to 1660. The Defeat of the Algonkin*, 1976, 485-499 pages.
- TRIGGER, Bruce G., DAY, Gordon M., *Algonquin. Handbook of North American Indians. # 15 northeast*. Smithsonian Institution, 1978, 792-798 pages.
- UPTON, L.F.S., *Colonists and Micmacs*, Journal of Canadian studies 10:3, 1975, pp. 44-56.
- VACHON, Robert et N'tsukw, *Nations autochtones en Amérique du Nord*, Montréal, Fides, Coll. Rencontre des cultures, 1983, 323 pages.
- VETROMILE, Eugène, *The Abenakis and their history*, New York, James B. Kirker, 1866.
- VIMONT, B., *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1643*, 1643, vol. 3, 1642-1646.

Ont collaboré à la préparation de cette publication :

Anne-Marie Baraby
Pierre Saint-Aubin Carrière
Martine Dumont
Jean-François Houde
Martyne Michaud
Nicole O'Bomsawin
Michèle Proulx
Joe Stacey

Le SAGMAI remercie tous les membres des conseils de bande ou des organismes autochtones qui ont fourni des renseignements à l'équipe de production.